

U d'/of OTTAWA
39003004244124

9 - 12 - 66

JOURNAL

DU

SIÈGE DE QUÉBEC

U 10 MAI AU 18 SEPTEMBRE 1759

PUBLIÉ ET ANNOTÉ

PAR

AEGIDIUS FAUTEUX

Bibliothécaire de Saint-Sulpice



QUÉBEC

1922



Tiré à deux cents exemplaires non mis dans le commerce

No...

JOURNAL DU SIÈGE DE QUÉBEC DU 10 MAI AU 18 SEPTEMBRE 1759, ANNOTÉ PAR AEGIDIUS FAUTEUX, BIBLIOTHÉCAIRE DE SAINT-SULPICE

Le Journal inédit du siège de Québec que nous publions ci-après n'a pas besoin d'une longue introduction. Par le seul fait qu'il se rapporte à l'événement le plus important peut-être de toute notre histoire, sa publication paraîtra amplement justifiée. C'est un témoignage de plus ajouté à ceux que nous possédions déjà sur la fin du régime français, et nous ne pouvions pas encore nous plaindre d'en posséder trop. Les historiens n'ont pas fini d'assembler la documentation complète et sûre qui leur permettra enfin de faire revivre dans toute sa réalité le drame de la Guerre de Sept ans, si singulièrement entremêlé de gloire et de honte, et de partager équitablement entre tous ses acteurs la louange et le blâme. Sur les opérations militaires du siège de Québec les renseignements sont assez abondants, grâce aux nombreux officiers qui ont éprouvé le besoin ou cédé au penchant naturel d'écrire leurs mémoires, soit pour leur justification personnelle, soit pour l'édification de leur progéniture. Ce que nous avons besoin de mieux connaître, c'est l'état d'âme bourgeois, les vicissitudes de la vie d'assiégé. A ce point de vue, l'on nous a déjà donné les très intéressants journaux de Jean-Claude Panet et du curé Récher, mais c'est encore trop peu. Ces journaux, écrits par des non combattants, ne nous instruisent peut-être pas autant que les mémoires militaires, sur les événements principaux, leur raison d'être et leur portée, mais, en revanche, ils nous apprennent une foule de détails intérieurs, par ailleurs négligés et dont la somme totale aboutit finalement à une compréhension de la situation plus exacte et plus sûre. Dans ce genre, nous croyons que le présent Journal du siège de Québec est un des plus précieux qui aient encore été mis au jour. Il se recommande par l'abondance du détail, par l'exactitude de l'information et par la sagacité du jugement. La note personnelle y est particulièrement apparente. Parmi toutes les relations qui ont été conservées sur la même période, nous n'en connaissons pas qui soient écrites

d'un style aussi alerte et qui nous donnent aussi vivement l'impression d'assister à l'agonie du Canada français.

Malheureusement, nous n'avons pu réussir jusqu'ici à lever le voile d'anonymat qui recouvre ce Journal. Malgré plusieurs années de patientes recherches, il nous a été impossible d'en découvrir l'auteur. Le manuscrit original provient des Archives du Séminaire de Notre-Dame et appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Saint-Sulpice. Depuis combien de temps dormait-il dans les voûtes du Séminaire, lorsqu'il en a été tiré ? Personne n'a jamais pu nous l'apprendre. Il se peut que ce soit depuis un temps relativement récent. M. l'abbé Faillon qui, vers le milieu du siècle dernier, a si consciencieusement fouillé toutes nos archives, aurait difficilement laissé passer inaperçu un document de cet intérêt. Or, il ne paraît pas l'avoir connu, car nous n'y voyons de référence d'aucune sorte dans les copieuses notes encore inédites qu'il a assemblées pour la continuation de son Histoire de la colonie française, de 1673 à 1830. Il y a quelque temps, le hasard nous mettait en face d'une lettre de l'honorable Louis-Joseph Papineau, écrite vers 1857, et adressée à Mme Forbes, du village de Carillon. M. Papineau y remerciait Mme Forbes de lui avoir communiqué un manuscrit intitulé : Journal du siège de Québec. Ne serait-il pas intéressant de savoir ce qu'était ce Journal du siège de Québec, communiqué, vers 1857, à M. Papineau ? Il ne s'agit très probablement pas du Journal de Panet ni du Journal du curé Récher, qui ont été publiés depuis, mais dont la provenance est par ailleurs connue. Ne serait-ce pas tout simplement le Journal que nous publions aujourd'hui et dont le manuscrit, après avoir été rendu à sa propriétaire par le seigneur de Montebello, aurait pris le chemin de Notre-Dame ? Il était au moins permis de le supposer et nous avons fait des démarches du côté de Carillon dans l'espoir de retrouver les traces du mystérieux manuscrit et, par suite, de son auteur. Nous n'avons pu trouver aucun membre de la famille Forbes en mesure de nous renseigner et notre enquête est restée infructueuse.

Le texte même du Journal ne nous apprend que bien peu de chose sur la personnalité de l'auteur, et pas assez pour recon-

naître son identité. Ce qui apparaît certain, c'est que l'auteur était ou un écrivain de la marine ou un commis aux écritures. Il nous apprend lui-même qu'il était employé au magasin du Roi à Québec, mais sans préciser en quelle qualité. Avec deux autres petits détails, le premier sur sa famille et le second sur ses agissements pendant le siège, c'est à peu près tout ce qu'il nous a laissé comme signalement pour le dépister. A l'aide de ces faibles indices, nous avons cru pendant un assez long temps avoir reconnu notre auteur en la personne de François-Joseph De Vienne, garde-magasin du roi à Québec, mais un examen plus minutieux du contexte nous a depuis convaincu que nous faisions fausse route.

En vérité, le manuscrit original ne nous fournit plus qu'une seule autre indication, en dehors de son texte même, et nous devons avouer que cette indication est tellement problématique qu'il est presque puéril d'y faire le moindre fondement. Sur le plat intérieur de la couverture du manuscrit, nous lisons ce nom qui semble d'une écriture ancienne, contemporaine même du Journal : Berthelot. Il y a toutes les chances que ce ne soit que le nom d'un des successifs propriétaires du manuscrit, mais est-il, d'un autre côté, tout à fait impossible que ce soit le nom de l'auteur ? M. Pierre-Georges Roy, qui n'a pu se résoudre aussi facilement que l'éditeur à écarter François-Joseph De Vienne, nous assure qu'il n'y avait, en 1759, aucun Berthelot susceptible d'être l'auteur de ce Journal du siège de Québec, d'après les conditions qu'il exige. Cependant, nous constatons la présence à Québec, en 1758, d'un Berthelot employé au bureau du Domaine. Le même Berthelot ne peut-il pas avoir été transféré, l'année suivante, au magasin du roi ? Mais l'hypothèse, on le voit, s'appuie sur une base bien fragile, et nous ne la donnons que pour ce qu'elle vaut.

Quoi qu'il en soit, le Journal du siège de Québec, ci-après publié, n'en reste pas moins avec son mérite intrinsèque et, même anonyme, nous croyons qu'il est encore une contribution précieuse à notre littérature historique.

Aegidius Fauteux

JOURNAL DU SIÈGE DE QUÉBEC DU 10 MAI AU 18 SEPTEMBRE 1759

1759 May 10.—Arrivée de Monsieur Bougainville (1), colonel des troupes venant de France.

" 13.—Arrivée du navire *la Chézine* (2), capitaine, le Sieur Duclos Guillot (3).

" 17.—Arrivée de la frégate *le Machault* (4), capitaine le Sieur Canon (5).

Le navire le *Maréchal de Senectère* (6), capitaine le Sieur de Grand Rivière (7).

Le navire *l'Angélique* (8), capitaine le Sieur Grammond.

Le navire *la Manon* (9), capitaine le Sieur Martin Mimbielle (10)

Le navire *le Bienfaisant* (11), capitaine le Sieur Courval (12).

Le navire *St. Augustin* (13), capitaine De Balles (14).

Le navire *l'Elisabeth* (15), capitaine le Sieur Brecheau (16).

Le navire *la Toison d'or* (17), capitaine le Sieur Joseph Marchand (18)

Le navire *la Vénus* (19), capitaine le Sieur Carbonnelle.

Le navire *les 4 Frères*, capitaine le S... (20).

Le navire *l'Amériquain* capitaine le Sieur de Louche (21).

Une prise angloise.

" 18.—Le navire *le Swinton* (22), capitaine le Sieur Guyon (23).

" 19.—La frégate du Roy *l'Atalante* (24), capitaine M. Vauclin (25), capitaine de brûlots.

La flute (26) du Roy *la Pomonne* (27), capitaine M. Sauvage, lieutenant de frégate.

" 22.—La flute du Roy, *la Pye*, capitaine le Sieur Duvilliers (28).

Suivant la déposition de quelques prisonniers faits du côté de Carillon, il ne nous est plus permis de douter que les Anglois n'eussent formé le dessein de nous attaquer par mer et par terre ; en conséquence de ces instructions Monsieur le Marquis de Montcalm, lieutenant général des armées du Roy s'est rendu ce jourd'huy en ville, ayant descendu de Montréal (29).

" 23.—Arrivée du navire *l'Amitié* (30), capitaine le Sieur Voyer (31).

Le navire *le Soleil Royal* (32), capitaine le Sieur Duffis Charet (33).

Le navire *le duc DeFronsac* (34), capitaine le Sieur le Villeurs (35).

La flute du Roy *la Marie*, capitaine... (36).

Le navire *le Colibry* (37), capitaine... (38).

" 24.—Un courier expédié par M. Aubert (39) qui est en observation en bas, nous a rapporté qu'il y avoit 11 vaisseaux et frégates angloises (40) qui avoient paru le 19 du courant à St. Barnabé, et le dit courier rapporte qu'en venant icy il en avoit compté 14, dont 2 petits batteaux,

on supose que c'est quelques prises qu'ils ont faites depuis qu'il sont en rivière ; ils étoient alors à l'Isle Verte distante d'icy d'environ 35 lieues.

1759 May 25.—Arrivée de M. le Marquis de Vaudreuil (41), grand-croix (42), Gouverneur Général, venant de Montréal ; il nous descend aussy 5 bataillons des troupes de terre pour servir icy. Tous les miliciens ont ordre de se rendre icy pour travailler aux fortifications.

On fait quantité de projets pour s'opposer aux ennemis, sçavoir s'ils réussiront. On commence à faire un retranchement, depuis les petits moulins à venir gagner le quartier St. Roch (43), mais comme nous nous trouvons dans les grandes mers et qu'on a commencé les ouvrages un peu bas, il se trouve fort endommagé par les marées qui sont très fortes, étant poussées par un grand vent de nordet.

On met plusieurs carcassières (44) en chantier, et on dispose des batteaux de planches pour y mettre une pièce de canon de 8 ; on doit aussy placer sur le devant de la petite Rivière 2 vaisseaux sur lesquels il y aura de l'artillerie pour soutenir les retranchements dans cette partie en cas d'attaque.

Nos puissances ont tenu un conseil, où tous les capitaines de vaisseaux ont été invités ; il a été question de sçavoir si on pouvoit boucher la traverse afin d'empêcher de monter les gros vaisseaux anglois (45).

En conséquence de ce qui a été décidé dans ce conseil, le Sieur Pellegrin (46), capitaine de port, a été détaché pour aller sonder la traverse ; à son retour il a rapporté qu'elle étoit trop large, qu'il faudroit au moins 40 navires pour y réussir (47). La disette où nous sommes fait qu'on a abandonné ce projet.

Comme les travaux ne sont point avancés au point qu'on se promettoit qu'ils seroient à l'arrivée des ennemis au lieu d'enceindre le tour des remparts en murs comme on se l'étoit proposé, on y va faire une palissade à laquelle on va travailler incessamment.

" 26.—Nos ingénieurs (48) ont été visiter l'Isle d'Orléans afin de voir s'il ne seroit pas possible d'y trouver un terrain avantageux pour y établir quelques batteries, mais comme il paroist impossible d'empêcher les ennemis d'y descendre et que cela occuperoit trop de monde pour la soutenir, on a pris le party de l'abandonner.

On a tenu un conseil où il a été décidé qu'il faloit armer des brûlots. En exécution de ce projet on a commencé à en préparer 8. Ce projet peut être bon, mais difficile à exécuter, si toutefois ceux qui s'en chargent veulent faire leur devoir ; je doute que cela réussisse (49).

" 27.—On vient de faire sur le rampart l'épreuve des mortiers ; il se trouve qu'avec 12 l. de poudre dans la chambre, ils envoyent une bombe

par le travers de l'anse à Charest, distant de la place d'environ ¾ de lieue.

Le Sieur Duclos Guillot, capitaine du navire *la Chézine*, a donné le plan d'une batterie flottante (50), sur laquelle on pourra mettre 12 à 14 canons, laquelle pourra se transporter où il sera nécessaire, et cela avec facilité. Ce plan a été goûté, aprouvé et mis à exécution par l'inventeur.

Dès le 22, M. de la Naudière (51), chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis est party pour aler à l'Isle aux Coudres pour l'opération des cajeux (52). Nous venons d'apprendre qu'il y en a très peu de fait ; je n'ose me flater du succès de cette expédition et je pense en vérité que cela ne fera aucun effet.

On évacue à force la coste du sud, on envoie les femmes et les bestiaux dans les profondeurs ; on évacue pareillement l'Isle d'Orléans, et on traverse tous à la coste Nord, à la réserve de quelques caches que les habitants font dans les bois. Je crains beaucoup que tout ne soit perdu (53).

On construit un pont sur la rivière du Sault de la Chaudière. C'est M. de Lotbinière (54), cy-devant ingénieur, qui le fait faire.

Dans une conférence qui a été tenue, le Sieur Courval (55) a proposé de faire des cajeux, mais d'une construction différente de ceux de M. Lanaudière. Ils doivent être en long, formant en aparence un canot de Roy ; ils seront enchaînés les uns aux autres et seront soutenus sur les ailes par 2 petits bâtimens pour les empêcher de dériver à la file. Ce projet a été aprouvé et on va travailler incessamment à en faire le plus que l'on poura ; j'ai plus de confiance à ceux-ci qu'à ceux de M. de la Naudière auxquels il n'y a pas l'ombre de sens commun.

1759 May 28.—On travaille avec vigueur aux fortifications, ainsy qu'aux autres ouvrages ; il n'y a rien de nouveau.

" 29.—Les vents continuent toujours de la part du nordet. Grand frais. Ce qui nous dérange beaucoup aux travaux de St. Roch dont une grande partie a été emportée par la grosse mer.

" 30.—7 Acadiens (56) qui se sont sauvés des prisons de Boston le 5 du présent, rapportent que les Anglois font de grands armemens dans la Nouvelle-Angleterre pour le Canada, qu'ils doivent avoir 50 mille hommes sur pied, sçavoir 20 mille contre Québec, 8000 à la Belle Rivière, 6000 à Niagara, 6000 à la Présentation, et 10 mille pour Carillon, que les milices qu'ils y avoient l'année dernière n'avoient point voulu prendre les armes, qu'ils font embarquer de force tout le monde

qu'ils peuvent ramasser, qu'il y a beaucoup de misère chez eux, que 2 de leurs vaisseaux de transport étoient entrés dans le port en assurant qu'ils avoient vu une flote française qui étoit sur leurs costes et que même il y avoit eu un combat naval où les Anglois avoient été battus. Voilà à peu près le précis de ce que j'ai su de leurs dépositions, ce auquel suivant moy il y a beaucoup à rabattre. C'est assez pour que l'on soit François pour tourner les choses à notre avantage.

Du même jour, nous apprenons par le Sieur Pommereau (57), détaché aux ordres de M. de la Naudière, que le 27 du présent, les vaisseaux anglois étoient venus mouiller à l'Isle aux Coudres, qu'ils y sont au nombre de 13 ou 14, mais qu'il ne sçait pas précisément s'il y a beaucoup de vaisseaux de guerre, qu'aussitôt que le dit M. de la Naudière les avoit vus venir à ce mouillage, il ne s'étoit occupé que de sa retraite qui s'est faite avec beaucoup de précipitation, abandonnant armes, munitions, ainsy que du monde, sur la dite Isle, se retirant en cet ordre par le travers de l'église de la Petite Rivière, environ à ¾ de lieue dans le bois où il est maintenant en observation (58).

Quelques Canadiens de son détachement, moins expers dans l'art militaire que luy, lui demandèrent à aller en découverte pour rencontrer les forces des ennemis et, s'ils mettoient du monde à terre, pour y faire quelques prisonniers ; leurs instances réitérées furent vaines et inutiles, il demeura ferme dans sa résolution, leur disant qu'il n'étoit pas de son devoir d'exposer son monde à être tué ou fait prisonnier, qu'au contraire il devoit les conserver avec grand soin. Cette conduite me paroist très louable et digne d'un homme que Sa Majesté a honoré d'une Croix de St. Louis.

May 1759 31.—Le Sieur de Niverville (59), officier des troupes de la colonie et interprète des sauvages Abénakis, vient de partir d'icy à 2 heures après midy avec 95 sauvages et une quarantaine de Canadiens volontaires (60), pour aler à l'Isle aux Coudres afin d'examiner les ennemis et pour y faire quelques prisonniers, s'il luy est possible.

Quelques habitans du lieu rapportent qu'il n'y a point de gros vaisseaux et que les plus forts ne sont tout au plus que de 40 à 50 canons ; ce rapport me paroist fabuleux d'autant que l'on doit présumer que cette escadre est partie à dessein d'intercepter les secours qui nous venoient ; par conséquent il doit y avoir des vaisseaux de forces, et ceux qui rapportent qu'il n'y en a point en imposent ou qu'ils ne les ont pas vues (61).

Les traveaux avancent beaucoup quoique les tems soient des plus fâcheux, mais la quantité de travailleurs que nous avons fait que cela avance ; on compte que nous avons descendu icy, tant de troupes que de Canadiens, au moins 10 mille hommes (62). Si les temps deviennent beaux, dans un mois au plus nous serons en état de recevoir les ennemis. Les 5 bataillons que nous attendions d'en haut sont arrivés (63).

Par un courier de Montréal nous aprenons que M. de Lygnerie (64), commandant au fort Machault, a avec lui 3000 hommes, dont plus de 2500 sauvages ; on espère qu'il soutiendra dans cette partie.

1759 Juin 1.—M. de Lanaudière qui étoit chargé de l'opération des cajeux vient d'arriver icy, sans avoir rien fait, cy ce n'est qu'en remontant il a fait brusler tout ce qu'il pouvait y en avoir de faits, de crainte que les ennemis ne profitassent de ces travaux pour s'en servir contre nous ; cette conduite est des plus louables (65).

" 2.—Rien de nouveau, les vents règnent toujours de la part du nordet ; beau tems ; les travaux avancent beaucoup.

" 3.—Il vient de nous ariver un courier d'en bas expédié par M. Aubert ; voicy ce qu'il rapporte, qu'il y a 4 vaisseaux à St. Barnabé qui ont fait le signal de reconnaissance ; malgré cette assurance on ne pense pas qu'ils soient françois ; il ajoute qu'une de leurs frégates est partie de l'Isle aux Coudres, ce qui nous fait présumer qu'elle va audevant de leur flotte (66).

Sur les 4 heures après midy un matelot a tombé à l'eau dans la rade et s'est noyé.

A midy on a fait l'épreuve d'un des cajeux du Sieur Courval, il a été amené de l'entrée de la rivière St. Charles ; on y a mis le feu, à son commencement il jette une grande fumée et s'enflamme avec beaucoup de vivacité ; il a duré environ 5-4 d'heures.

" 4.—Les vents sont de la part du sud douest, beau tems. Les 5 compagnies de grenadiers passent à Beauport pour y faire des redoutes, ils commencent à la Canardière, maison des prestres (67) ; c'est M. de Bougainville qui y commande (68).

Ledit jour on a augmenté le nombre des travailleurs de 200 hommes ; c'est pour l'opération des cajeux qu'ils vont être employés.

On commence à travailler à l'enceinte du Palais (69), qui est une palissade en pieux de bout de 10 à 11 pieds de hauteur.

On achève ce jourd'huy un pont sur la rivière du passage ; ce pont est construit sur des batteaux éloignés de 10 pieds en 10 pieds ; il a 16 à 17 pieds de largeur. M. Jacau (70), officier d'artillerie, en est l'inventeur et celui qui l'a fait faire.

On en a construit un autre sur la rivière du Cap Rouge, c'est de l'invention de M. de Lotbinière, ce sera sans doute un chef-d'œuvre (71).

On a fait un ouvrage couronné (72) de tout un costé de la petite rivière. de l'autre costé du pont ; cet ouvrage est presque à sa perfection, le plan en a été donné par M. Pontleroy (73), ingénieur en chef,

Le nommé Flamand, maître maçon (74), a été envoyé à la Pointe-aux-Trembles pour y faire des fours.

1759 Juin 5.—On fait partir d'icy tous les bâtimens de la Rade pour aller aux environs des 3 Rivières (75), plusieurs sont déjà partis pour s'y rendre, et les autres doivent partir incessamment ; il n'y a que les frégattes du Roy l'*Atalante* et la *Pomonne* qui restent.

M. l'Intendant a donné ordre au Sieur Sombrun (76) d'aller en l'Isle d'Orléans pour y ramasser quelques grains ; je crains beaucoup qu'il ne préfère les cacher et que par la suite tout ne tombe en pure perte, soit pris par les ennemis ou germe dans les trous.

On va former un corps de cavalerie de 200 hommes (77) pour être en état d'en porter en peu de tems aux endroits qui pourroient être attaqués. Tous les selliers de la ville sont occupés à faire des selles.

On muraille toutes les ouvertures des maisons qui sortent du costé de la grève, de façon à pouvoir fusiller en cas d'attaque.

Nous apprenons par un courier d'en bas qu'il y a 9 vaisseaux à St. Barnabé ; ils paroissent être des transports, ce qui nous fait juger que leur flotte ne doit pas être loin. Suivant toute aparence les vaisseaux qu'on a vus il y a quelques jours et qui avoient fait les signaux sont aussy anglois : Qu'importe en tout cas ; nous sommes icy avant eux, ils ne nous surprendront pas, car nous les attendons journellement et sous 15 jours nous serons en état de les recevoir s'ils tentoient de faire une descente.

On travaille vigoureusement à l'armement de 8 brûlots. et on ne néglige rien pour en accélérer la perfection.

" 6.—La goelette la *Minerve* part pour Montréal chargée d'effets pour S. M. ainsy que de plusieurs dames et demoiselles qui débarrassent beaucoup la place (78).

Le Sieur de Loumeau, officier marchand, part avec des matelots pour aller aux Ecureuils chercher la goelette de M. le Mercier (79) qui a hyverné au dit lieu pour l'armer en bruslot ; cette goelette sera d'autant meilleure qu'elle est extrêmement vieille, ce qui avec les artifices fera un feu bien considérable, ressource heureuse pour ceux qui ont de vieux bâtimens et un peu de protection pour les faire trouver propres.

Il vient de partir un batteau de Roy transportant des soldats restés malades aux hôpitaux, qui vont rejoindre leurs bataillons qui sont ceux de la Reine et de Berry.

1759 Juin 7.—Le détachement aux ordres de M. de Niverville qui étoit à l'Isle aux Coudres, vient d'arriver sur les 4 heures du matin (80). Les Canadiens (81) qui y étoient ont fait trois prisonniers, dont un est neveu de l'amiral Durel (82) et les 2 autres sont officiers de marine (83) ; tous les trois jeunes gens ; voicy quelle est leur déposition (84), qu'ils attendent leur flotte de jour en jour, qu'elle doit être composée de 20 vaisseaux de ligne, 30 frégattes, 3 galiottes, 3 brûlots, et 100 vaisseaux de transports ; que le nombre de leurs forces doit être de 30 milles hommes, qu'ils ne comptent pas prendre le Canada, mais que pour Carillon il sera pris d'emblée. Ils rapportent en outre qu'ils ont tué sur l'Isle aux Coudres 2 bœufs pour faire du bouillon à leur malades, que le Sieur de Vitré (85) est à la solde du Roy d'Angleterre et qu'il les pilote, et que le Sieur Raby (86) doit piloter le commandant de la flote qu'ils attendent, qu'ils ont repris une prise angloise que nous avions à Gaspé et qui n'avoit pu monter icy l'automne dernière, que le batteau qui avoit party pour le Mont-Louis (87) l'a été aussi ainsi que le Sieur Dacier (88) qui venoit de l'Amérique ; qu'ils avoient sçu l'arrivée de la flotte du Sieur Canon, ce qui leur avoit fait beaucoup de peine à la vérité. Si elle eut été interceptée nous eussions été très mal, et malgré ce secours nous ne serons pas encore très bien.

" 8.—Les feux de signaux ont été allumés, ce qui nous fait conjecturer que la flote ennemie a paru en bas ; nous attendons le courier demain pour nous éclaircir.

Sur les 8 heures du matin le feu a pris à bord du navire la *Toison d'or* armé en brûlot, en faisant chauffer du bray dans la chaloupe le long dudit navire ; il n'a pas été possible d'arrêter cet embrasement, peu s'en est falut qu'il n'ait communiqué le feu aux 2 frégattes en dérivant ; on l'a enfin échoué et il a été consumé un peu ; nous y avons perdu 8 ou 10 hommes (89).

A midy un courier vient d'arriver ; il rapporte que les feux ont été allumés mal à propos, et que c'étoit des sauvages qui en avoient allumé, ce qui avoit occasionné cette méprise.

Les frégattes le *Machault* et le *Senecterre* sont parties d'hyer pour monter en hault.

Le navire l'*Ambassadeur* armé en brûlot, commandé par le Sieur Dubois (90), est prest à faire voile ; il ne reste que les artifices à

mettre à bord qui ne se mettront qu'au commencement du départ.

Nous avons à Samos 60 cajeux de prests, suivant le rapport du Sieur Courval, chargé de cette expédition.

Nous avons une redoute de faite à la Canardière, on en commence une autre à la rivière de Beauport ; 2 ou 300 Canadiens ont été détachés pour y aller travailler afin d'avancer les traveaux.

M. de St. Vincent (91), chevalier de St. Louis, qui avoit été chargé de faire évacuer l'Isle d'Orléans vient dans le moment d'arriver, bien fatigué de sa campagne et bien piqué des mouches.

Nos généreaux ont eu la complaisance de faire habiller de pied en cap aux dépens de Sa Majesté les 3 officiers anglois nouvellement prisonniers ; il est vray qu'ils avoient été pris avec leurs habits d'été, ce qui a contribué à leur en faire faire d'hyver ; cette générosité est un peu coûteuse dans le temps où nous sommes, mais elle n'est pas surprenante de la part des François (92).

1759 Juin 9.—Nous aprenons que 8 vaisseaux et frégattes vinrent dans le cours de la journée d'hyer mouiller au pied de la traverse. M. de St. Vincent avoit grande raison d'abandonner l'Isle, il ne les croyait pas si près de luy lorsqu'il a fait retraite.

Nos généraux viennent de tenir un Conseil touchant le plan de défensive à faire en cas d'attaque ; plusieurs sont d'avis qu'on rase la Basse-Ville, mais M. de Vaudreuil seul soutient pour le contraire (93). Je crains en vérité que le zèle qui le porte au bien des particuliers ne devienne funeste à l'Etat, car il me paroist impossible qu'on puisse éviter un incendie.

A 3 heures après midy, un courier nous apprend que 7 chaloupes angloises sondent et balisent la traverse ; tout leur est favorable, ils ne trouvent aucune opposition dans l'exécution de leur projet. Cependant nous avons des frégattes qui auroient suffi pour cette expédition, et si alors nous eussions été foibles, les vents qui auroient amené les ennemis nous auroient servy pour la retraite. Cependant nous sommes obligés de croire que cela ne se pouvait pas puisqu'on ne l'a pas fait (94).

Sur les 9 heures du soir de la nuit dernière, 3 sauvages abénaquis s'en furent à Samos et comme ils étoient au ¾ saouls, l'un d'eux s'avisa de vouloir forcer un factionnaire, et il en fut la dupe ; ce sauvage reçut un petit coup de fusil qui lui passa au travers du corps ; cela a fait un peu de bruit parmi les nations ; il en coûtera quelques couvertes et de l'eau de vie pour laver la playe des autres, après quoi tout ira bien (95).

1759 Juin 10.—Il vient de partir dans l'instant 2 détachemens de Canadiens et sauvages, commandés par MM. de Courtemanche (96) et Repentigny (97) capitaines des troupes de la colonie. Ces 2 détachemens ensemble sont de 600 hommes destinés pour l'Isle d'Orléans (98).

Malgré l'évacuation que M. St. Vincent a fait faire à cet Isle, il y reste encore beaucoup de bestiaux, en conséquence de quoy M. l'Intendant a fait donner des batteaux pour y traverser le reste. Mais voilà des sauvages qui y traversent ; il n'est pas douteux qu'ils y feront autant de dégâts que les ennemis pourroient y faire.

Depuis peu de jours on a formé un retranchement depuis les petits moulins jusqu'au delà du passage, dont plusieurs redoutes sont en avant qui en deffendent toutes les parties.

Je ne puis en vérité me lasser d'admirer une redoute que nous avons de l'autre costé du passage ; c'est un ouvrage achevé ; l'on peut dire que c'est le premier ingénieur que nous avons eu en Canada (99).

" 11.—Le 11, nous venons d'apprendre que les vaisseaux anglois qui étoient venus mouiller au pied de la traverse se sont enretournés ; il y a aparence qu'ils auront retourné à l'Isle aux Coudres.

Le Sieur Sombrun qui étoit allé à l'Isle d'Orléans pour y ramasser des grains vient d'arriver avec 8 à 900 minots d'avoine et quelque peu de bled, mais pas autant qu'on se l'étoit promis (100).

Le sauvage blessé à Samos la nuit du 9, est mort ce matin de sa blessure ; le Roy habille sa famille, 200 livres en argent et un esclave sitôt qu'on pourra en trouver un ; par ce moyen tout le monde est content.

Le Sieur Chalous (101) est party de ce matin pour aller suivant l'ordre de M. Bigot faire faire des fours dans les profondeurs de St. Augustin.

Par des lettres de Montréal nous aprenons que le 30 may dernier, 10 sauvages anglois étoient venus à St. Frédéric, qu'il nous avoient fait 2 prisonniers, et un 3e blessé à mort ; au reste tout est encore tranquille dans ces parties.

On fait un pont sur la rivière Jacques Cartier ; c'est le Sieur Lotbinière qui en est le constructeur ; sans doute qu'il sera beau.

" 12.—On a bouché la rue entre Madame Boishébert (102) et le mur de l'évêché et on y met une pièce de canon qui battra dans la grande coste ; on fait miner devant M. Cordeneau (103) pour rendre ce chemin praticable pour les voitures.

La maison du Sieur Marchand va être rasée, M. de Pont le Roy, ingénieur, luy a signifié cette fameuse nouvelle ce matin. On en a fait l'estimation, ce qui fait présumer que le Roy luy payera ; sy cela

est, il se trouvera peut-être plus riche que ne seront ses voisins par la suite.

On fait un corps de garde dans la maison de Madame Boishébert, et on a fait des meurtrières dans le pignon pour pouvoir fusiller en cas de besoin.

Nous avons ce jourd'huy 8 batteaux armés chacun d'une pièce de 8. et une carcassière armée d'une pièce de 24; les autres sont encore sur le chantier.

Par un courier venu d'en bas nous aprenons qu'il y a depuis St. Barnabé à venir à l'Isle aux Coudres 32 voiles engloises.

Un batteau du Roy, chargé d'effets et de munitions pour les chebeks en construction à St. Jean, a fait naufrage ce matin à la Pointe aux Trembles.

A 5 heures du soir nous venons de remplacer au magasin du Roy à M. de Lanaudière une tente et un prélat (104) qu'il avoit abandonné sur l'Isle aux Coudres lorsque les ennemis avoient paru pour y venir quoiqu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils missent à terre en si peu de tems. J'ai toujours oui dire que la prévoyance étoit la mère de la sûreté.

1759 Juin 13.—Aujourd'hui pour la première fois les hommes de la cavalerie ont entré dans la ville et ont été au château. C'est MM. de la Roche Beaucourt (105) et de St. Romme (106) qui en sont les capitaines ; leur uniforme est bleu avec paremens et collet rouge, et croise sur l'estomach.

Sur les 3 heures du soir, un grenadier de la Sarre a été blessé à mort d'un coup d'épée que luy a donné le Sieur Duffis Desauniers (107), négociant, à Montréal.

M. de Lotbinière, cy-devant ingénieur des fortifications de Carillon (108), a fait faire un pont sur la rivière du Cap Rouge, d'une construction nouvelle ; les voitures, au lieu de passer dessus comme à l'ordinaire, passent par dessous ; cet ouvrage est digne d'un tel inventeur.

Le grenadier blessé est mort à l'hôpital sur les 7 heures du soir ; il est mention qu'il avoit bu, ce qui l'avoit porté à insulter cet officier de milice, aussy a-t-on suprimé les quantines qui étoient dans les camps. C'est ordinairement l'usage en Canada, non de prévoir les évènemens, mais bien de les réprimer lorsqu'il est arrivé quelque accident fâcheux.

Le Sieur Faribault (109) employé au bureau du contrôle a eu son congé ce jourd'huy ; c'est en vérité un original dont je n'ai jamais vu de copie.

1759 Juin 14.—A 11 heures du matin, le feu a pris dans la maison de M. Bernier (110) commissaire des guerres ; heureusement qu'il a été arrêté et n'a fait aucun progrès.

Nous venons d'aprendre que 6 ou 7 vaisseaux et frégattes angloise avoient fait la traverse et sont venus mouiller le long de l'Isle St. François ; avouons à notre honte qu'ils sont à présent meilleurs pilottes de la rivière que nous et d'ailleurs favorisés par les vents.

" 15.—Le vent continue toujours nordet ; grand frais. Il n'est pas ordinaire que dans la saison où nous sommes les vents soient aussi opiniâtres ; tout est pour les Anglois.

Nous équipons au magasin tout le monde, prestres, moines, picqueurs, etc., il est en vérité surprenant que dans un tems aussy critique que celuy d'à présent, on prodigue de cet façon les marchandises du Roy ; il serait impossible que les siennes pussent suffire, si on n'avoit pas quelques particuliers qui en sont bien pourvus et qui avec beaucoup de plaisir les cèdent au Roy. J'ignore les prix de vente, mais ils doivent être bien forts, d'autant que ces particuliers avoient été trompés, ayant demandé des vivres ; on a envoyé beaucoup de marchandises, tant sèches que liquides. Dieu veuille que nous n'en souffrions pas (111).

Par une lettre de M. de Courtemanche qui est à l'Isle, nous aprenons que les Anglois venoient dans des berges pour descendre à terre, et que lui avec son monde étoient sur le bord de l'eau pour les recevoir, mais que malheureusement les sauvages micmacs s'étoient montrés, qu'aussitôt ils avoient reviré de bord et étoient retournés à leurs vaisseaux.

La gabarre l'*Entreprenante* (112) est armée de 4 pièces de canon, sçavoir 2 de 18 et 2 de 12. C'est le Sieur Blondelard (113) qui la commande.

Le Sieur Courval est party pour l'Isle d'Orléans afin de reconnaître la position des vaisseaux ennemis pour y conduire des cajeux s'il est possible.

M. Coquard (114), prestre, venant de la rivière St. Jean, repporte que les Anglois ne font aucun mouvement de ce côté, au contraire qu'ils font embarquer leurs troupes pour Boston, ce qui nous prouve que c'est pour remplacer celles qu'ils ont embarquées pour l'expédition de Québec.

" 16.—M. le Mercier, commandant d'artillerie, vient de partir (115) avec 4 pièces de canon de 12 et une forge pour battre les vaisseux anglois qui sont mouillés à St. François ; je crains fort qu'il ne leur fasse pas beaucoup de mal et je pense qu'il ferait mieux de rester icy ; du moins on ne se moquerait pas de luy.

Le brulôt le *Jaloux* commandé par le Sieur Berthelot vient de mettre à la voile sur les 10 heures du matin ; il doit partir pour le nord de l'Isle et en remontant, comme s'il feignoit de venir d'en bas, doit accrocher un vaisseau ; voilà ce qu'il projette, mais je doute fort qu'il l'exécute (116).

M. de Mombeillard (117), capitaine des canonniers, vient de partir pour établir des batteries sur des redoutes qui sont à Beauport (118).

On commence à préparer des mâts pour barrer l'entrée de la petite rivière ; on fait des chaines aux forges pour les enchaîner les uns aux autres.

Il nous arrive journellement une grande quantité de miliciens des gouvernemens de Montréal et des Trois-Rivières.

Il vient de nous arriver de Chambly dans un bâtiment 6 à 700 bombes de 12 pouces, et plusieurs affuts de campagne de différens calibres.

1759 Juin 17.—Les sauvages abénaquis aux ordres de M. de Courtemanche, ont fait 8 prisonniers dont un officier ; les ennemis avoient eu connaissance du brulôt (119) que nous avions mouillé au nord de l'Isle, ils avoient détaché 7 à 8 berges armées pour l'aller prendre, mais les sauvages ayant embarqué dans leurs canots avoient donné à la poursuite, en ont pris un et les autres se sont sauvés (120).

Voicy ce que rapportent les prisonniers, qu'ils ne sont point inquiets de leur flotte quoiqu'ils n'en ayent point de nouvelle, qu'ils ne l'attendent que dans trois semaines, qu'elle doit être composée de 29 vaisseaux de ligne, 30 frégattes et 100 navires de transports, 15 mille hommes de débarquement (121), qu'ils ne comptent pas trouver plus de monde à Québec qu'ils n'en trouvèrent l'année dernière à Louisbourg, et qu'en attendant leur flotte ils doivent monter jusqu'au bout de l'Isle.

30 cajeux du Sieur Courval sont prests et seroient partis, dit-on, si les Canadiens avoient voulu s'embarquer pour aider à les conduire ; 25 seulement se sont offerts à y aller (122) ; ainsi je ne sçais quand ils partiront.

M. Dumas (123), major général des troupes de la colonie, a fait une revue générale de tous les miliciens de cette ville ; M. le Marquis de Montcalm y étoit présent qui les a fort encouragés à se bien deffendre, que nous aurons affaire à des ennemis qui avoient été battus dans toutes les actions où ils s'étoient présentés et que nous devions espérer la même chose cette année ; on a répondu par plusieurs cris de : Vive le Roy (124).

1759 Juin 18.—M. le Mercier qui est à l'Isle d'Orléans demande 3 batteaux armés de canons ; on les luy envoie avec chacun 50 coups à tirer ; depuis ce tems nous avons entendu quelques canonnades, mais je pense qu'il n'y a ny vaisseaux coulés ny bruslés, quoiqu'il devoit les battre à boulets rouges.

On vient de donner les vivres pour 400 hommes (125) qui y vont pour donner du renfort.

Il vient de nous arriver de Montréal 70 sauvages outa8ois et sauteux qui sont venues à dessein de secourir leur père Ononthio.

Sur les 5 heures du soir, M. le Mercier vient d'arriver de l'Isle ; il rapporte que les ennemis avoient fait un grand feu sur nos batteries, et que même une de nos pièces avoit été frappée légèrement à la volée ; d'ailleurs ny morts ny blessés, ny aucun vaisseau de coulé ny bruslé, comme il se l'étoit promis ; il dit cependant qu'il les a fort endommagés, mais la preuve du contraire et qu'ils n'ont point souffert, c'est qu'ils n'ont point quité leur mouillage. Preuve incontestable de ce que je dis, c'est qu'il pouvoient aller plus haut ou plus bas. Ces ennemis rient de cette cacade et ses amis n'en disent mot ; pour moy je plains le Canada (126).

Nous venons d'équiper de pied en cap au magasin du Roy 35 séminaristes (127), ainsi que des armes et des munitions qu'on leurs a données ; cet armement suivant moy paroist très juste, il en faut absolument pour aller au combat, mais tout le reste me paroist assez hors de saison, d'autant que la plus grande partie de ces jeunes gens appartiennent à de bons bourgeois qui ont moyen de les habiller ; cependant personne n'est scandalisé de l'offre gracieuse ; au contraire tout le monde l'accepte volontiers non pas tant je pense par interest comme c'est à cause que cela vient du Roy notre bon maître.

Aujourd'huy pour la première fois une chaloupe carcassière et des batteaux armés ont été faire la patrouille dans le bassin, pour empêcher quelques berges qui pourroient venir rauder aux environs de la place.

" 19.—Le Sieur Bertelot commandant le brulôt le *Jaloux* est rentré ce matin ; il a eu un contre ordre que je croy être très à propos, car je ne pense pas qu'il réussisse, non plus que les autres qui arment (128).

A midy et demy on a lancé la batterie flottante à l'eau mais il faut encore beaucoup d'ouvrage pour la mettre à perfection ; elle a 60 pieds de long, 30 de largeur et 7 de bord, elle callera environ 2 pieds ½ quand elle aura son artillerie ; je ne croy pas qu'elle soit d'un grand secours pour le Canada ; au reste elle a bien coûté de l'argent (129).

Pendant la nuit dernière un jacobite, c'est le nom qu'on a donné aux

batteaux armés, étant amarré au quay de construction, le vent l'a tourmenté de sorte qu'il a tourné et la pièce a tombé à l'eau.

Il court icy un bruit que 5 de nos canonniers que nous avons à Carillon ont sauté dans un magasin dans lequel ils chargeaient des bombes ; on ajoute aussy qu'il y a un officier ; Dieu veuille que cette nouvelle se détruise, mais je crains beaucoup que non, mais les évènements fâcheux ont presque toujours des avant courriers (130).

1759 Juin 20.—Par un courier de M. Aubert, nous apprenons que le 17 du présent l'ennemi a paru à St. Barnabé ; on ne sçait pas positivement ses forces, n'ayant bien pu les distinguer (131), suivant toute aparence c'est l'avant-garde de la flotte ennemie, qui ne peut pas être fort loin, ayant toujours été bien favorisée par les vents.

Le tems vient cependant de se mettre au beau ; nous en avons d'autant plus besoin que les ouvrages n'avancent point et même la pluye les dégrade beaucoup.

M. de Lotbinière a fini le pont sur la rivière Jacques Cartier et comme celui du Cap Rouge avoit été endommagé par les gens de pied, il y a fait retoucher pour le rendre parfait.

Nous venons d'habiller de pied en cap un officier anglois dit-on, car il a plus l'air d'un matelot que d'autre chose. Qu'importe, on l'équipe toujours comme officier ; leurs mousses en sont chez nous, et nos officiers sont de petits garçons chez eux (132).

" 21.—Un courier venant d'en bas rapporte qu'il y a, compris les vaisseaux dont nous eusme nouvelle hyer, 132 voiles (133), sans y comprendre 32 qui sont depuis l'Isle aux Coudres jusqu'à l'Isle d'Orléans, ce qui fait ensemble 164 voiles, suivant le rapport du prisonnier. Nous pensons que c'est toutes leurs forces.

On fait une batterie de 2 pièces de canon entre le Château St-Louis et la maison du grand Girard, on démolit le pignon d'Aimé (134) pour découvrir la grande coste.

On a fait des batteries dans toutes les redoutes de Beauport, depuis le sault Monmorency, à venir sur le bord de la petite rivière ; on a fait beaucoup d'ouvrage depuis que nous avons nouvelles des ennemis, mais il nous en reste encore beaucoup à faire ; mais il faut du tems aux ennemis pour se préparer à la descente.

Je ne puis m'imaginer malgré les grands préparatifs qu'on fait pour incendier la flotte ennemie, qu'on pourra réussir ; il y a longtems qu'il est fait mention de cajeux en Canada ; d'ailleurs une flotte en pays ennemi se tient bien sur ses gardes.

On fait beaucoup de chariots couverts pour le transport des munitions et des vivres ; on s'est servy pour cela de charettes à foin qui sont couvertes avec des toiles peintes.

L'abat de pluye qui est venu hyer a fait beaucoup de tort aux retranchemens ; on travaille à les réparer partout où il est besoin et on ne néglige rien pour se mettre en sûreté autant qu'il est possible.

Nous avons 12 jacobites et 6 carcassières de préparés ; c'est tout ce qu'on veut en faire ; cela pourrait être bien bon en cas de descente et pour empêcher les berges d'approcher la nuit.

Toutes les batteries de la Basse Ville, ainsy que celles des Remparts, vont être commandées par des officiers marins (135), à la réserve de la batterie royale qui est commandée par M. Parent, père, capitaine des canonniers de milice.

Les batteries de mortiers sont commandées par des officiers d'artillerie et servies par des canonniers bombardiers.

On fait faire une casemate (136) avec un blindage chez Madame Péan (137) ; je crois que c'est pour M. Daine (138) ou peut-être pour quelques autres, car je ne pense pas que M. l'intendant (139) y aille ; je croy qu'il ira plustost au camp.

Les particuliers de la Basse Ville envoyent leurs effets chez ceux de la haute et ces derniers envoyent les leurs à la campagne, preuve qu'ils ne se croyent pas en sureté chez eux.

Malgré les ordres réitérés de M. de Vaudreuil qui ordonnoit à tous les miliciens des 3 gouvernemens de faire mettre leurs armes en état et chargeoit les capitaines de prêter la main à l'exécution des dites ordonnances, malgré ces ordres qui auroient dû être suivis exactement, il s'en trouve une si grande quantité qui sont hors d'état de servir, que la salle d'armes se vuide journellement et se remplit d'un fatras d'armes inutiles ; il est impossible aux ouvriers de les radouber à mesure ; Il arrivera infailliblement que nous en manquerons.

M. l'intendant, à ce qu'on dit, tire des lettres de change à vues sur ses propres fonds à ceux qui veulent lui remettre des espèces et ces mêmes espèces sont à ce qu'on dit destinées à acheter des grains et farines dans le gouvernement de Montréal, d'autant que les habitans ne veulent point vendre en papier à quelque prix que ce soit. Dans les circonstances où nous sommes il en faut, quoique le munitionnaire aie une permission exclusive d'en faire embarquer. Ce party qu'on prend suivant moy est fort dangereux, car il vaudrait autant dire aux habitans : le papier ne vaut plus rien, ne vendez que pour des

espèces. Il faut apparemment que nos puissances fassent ce que veulent les habitans et non pas que les habitans leurs soient subordonnés comme je le croyois (140).

1759 Juin 22.—...Le nombre de nos forces peut être à présent de 13 à 14 mille hommes effectifs, mais si l'on compte sur les bâtimens et équipemens, l'on en trouvera bien 16,000 (141). Il n'est pas malaisé de remarquer des abus ; tous les majors tirent des billets sans qu'il y ait eu aucune revue de commissaire, ce qui cependant est d'une grande conséquence ; mais comme on est sy occupé, cela passe avec les plus gros.

" 23.—Nous venons d'équiper un grand nombre de miliciens, et comme on ne peut pas leur fournir le tout en nature, voici la façon dont on les paye. La cravate 8 livres, le capot 18 livres, le bonnet drapé 2 livres 10, et ainsy à proportion des autres articles. Il faut noter que les marchandises sont à plus de 200 pour 100 ; les dupes se fond payer, ceux qui ont de l'esprit gardent leurs billets, mais tost ou tard ils seront dupés, pour ne pas dire volés (142).

On a barré l'entrée de la petite rivière comme on se l'étoit proposé ; à chaque mât il y a un ancre qui le retient et l'empêche de dériver au courant. Il est certain que quand bien même l'enenmy voudroit pénetrer dans cette partie, il y trouveroit beaucoup de difficulté, étant impossible que les berges puissent passer dessus. D'ailleurs nous avons sur les quais du palais au moins 40 bombes à feu qui les poivreroient bien s'ils s'y présentoient.

On commence à découvrir les maisons du Sault au matelot ou du moins celles qui se trouvent sous la volée de canons. Je pense qu'il seroit très à propos de le faire à toutes les maisons de la Basse Ville, afin de prévenir par là les incendies qui me paroissent inévitables si les ennemis établissent des batteries à la Basse Ville. Cependant l'on doit avec juste raison s'en rapporter aux généraux qui doivent prévoir à tout ; je crains qu'ils se trompent.

On fait une palissade dans le Cul de sac qui règne depuis la maison de Chevalier jusqu'au quay de construction.

Il y a sur ce quay deux batteries dont une de 3 pièces de 24 qui bat dans l'entrée du bassin et dans la rade et la 2e est derrière la frégatte ; elle est de 4 pièces de 8 ; celle-cy bat dans la rade ou elle ne ferait pas grand mal ; suivant moy cette partie me paroit très foible ; je ne puis m'imaginer pourquoi on y travaille pas ; il faut apparemment qu'on ne le croye pas nécessaire, mais on peut se tromper, car les vaisseaux ennemis peuvent parfaitement passer avec un bon vent, et

d'ailleurs un vaisseau ne coule pas quand bien même il est touché. Enfin la fin nous aprendra le reste.

Dans le cours de la journée le feu manqua de prendre à bord du brûlot l'*Ameriquain* qui est à l'Anse des Mères par du bray que l'on faisait chauffer ; cependant on devroit bien y prendre garde, l'accident de la *Toison d'or* doit encore être en mémoire (143).

1759 Juin 24.—Nous venons d'apprendre qu'un gros vaisseau anglois avoit fait la traverse (144) hyer au soir, quoy que le vent étoit contraire, il a joint les autres au bout de l'Isle qui y sont au nombre de 12. Nous apprenons aussy qu'ils font un hôpital à l'Isle au roc, où ils transportent leurs malades.

Un courrier venant de Montréal nous annonce qu'il doit nous arriver incessamment 2 ou 300 sauvages Renards et Poutouétamis. Ils ne veulent point aller à Carillon disant que leur père Ononthyo étoit sur le bord du grand lac, qu'ils vouloient se joindre à lui pour faire la grande guerre ; j'ai bien peur qu'ils ne nous fassent plus de mal qu'à nos ennemis mesmes.

M. de Lanaudière, chevalier de St. Louis, est actuellement occupé à achetter des bœufs et vaches dans les campagnes, pour le munitionnaire ; c'est un de ses premiers commis ; cette nouvelle dignité lui est plus lucrative que la première ; d'ailleurs un coup de corne n'est pas si à craindre qu'un coup de canon qui fait très souvent la récompense des bons officiers (145).

On travaille journellement à tirer des lignes d'une redoute à l'autre, depuis la Canardière jusqu'au Sault Montmorency ; je crois que cet ouvrage ne servira qu'à en imposer aux ennemis et qu'ils ne feront jamais leurs descente dans cette partie, ou du moins s'ils sont assez fous, ils y seront étrillés.

Un courrier venant de la Baye St. Paul rapporte que le 22 du présent il avoit compté 68 bâtimens à la vue de l'Isle aux Coudres, sans y comprendre ceux qui sont à l'Isle d'Orléans ; il dit aussy qu'un vaisseau avoit échoué, mais qu'il s'étoit relevé.

On vient de battre un banc et mettre des affiches aux endroits accoutumés pour prévenir tous les citoyens de la Basse Ville ainsi que des fauxbourgs, de prendre leur précautions pour se retirer à la Haute Ville ou ailleurs avec leurs effets, sitôt que les vaisseaux anglois paroitroient, étant informés que leurs projet étoit de canonner et de bombarder la place.

" 25.—Les vents règnent de la part du sud douest, cependant il y a apparence qu'ils ont été différens en bas, d'autant que l'escadre ennemie a monté la rivière en très peu de tems.

A 7 heures du matin nous avons équipé en guerre, tel est le titre de l'ordre les 4 hoctons (146) de M. l'intendant, sçavoir de chacun un capot, 3 chemises de coton, une culotte de panne et 2 paires souliers de bœuf tannés. Avec pareilles armes on peut se défendre.

Dans le cours de la journée d'hyer, un cavalier a été tué le sabre à la main par un grenadier de Languedoc.

1759 Juin 26.—Les vents continuent toujours de la part du sud-ouest, mais cela n'empêche point l'escadre angloise d'avancer, et de faire même la traverse ; on en compte 64 mouillés à St. François.

On rapporte que le 24 du courant, 4 de leur bâtimens avoient échoué à l'Isle aux Coudres ; il n'est pas fait mention s'ils sont gros ou petits (147).

La batterie flottante est enfin sortie de la souille pour aller prendre son artillerie au quay de contruction ; il y a encore bien pour 5 ou 6 jours d'ouvrage pour la mettre à perfection. On ne sçait pas encore comme elle marchera, mais je pense que ce sera très doucement, et avec beaucoup de difficulté.

Les tourtres passent beaucoup depuis hyer ; nous aurions bien besoin d'en tuer, mais les ouvrages du magasin sont si grands qu'il est impossible d'en sortir un moment.

Il a été délivé ce matin des magasins du Roy 5 pots d'eau de vie pour Madame la marquise de Vaudreuil qui retraite du costé des 3 Rivières (148).

Nous venons d'équiper au magasin du Roy MM. du Chesnay (149) et de la Gorgendière (150), le premier est capitaine des gardes à M. de Vaudreuil et l'autre son aide de camp ; nous avons aussy donné en outre 12 brides à haut mords pour compléter l'équipement de la maison.

A une heure après midy, j'ai envoyé partie de mes effets à l'Ancienne Lorette, ainsi que de la farine, du lard, et deux de mes petits enfants (151).

Nous venons d'apprendre qu'il y a 4 ou 5 vaisseaux anglois de mouillés à St. Laurent ; suivant toute apparence ils paraitront au premier jour.

Par la multiplicité des équipemens, nos magasins se trouvent vuides de toutes marchandises ; cependant il nous reste beaucoup de décrottoires (152) ; c'est en vérité de quoi nous sommes mieux fournis, mais malheureusement personne n'en veut prendre.

" 27.—A 6 heures ½ du matin, 1 vaisseau et 2 frégattes angloises se sont avancées au bout de l'Isle où ils ont mouillé ; les vents étant de la

part du nordet et le tems très beau, ils sont restés à l'ancre environ une heure et demie, après quoi ils ont levé et se sont laissé acculer au baissant jusqu'à St. Laurent ; il n'est pas douteux que pendant ce tems les ingénieurs reconnoissoient la situation de la place ainsy que des travaux qu'on a faits à Beauport (153).

Une soixantaine de sauvages ont passé la nuit à l'Isle d'Orléans près de quelques anglois qui étoient à terre ; ils ont passé la nuit les uns et les autres sans se découvrir jusqu'au point du jour qu'ils se sont reconnus ; aussitôt la fusillade a commencé et les sauvages se sont embarqués aussitôt ; les sauvages ont tué un anglois, et suivant leur barbare coutume lui ont levé la chevelure (154).

Sur les 3 heures après midy ma femme a party pour se rendre à l'Ancienne Lorette avec 3 de nos enfants (155), elle a essuyé dans sa route un très mauvais tems causé par un orage affreux.

Hyer un canadien du camp de la Canardière a été tué accidentellement, par un coup de fusil.

Nous aurons cette nuit dans la place une garde de 7 à 800 hommes Tous les carcassières et batteaux armés doivent commencer la patrouille dans la rade, et entre la pointe de Lévy et Beauport, avec ordre de tirer sur tous les bâtimens de mer qu'ils découvriront et qui ne répondront pas le mot de guet.

A 7 heures ½ du soir ; nous apprenons par un homme de la pointe de Lévy envoyé par Baptiste Carié (156), qu'un vaisseau anglois avait échoué sur l'Isle d'Orléans à 4 heures pendant l'orage ; il ajoute qu'il pense que l'équipage aura péry, et moy je pense que non ; les vents continuent toujours de la part du nordet ; grand frais.

1759 Juin 28.—Pendant la nuit la garde que nous avions à la Basse Ville a vu passer plusieurs berges qui dérivoient au courant ; ils ont même sauvé plusieurs chaloupes ; à 6 heures on en a encore sauvé 4, ainsi que plusieurs débris de vaisseaux, des chassis, des portes d'armoires et de chambre, ainsy que des morceaux de figures jusqu'à même des chapeaux, preuve incontestable que l'escadre a beaucoup souffert soit par les abordages ou échouages (157).

Messieurs Deplaine (158) et Aubert qui arrivent d'en bas où ils étoient en observation rapportent qu'ils avoient vu 7 bâtimens échoués sur l'Isle d'Orléans ; cet orage se sera peut-être fait subir plus bas, la suite nous apprendra ce qui s'y est passé.

A une heure après midy nous découvrons un bâtiment échoué à l'Anse du Fort, on y distingue du monde qui le décharge avec des berges et chaloupes, et portent à terre.

Nous venons d'apprendre que les anglois avoient débarqué hyer (159) à l'Isle d'Orléans ; on estime 3 à 4000 hommes. On dit aussy qu'il y a le long de Beaumont et St. Michel beaucoup de berges et chaloupes échouées ; le Sieur Varembouville (160) vient d'être détaché pour y aller mettre le feu.

Sur les 10 heures du matin la batterie flottante ayant pris son artillerie vient de mettre à la voile ; elle va se rendre à l'entrée de la rivière de Beauport ; à 2 heures après midi elle a soufflé ses canons (161).

1759 Juin 29.—M. le Marquis de Vaudreuil donna l'ordre hier au soir pour faire partir les brûlots (162) ; en conséquence de cet ordre, sur les minuit, ils appareillèrent de cette rade à dessein d'aller accrocher les vaisseaux anglois dont les premiers étoient en deçà du trou St. Patris (163) ; tout semblait estre favorable pour l'exécution du projet ; les vents étoient très beaux et une nuit des plus sombres, mais je ne sçais par quel hasard le commandant mit le feu à celui qu'il commandait à près d'une lieue en deçà des ennemis (164). Cette manœuvre nous fit juger qu'il devait être arrivé quelque accident à bord du brûlot, mais quelle fut notre surprise lorsqu'à l'instant nous voyons tous les autres qui s'enflamment à peu près à la même distance (165); voilà quel a été l'effet de tant de dépenses (166) occasionnées pour l'armement de ces brûlots, dont le munitionnaire (167) avait été le conducteur ; ceux qui les commandoient méritent une part dans ce journal, affin qu'en pareil cas on n'y soit plus trompé (168).

Le Sieur Delouche (169), commandant,
" de Loumeau (170)
" Berthelot (171)
" Marchand (172)
" Grammond (173)
" Descamps (174)

Dubois de la Miltière (175) péry dans celui qu'il commandait avec 2 ou 3 matelots.

Voilà le progrès que l'on devoit attendre de cette expédition, dont un étourdy auquel on avoit pris trop de confiance étoit à la teste.

Il nous en reste encore un (176) qui suivant moy aura le même sort ; il est vray que nous en serons débarrassés. Je dis débarrassés parce qu'ils ont manqué plusieurs fois de nous faire bruler.

Il y a deux jours que le Sieur Courval (177) avoit préparé 60 cajeux pour y aller aussy, mais les vents et les courans les ont entraînés au Sault Montmorency, où ils sont actuellement ; j'avoue que j'y avais eu confiance jusqu'à présent, mais je la perds en vérité entièrement, d'autant que la cacade des brûlots (178) les fera bien veiller.

Nous apprenons que les ennemis débarquent de l'artillerie à 'Isle d'Orléans, qu'ils y ont aussy un parc dans lequel il se voit quantité de bestiaux ; il se voit d'icy un camp qu'ils commencent du costé du nord, il paroit y avoir 200 tentes; on diroit à voir leur manœuvre qu'ils auroient envie de nous attaquer un peu.

Dans le cours de la journée d'hyer, Monsieur le marquis de Montcalm lieutenant général des armées du Roy, fut camper à Beauport.

A 9 heures du matin le Sieur Varembouville revient de Beaumont, il rapporte qu'il a vu 9 bâtimens d'échoués (179) et qu'il pense que plusieurs se relèveront, que plusieurs autres paroissent avoir souffert dans les abordages, qu'il peut y avoir de 140 à 150 voiles le long de l'Isle d'Orléans, mais une grande quantité de petits de transport.

Il a été publié ce matin à la grande messe qu'on ne sonneroit plus pour aucun office, batêmes et enterremens, et qu'on sonneroit seulement qu'à 10 heures du soir ; je ne sçais pourquoi on fait cela ; cependant je pense que c'est en cas qu'il y eut quelques alertes à la ville, et que par le son des cloches on serait averty dans les camps ; on a fait mettre 2 pavillons dans le haut du clocher.

Je ne puis en vérité comprendre pourquoy M. Pelgrin n'est pas employé; cent et cent fois il a fait offre de ses services et de ses lumières, il paroit qu'on n'en veut pas absolument ; c'est cependant un parfait honneste homme ; si j'osois je dirois que c'est cette qualité qui l'empêche d'avoir de l'occupation ; je pense en outre qu'il y a des personnes qui approchent du cabinet et de qui en partie les ordres sont émanés, qui sont très pernicieux au bien de l'Etat, ce qui fait que très souvent on adopte dans les conseils le faux pour le vray; je souhaite de tout mon cœur me tromper et que la suite me dissuade de ce que je pense.

Je pense aussi qu'il se commet un abus considérable dans la délivrance des vivres ; nous avons ordre de délivrer pour ainsi dire sur toutes les signatures. Il n'y a aucune revue ny de commissaires ny d'autres; tout le monde tire à sa fantaisie ; je crains beaucoup qu'on ne soit la dupe de tant de confiance, d'autant que ces sortes de provisions devroient être de la plus grande économie, premièrement étant une chose qui coûte beaucoup au Roy, secondement nous courons risques d'avoir pour longtems les ennemis sur les bras, et troisièmement parce que je croy qu'il n'y a pas autant de vivres comme beaucoup de personnes se l'imaginent ; y aiant une grande partie des cargaisons du munitionnaire qui se sont métamorphosés en marchandises seiches et liquides (180)

Nous sommes toujours très inquiets de savoir dans quelle partie les ennemis tenteront une descente. Comme Beauport est en quelque façon le plus beau terrain et le plus propre, on pense que ce sera là où il tentera ; c'est là aussy où est le gros de notre armée, y ayant environ 11 à 12 mille hommes ; ainsi si l'ennemy y vient, ce que je ne puis me persuader, il n'y aura pas bon marché.

M. le marquis de Vaudreuil, grand Croix, abandonne le gouvernement de la place à M. de Ramezay (181) et va camper à Beauport ; je pense que l'air y sera plus tempéré que celui de la ville (182).

Sur les 7 heures du soir, un soldat de Languedoc a été tué l'épée à la main par un soldat de la cavalerie.

1759 juin 30.—Il paroist à Beaumont une grande fumée, il y a toute apparence que les ennemis y ont mis pied à terre (183) et qu'ils y font brusler quelques maisons ; hyer à 7 heures du soir, il nous ariva de Montréal 230 sauvages outaouais, commandés par le Sieur Langlade (184) leur interprète.

1759 Juillet 1.—Hyer dans le cours de la journée on vit des troupes angloises qui débarquoient à la pointe de Lévy et poussoient un gros d'armée d'environ 3000 hommes qui marchoient en bataille ; le Sieur Charest l'aîné (185) demande à y aller et demande du monde pour empêcher la descente ; M. le Général luy promet de le laisser passer mais il ne veut lui donner personne. Cependant à midy il y traverse et il se trouve à la teste d'une 30ne de canadiens du lieu et débouche par le chemin où les ennemis venoient par terre de Beaumond ; aussitôt la fusillade commença, mais comme notre party était trop foible nos gens fusilloient en se repliant, et cela n'empêchoit pas que les ennemis ne perdoient toujours quelqu'un : les sauvages abénakis qui avoient traversé accoururent au bruit, ce qui à leur approche fit plier les ennemis, et finalement l'action se termina par une 60ne d'anglois de tués et un grenadier que les sauvages ont fait prisonnier ; M. Charest n'a perdu personne de son petit détachement, mais les sauvages y ont eu 3 blessés, dont un mortellement (186).

Voicy la déposition de ce prisonnier, que l'ordre étoit donné pour l'attaque général qui devoit se faire à Beauport de minuit à une heure et que les mouvements qu'ils avoient fait à la pointe de Lévy n'étoient à d'autre dessein que pour nous faire diviser.

La déposition du prisonnier a fait changer le projet (187) qu'on avoit fait qui étoit d'envoyer 3000 hommes à la pointe de Lévy ; au contraire toutes les troupes et milices ont passé la nuit aux retranchemens, mais soit que le prisonnier en ait imposé ou que le Général

n'eut fait changer l'ordre, nous avons passé la nuit fort tranquiles et nous n'avons rien vu.

A 4 heures du matin après que tout le monde a été relevé, nous avons eu une alerte causée par une fusillade au camp des Canadiens (188) ; je ne sçais au juste ce qui l'a pu occasionner, mais elle a duré au moins 20 minutes ; les troupes ont repris les armes à l'instant ; nous avons été aussi très inquiets dans la place et à la fin on s'est aperçu que ce n'étoit rien, quelqu'un rapportant que nos généraux avoient fait faire cela sous main pour voir si les Canadiens étoient prompts au feu.

Depuis 9 heures du matin jusqu'à 11 il y a eu une canonnade de 5 à 6 batteaux et une carcassière qui ont été dans le bassin pour battre le camp des Anglois qui est dans l'anse à M. Charest ; pendant ce tems deux frégattes angloises se sont laissé dériver, y ayant flot pour tâcher d'engager nos batteaux et lorsqu'ils ont été à portée ils ont fait feu sur eux ; 3 à 4 de nos boulets ont porté à bord d'une frégatte, mais n'ont pas paru l'incommoder, ou du moins nous ne nous en sommes pas aperçus ; ce petit combat a duré environ 2 heures, et il y a eu de part et d'autre plus de 130 coups de canon de tirés, les ennemis ont eu du monde de tués dans leur camp, mais on ne sait pas combien (189).

Les sauvages 8ta8ois au nombre de 50 étoient partis ce matin pour aller à l'Isle d'Orléans ; à 2 heures ils sont revenus ayant tué deux Anglois à la porte des tentes (190).

Quelques-uns rapportent que les ennemis débarquent de l'artillerie à la pointe de Lévy ; cette partie est bien menaçante et beaucoup à craindre pour la place, mais en vérité on n'y fait pas plus d'attention que s'il n'y avait aucun risque à courir de ce costé là (191).

1759 juillet 2.—Les ennemis font de grands mouvements à la Pointe de Lévy ; ils font défiler leurs troupes comme s'ils vouloient les faire voir, ou comme s'ils tentoient de faire une descente du costé de l'Anse des mères ou ailleurs en haut, mais on prend tout pour des feintes de ce côté là et on les attend constamment du costé de Beauport, comme s'ils ne pouvoient tenter ailleurs ; nos généraux sont expérimentés ; Dieu veuille qu'ils ne soient pas trompés, mais je le crains fort.

A une heure après midy les ennemis ont paru sur une hauteur à la Pointe de Lévy, on leur a tiré même 2 à 3 coups de canon de la place ; il paroissoit y avoir 7 à 800 hommes, qui ont fait divers mouvemens, tantôt en bataillon quarré et d'autres fois rangés sur 3 ou 4 de hauteur en haye. Sur les 6 heures du soir comme ils étoient près d'un petit

bosquet, il a parti une 30ne de coups de fusils sur eux par des habitans du lieu ; à l'instant les ennemis se sont éloignés et se sont rangés en bataille sur une hauteur ; sur les 7 heures ½ du soir un de ces habitans s'est détaché et est venu en ville ; il rapporte qu'ils en ont tué 14 de cette décharge.

1759 Juillet 3.—Une berge angloise est venue dans la rade à la demi-portée du canon de la place ; on lui a envoyé un coup de canon qui l'a bien rasée ; elle s'est retirée.

Pendant toute la nuit il a fait une très grosse pluie ; il ne paroit rien de nouveau à la Pointe de Lévy quoique les ennemis y aient fait grand mouvement toute la nuit ; je crains beaucoup qu'avant qu'il soit peu nous n'y découvrions quelques batteries de leur façon et qu'ils ne nous rendent au centuple les 3 coups de canon que nous leur prêtames hyer (192).

Leur camp qui est à l'Isle d'Orléans a beaucoup grossy ; toutes les chaloupes ou beaucoup du moins sont le long de terre ; il sembleroit à voir leur mouvement qu'ils voudroient se décider à une descente.

Ils ont aussi un nouveau camp à la Pointe de Lévy audessus de la cabane des pères ; il paroit même qu'ils s'y retranchent ; on ne peut pas bien voir le nombre de leur tentes, étant cachées par le bois.

M. de Lanaudière avoit demandé au médecin à se faire soigner et purger, mais malheureusement que M. de Vaudreuil a donné ses ordres pour que tous les officiers eussent à se rendre au camp ; ces ordres ont prévalu sur ceux du médecin, de façon qu'il a fallu partir aussitôt ; on espère que l'air de la campagne lui sera plus favorable que celui d'un hôpital et qu'il se portera bien en peu de tems ; on pense que cette espèce de maladie lui provient des peurs et fatigues qu'il a essuiés dans son voyage de l'Isle aux Coudres.

" 4.—Sur les 8 heures du matin un parlementaire de l'escadre angloise est venu dans le bassin ; on l'a été recevoir à une distance de la place, il a remis des lettres, et aussitôt a fait route pour s'en retourner.

M. Charest avec 8 hommes a été en découverte à la Pointe de Lévy ; il rapporte que les ennemis sont retranchées près de l'église, mais qu'il ne paroist encore aucune artillerie à terre ; il persiste toujours à demander du monde pour garder cette partie mais on se moque de luy et on le refuse, et on lui dit même que s'il paroist si porté à défendre cet endroit c'est parce que son bien y est (193) ; son escorte a 4 havresacs qu'ils ont pris près du camp.

Sur les 8 heures du soir M. le Mercier (l'omnis homo) a été porter la réponse du parlementaire ; on est venu le recevoir dans le bassin

et on l'a conduit à bord d'un vaisseau ; il y a passé presque toute la nuit avec l'équipage de sa chaloupe qui étoit composé de plusieurs officiers mariniers ; il y a eu pendant ce pourparler beaucoup d'interrogations de part et d'autres qui n'ont pas donné je pense grand éclaircissement ny aux Anglois ny aux François.

1759 juillet 5.—Voici le résultat du parlementaire d'hyer, le général Hwoulf (194) écrit à tous nos généraux ainsi qu'à M. Bigot à qui il adresse 2 bouteilles de liqueurs (195), ainsi qu'une lettre d'une de ses sœurs ; il a demandé si M. de Léry (196) avoit bien eu peur à Beaumont lorsqu'il abandonna son chapeau, épée et ses papiers, et s'il n'avoit pas oublié aussi quelqu'un de son détachement (197), on lui a répondu qu'il en avoit oublié quelqu'un, mais pas tant qu'ils avoient fait à la Pointe de Lévis ; il a demandé aussy des nouvelles de Carillon et s'il n'étoit pas pris ; on lui a répondu que non et qu'il n'y en avoit nulle apparence, et que nous y aurions du monde suffisamment pour recevoir ceux qui tenteroient d'y venir. Il a paru surpris de cette assurance, en disant qu'ils y avoient 20 mille hommes qui devoient en avoir formé le siège en may ; Il a fait compliment sur la façon d'envoyer nos brûlots, qu'ils avoient jugé par la manœuvre qu'on avoit faite qu'il y avoit eu de la méprise ; on lui a répondu qu'ouy mais qu'il nous en restoit encore auxquels on avoit plus de confiance ; finalement il a demandé qu'on lui envoyast le lendemain des chaloupes de l'autre costé pour y prendre une 20ne de femmes françoises qu'ils avoient à leur bord et qu'ils remettroient à terre. Tous ces discours ont été tenus à M. le Mercier qui était porteur de réponse.

A 11 heures du matin, 4 de nos batteaux ont traversé de l'autre costé sous le pavillon de parlementaire ; les anglois se sont rendus aussi et ont remis 23 femmes qui avoient été prises ce printemps dans un batteau en venant de Miramichy ; Madame Pommeroy (198) et Mademoiselle de St. Vilmé (199) sont du nombre et les autres sont des acadiennes ; ces dames rapportent que la nuit qu'on envoya les brûlots cela causa une grande alerte dans l'escadre ; une quantité de vaisseaux coupèrent leur cables et se laissèrent dériver les uns sur les autres ; depuis 3 ou 4 jours l'amiral leur avoit dit qu'ils avoient nouvelles de l'escadre françoise et même que le bruit couroit que les François avoient pris Halifax et Louisbourg, ce qui effectivement avoit causé une consternation remarquable sur les équipages, mais depuis ce tems l'amiral les avoit assurés que cette nouvelle étoit fausse.

M. l'intendant a envoyé 4 à 5 pannerées d'herbes à M. Douglas (200), commandant le vaisseau de guerre l'*Alcide* de Sa Majesté britannique, en reconnaissance de quelques bouteilles de liqueurs qu'il lui a envoyées.

3 frégattes angloises sont venues mouiller à l'entrée du bassin à portée de la batterie flottante qui est à la Pointe de Lessay ; je ne sçais pas pourquoi elle n'a pas tiré dessus (201).

A 7 heures du soir j'ai été me promener à la Citadelle ; il se voit un retranchement que les ennemis font sur le bord du chemin du Roy à la Pointe de Lévy ; il paroist y avoir 4 à 500 hommes travailleurs ; quantité d'officiers et soldats se promènent dans les champs aux environs, entr'autres j'ai remarqué un officier habillé en bleu, des bas bleus, et deux autres habillés en écarlatte qui sont venus jusqu'au bord de la coste ; ils me paroissoient examiner un terrain propre à faire quelques batteries.

1759 juillet 6.—Toute la nuit on a entendu beaucoup de bruit à bord des vaisseaux, comme s'ils avoient débarqué quelque chose ; je pense que ce peut être de l'artillerie ; ils font jour et nuit des mouvemens continuels, soit qu'ils veulent s'y établir ou qu'ils cherchent à nous faire faire diversion, mais je ne puis m'empêcher de penser que cet endroit dont ils s'emparent sera funeste à la ville (202).

Nous établissons de l'autre costé de la petite rivière une batterie de 5 pièces de canon pour renforcer cette partie en cas d'attaque.

Nous avons depuis le Cap Rouge 5 à 600 hommes ; on y fait mettre beaucoup de tentes afin de donner le change aux ennemis et pour les attirer dans une autre partie ; Dieu veuille qu'ils y soient trompés car autrement nous le serions beaucoup s'ils y venoient réellement ; on se fie beaucoup par la situation du terrain que la nature a pris soin de fortifier, mais enfin plusieurs places ont été prises et attaquées par les endroits les plus inaccessibles et il arrive souvent qu'on y trouve que la difficulté du terrain.

On barricade toutes les rues qui ont leurs sorties du costé de la grève ; enfin on prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir un assault.

A midy ¾ une berge angloise est venue au nord de l'Isle d'Orléans au devant du sault ; aussitôt quelques sauvages se sont embarqués dans 4 canots d'écorce et ont donné à la poursuite de cette berge qui aussitôt a décampé ; malgré la diligence de nos sauvages ils n'ont pu les joindre avant qu'ils aient attrapé terre ; les sauvages les ont fusillés, mais tous, à la réserve d'un officier blessé, se sont sauvés ; un abénakis l'a pris au collet pour l'amener vivant, mais cet homme

ne voulant point marcher et d'ailleurs voyant une colonne angloise qui fondoit sur eux, il a pris le party de lui casser la teste et lui a levé la chevelure. Les autres sauvages voyant que les gens couroient risques d'estre cernés se sont embarqués promptement et sont venus fusiller cette colonne, ainsi qu'un coup de canon tiré des batteries du Sault qui a tué 7 hommes ; 2 de nos sauvages n'ayant pu se rembarquer se sont jettés à la nage et ont traversé à la vue des ennemis, un desquels a reçu un coup de fusil à l'épaule ; les ennemis y ont eu 15 à 20 tués et autant de blessés (203).

Sur les 6 heures du soir, il s'est livré un petit combat de canonnade (204). la batterie flottante étoit à la Pointe de Lessay ; elle a commencé ; son premier coup a passé de part en part d'une frégatte ; cette frégatte et plusieurs autres lui ont riposté vivement, ainsy qu'un gros vaisseau qui a voulu estre de la feste ; ils ont au moins tiré sur elle plus de 80 coups de canon sans qu'aucun l'ait touché ; aussitôt une de nos carcassières et 4 jacobites (205) se sont avancés et ont fait un feu très vif pendant trois quarts d'heure. Ce combat n'a point cessé qu'à 7 heures ½, et plusieurs boulets ont porté à bord des vaisseaux ; en vérité ces batteaux font des merveilles.

1759 juillet 7.—Un déserteur anglois s'est rendu cette nuit à la nage au camp de M. le Chevalier de Lévis ; il est parisien et avoit été pris l'année dernière à Louisbourg ; il servoit avec eux par force à ce qu'il rapporte ; il assure qu'ils n'ont que 10 à 11 mille hommes de troupes, dont 4 à 5000 sont très bonnes mais que pour le reste c'est peu de choix n'étant en partie que des milices ; qu'ils devoient nous attaquer par trois endroits différens, 4 ou 500 Ecossais doivent venir par St. Joachim, le corps d'armée doit attaquer par Beauport, enfin le 3e doit attaquer la ville ; qu'ils ont 13 pièces d'artillerie à terre à la Pointe de Lévy, pour foudroyer la place, ainsy que deux galiottes à bombes, qu'ils espéroient un renfort de 5 à 600 hommes qui venoient de l'Amérique, qu'ils y avoient perdu 900 hommes (206) dans une descente qu'ils y avoient faite ; voilà ce que j'ai sçu de cette déposition.

M. de Lotbinière, cy-devant ingénieur en ce pays, a eu quelques altercations avec M. Decaire ingénieur ordinaire, de façon que les choses sont devenues si sérieuses qu'il fallut déguainer (207) ; le premier a reçu un coup d'épée qui lui passe dans l'épaule, mais qui n'est point dangereux ; si cet accident lui est arrivé il n'y a point de sa faute d'autant qu'il avoit fait son possible pour ne pas mettre l'épée à la main ; on pense qu'il gardera l'hôpital fort tranquilement pendant quelques mois, et sur la fin de la campagne il pourra sortir.

Il vient de nous arriver de Montréal 110 sauvages poutouetamis ; ils n'ont point arêté en ville ; ils sont allés droit au camp du Général.

1759 juillet 8.—Pendant la nuit les Anglois ont tiré plusieurs coups de canon sur le camp de Beauport ; le nombre de leurs vaisseaux augmente journellement dans le bassin ; ils aprochent réellement, je pense qu'ils en veulent descendre.

Ils travaillent sans relâche à la Pointe de Lévy à y établir des batteries ; depuis midy jusqu'à 3 heures on leur a tiré plusieurs coups de canon et des bombes de la place, qui toutes ont très bien porté ; cette expérience me donne une triste idée pour la pauvre ville de Québec.

Après midy les Anglois voyant qu'on tiroit sur eux à la Pointe de Lévy, ils ont pris leur revanche de leurs vaisseaux ; ils ont tiré sur le camp du Sault, ils ont canonné et bombardé depuis ce tems jusqu'à 2 heures après minuit ; il n'est pas mention qu'ils nous aient fait grand mal ; plus de la moitié de leurs bombes tomboient à l'eau ou crevoient en l'air (208).

Sur les trois heures après midy d'un petit vent du sud douest avec la mer baissante ils ont fait apareiller une de leurs frégattes qui a passé par le canal du nord ; elle est allée mouiller de l'autre costé du Sault à l'Ange Gardien ; sur les 6 heures du soir, plusieurs berges se sont rendus ensuite ; il y a toute aparence qu'ils veulent faire un débarquement dans cette partie ; si on veut si opposer le terrain nous y est fort favorable.

M. l'Intendant tient son palais au quartier général de Beauport ; ces chevaux se sellent à 9 heures du soir et passent la nuit en cet état afin de monter à cheval en cas d'alerte.

On estime que les Anglois ont mis à terre à l'Ange Gardien au moins 1600 hommes ; j'ai bien peur qu'on ait beaucoup de peine à les en chasser quoique la nuit prochaine il doit y traverser des Canadiens et des sauvages environ 1000 hommes, aux ordres de M. de Courtemanche.

Voicy la disposition de notre armée depuis le Sault Montmorency à venir à la petite rivière appelée St. Charles.

M. le Chevalier de Lévys tient le costé du Sault avec les troupes et miliciens du gouvernement de Montréal, ainsy que plus de 500 sauvages de différentes nations ; M. de Courtemanche commande ces sauvages.

M. de Repentigny avec 800 volontaires occupe le haut du Sault, dans les endroits où les ennemis pourroient le passer à gué (209).

Les régimens de la Sarre, Royal Roussillon, Guyenne, Béarn et Languedoc, et plus de 1000 Canadiens attachés à ces bataillons prennent du camp de M. le chevalier de Lévy et s'étendent jusqu'à la rivière de Beauport pour estre à portée de secourir les ailes en cas d'attaque, soit d'un costé ou d'un autre. M. le Marquis de Montcalm a son campement dans cette partie.

Les troupes de la colonie, les miliciens de ce gouvernement ainsi que ceux des 3 Rivières bordent la rivière de Beauport et s'étendent jusqu'à la petite rivière ; M. de Vaudreuil et de Bougainville sont dans cette partie. La cavalerie n'a point de camp fixé ; elle est pour se porter avec diligence dans les endroits les plus exposés.

On fait nombre tous ces corps réunis de 12 à 14 mille hommes qui sont couverts par de bons retranchemens d'un bout à l'autre ainsi que beaucoup de redoutes hérissées d'artilierie ; je ne pense pas que quand les ennemis auroient 15 mille hommes à y jeter, qu'ils pussent y réussir ; je crois aussi qu'ils connoissent bien les forces.

Du costé de l'Anse des Mères nous y avons 3 à 400 hommes et quelques sauvages ; cet endroit est fortifié naturellement, mais je ne puis m'empêcher de craindre pour cette partie (210).

1759 juillet 9.—Nous apprenons qu'il y a de la fusillade au Sault ; les vaisseaux tirent aussi sur le camp de M. de Lévy ; c'est sans doute pour amuser (211).

Voicy le résultat de cette fusillade, les sauvages 8ta8ois ont défait une 40ne d'anglois qui avançoient dans un peloton ; ils ont aussy foncé sur une colonne de 3 à 400 hommes qui aussitôt avoient plié mais qu'une seconde les ayant pris en flanc les avoient fort incommodés ; nous avons eu dans cette escarmouche 4 Canadiens tués et 3 sauvages et de blessé un canadien et 4 sauvages ; les anglois y ont eu au moins 100 hommes tués mais ils conservent la place (212), ils se campent en haut du Sault et ils y ont deux pièces de canon en batterie ; ils font bien leur maitier ; j'espère qu'ils nous apprendront le nôtre ; nous en avons bien besoin en vérité.

" 10.—Pendant la nuit on a bombardé du Sault les vaisseaux anglois qui s'étoient approchés dans le bassin ; plusieurs bombes les ont approchés de très proche, une entreautre a crevé audessus d'un vaisseau à une petite distance ; ils n'ont pas tenu longtemps, sans doute que la peur les a pris ; ils se sont retirés au large du costé de la Pointe de Lévy, hors la portée des boulets et de la bombe.

Sur les 7 heures du matin, un déserteur anglois (213) a traversé dans un méchant canot au devant de la place ; aussitôt qu'on l'a aperçu on a été le chercher ; voicy ce qu'il rapporte ; ils ont 6000 hommes

de débarqués à l'Ange Gardien ; qu'ils en ont au moins 3000 à la Pointe à Lévy ; voilà le nombre de toutes leurs troupes ; qu'ils avoient mis à la Pointe de Lévy un régiment de toutes sortes de nations qui n'avoient jamais voulu travailler, qu'ils avoient été obligés de les faire embarquer et mettre leurs troupes de marins à terre pour les remplacer.

Il dit en outre qu'ils ont 5 mortiers de 13 pouces à la Pointe de Lévy, et 10 pièces de canon de 24 ou 32, qu'ils devoient tirer la nuit prochaine ou le lendemain le plus tard, les batteries étant prestes.

D'heures en heure on leurs envoie une bombe sur leurs ouvrages de la Pointe à Lévy, mais je ne crois pas que cela leur fasse grand tort (214).

Sur les 7 heures ½ du soir, un matelot a été tué à la batterie Dauphine par un éclat de bombe tirée sur le rempart qui a crevé en sortant du mortier ; voilà le premier tué dans la place.

1759 juillet 11.—Un déserteur anglois s'est jetté à l'eau d'une frégatte et s'est rendu à la nage à notre camp de Beauport ; c'est un provençal dont le père est connu de plusieurs personnes d'icy pour un bon négociant ; ce garçon étant un fameux libertin, après avoir dépensé son argent, s'étoit embarqué dans un corsaire, ressource ordinaire des libertins ; il dit avoir été retenu 2 ans par les anglois ; il rapporte la même chose que celuy d'hyer et ajoute que les Anglois ont retranché leurs vivres à leurs troupes et équipages.

Nos sauvages et quelques Canadiens ayant traversé de l'autre costé du Sault ont surpris un détachement d'Anglois desquels il en a été tué une 60ne (215), un officier de milice en a tué 11 à sa part, mais malheureusement il a reçu un coup mortel dans la poitrine ; 3 autres Canadiens y ont été tués sur la place dont le fils de Trudelle de Charlesbourg en est un (216) ; quelques blessés, Canadiens et sauvages.

Les vaisseaux anglois restent toujours dans le bassin sans oser approcher du Sault ; ils craignent les bombes.

Les Anglois se fortifient toujours beaucoup à la Pointe de Lévy ainsi que pour les hauteurs de l'autre costé du Sault desquelles ils se sont emparés contre l'idée de M. de Vaudreuil, auquel on demanda du monde pour empêcher la descente, ce qu'il ne jugea pas à propos de faire.

" 12.—Pendant la nuit on mena une 40ne de batteaux du Roy au Cap Rouge pour traverser ce soir à la Pointe de Lévy et traverser à la rivière Détréchemins (217) ; ce détachement doit être de 12 à 1500 hommes, tant troupes règlées que Canadiens et sauvages, qui tous sont volon-

taires. M. Dumas doit commander en chef et M. Douglas (218), capitaine en second au régiment de Languedoc, commandant en second ; on compte beaucoup sur ce détachement ; Dieu veuille qu'il réussisse ; nous en avons bon besoin (219).

Sur les 9 heures du soir, les ennemis ont envoyé une fusée (220) de dessus une hauteur de la Pointe de Lévy, aussitôt après ce signal une galiotte a envoyé une bombe et une autre en même tems de leurs batteries de la Pointe de Lévy.

1759 juillet 13.—Les ennemis ont continué le bombardement toute la nuit ; on leur a riposté de la place et surtout aux galiottes qui se sont éloignées hors de la portée, mais les batteries nous en ont envoyé au moins 120 dont plusieurs maisons en ont été écrasées ; une a tombé sur la cathédrale, une autre sur l'église des Jésuites ainsy que sur plusieurs autres bâtimens ; la plus loin qui est tombé dans la place est à 50 pas de la porte St. Jean en dedans.

Quantité de femmes et enfants qui étoient restés dans la ville ont été beaucoup effrayés ; heureusement qu'il n'y a eu personne de tués ny même de blessés. Sur les 10 heures du matin, les ennemis ont un peu diminué leur feu ; les galiottes sont encore revenues, elles ont jetté quelques bombes, mais on leur en a envoyé de la place qui les ont obligés de décamper promptement et elles ne sont point revenues.

Voicy la réussite du détachement qui traversa à la Pointe de Lévy.— Sur les 11 heures ½ du soir ils traversèrent de l'autre costé en assez mauvais ordre ; ils débarquèrent à peu près dans le même goust.

Ceux qui devoient marcher à la teste se trouvoient à la queue ; finalement ils se mirent en marche ; voicy quelle étoit leur disposition, les sauvages marchoient devant et faisoient la découverte ; ensuite étoit M. Dumas avec la compagnie de réserve ainsy que les piquets des troupes de terre ; et la marine, séminaristes et plusieurs jeunes gens dans ce goust faisoient l'arrière garde.

Lorsqu'ils furent montés sur la coste qui est beaucoup escarpée, il y eut une espèce d'alerte ; les officiers crièrent de se tenir sur ses gardes; l'arrière garde voyant le centre qui défiloit crut que c'était les ennemis qui les approchoient ; aussitôt sans plus de réflexion ils firent feu dessus ; ceux qui étoient de l'avant se replièrent pour voir ce que c'étoit, de façon qu'une peur panique s'empara de l'arrière garde au point de se jetter dans la coste où les uns ont perdu leurs chapeaux, fusils, épées, souliers et même jusqu'à des bas ; il y a eu un Canadien de tué et 2 de blessés ; voilà en peu de mots la réussite d'un détache-

ment sur lequel on comptoit tant et qui effectivement auroit dû faire des merveilles ((221).

Il y a eu une grande canonnade au Sault ; nous y avons eu un Canadien d'emporté par un boulet ; il n'est pas mention que nous ayons fait beaucoup de mal aux ennemis.

1759 juillet 14.—Toute la nuit a été fort tranquile et à 7 heures du matin ils ont commencé à bombarder.

Deux soldats de la colonie ont déserté aux Anglois.

Les ennemis travaillent beaucoup à augmenter leurs batteries de la Pointe à Lévy ; ils paroissent en faire une au devant de la citadelle pour apparemment bombarder la poudrière ; suivant les mouvemens du jour la nuit ne sera pas trop tranquile.

Hyer à 7 heures du soir la carcassière la *Gentille* a tourné à l'arrière par un grain de vent ; 3 matelots se sont noyés et le reste de l'équipage a été sauvé par des chaloupes qui étoient aux environs ; on espère sauver la pièce à marée basse, y ayant peu d'eau.

" 15.—Les ennemis ont beaucoup canonné au Sault ; ils nous y ont même démonté une pièce.

Nos braves jacobites ont poursuivy et canonné des berges qui venoient de l'Isle à leur camp du Sault ; ils en ont même coulé une à fond ; les autres ont sauvé le monde et se sont sauvés avec beaucoup de promptitude à l'Isle d'Orléans d'où ils venoient.

Sur les 8 heures du soir ils ont commencé à bombarder ; ils nous ont jetté pendant la nuit 80 bombes et quelques coups de canon ; une femme a été écrasée dans la maison de M. Gaspé (222) par une bombe qui a tombé dedans ; ils continuent toujours le même jeu et nous avons à présent plus de trente maisons ou églises d'écrasées, mais cela n'est encore rien au prix de ce qu'il nous arrivera ; il faut pour se consoler s'imaginer que la ville étoit déserte, car je ne pense pas qu'il y reste beaucoup de maisons.

Il y a eu pendant la nuit une canonnade au Sault et même quelque peu de mousquetteries ; je ne pense pourtant pas qu'il y ait eu grand chose ; c'est sans doute nos sauvages qui sont allés se divertir à tirer sur les Anglois d'un bord à l'autre de la rivière ; sitôt que cela arrive le canon roule chez eux.

Sur les 10 heures du matin, un boulet tiré à la Pointe de Lévy a passé par dessus la ville, est venu tomber dans la prairie de M. Hyché (223) où il s'est enterré plus de 3 pieds d'avant après avoir cassé un gros pieu ; ce boulet pèse 30 livres.

" 16.—Les ennemis ont bombardé toute la nuit avec grande chaleur ; le nommé Pouliot (224) habitant du Cap Rouge a été écrasé par une bombe

audevant de la cathédrale ; les Sieurs Dufour et Brassard (225) ont été blessé légèrement par une autre qui a tombé entre eux deux sur le pas d'une porte où ils étoient.

Sur les 5 heures du matin une bombe a tombé sur le coin du pignon du Sieur Robin (226) ; il en a été quitte pour quelques planches qu'elle a emportées ayant tombé en éraflant.

Nous avons déserté du magasin du Roy, la place n'étant plus tenable, et nous avons été camper dans la (227) prairie de M. Hyché ; MM. le controlleur (228) et le trésorier (229) y sont venus aussy.

A 11 heures du matin un pot à feu ayant tombé dans la maison du nommé Chevalier dans la grande coste, elle a été embrasée aussitôt, s'est communiqué à celle de Treyvoux, celle de la veuve Chenevert, celle du grand Girard, celle de Madame Boishébert, celle du Sieur Cordeneau, et enfin celle du Sieur Dacier qui a été la dernière où l'on a coupé le feu (230). Au commencement de ces embrasemens les ennemis faisoient un feu très violent, mais on a fait jouer nos batteries avec tant de vivacité que les ennemis n'ont pu tirer que 2 bombes depuis midy jusqu'à 7 heures du soir; plusieurs pièces des ennemis ont été démontées et leurs batteries toutes criblées ; nous avons au moins tiré 7 à 800 coups de canon.

1759 juillet 17.—Les ennemis nous ont chauffé pendant toute la nuit d'une bonne façon ; ils se servent de 3 mortiers et 4 pièces de canon ; ils ont travaillé beaucoup toute la nuit à retenir leurs batteries ; il n'y a eu aucun embrasement ; nous ne tirons que quelques coups de canon de distance en distance.

Sur les 10 heures du matin, le Sieur Colet (231), marchand et le nommé Colas Gauvreau (232) ont été frappés par un boulet sur la batterie Royale ; ils sont morts tous les deux quelques heures après.

Pendant la nuit il y a eu une grande canonnade au Sault ; ainsy que beaucoup de mousquetteries ; nous y avons des sauvages et des Canadiens qui y sont traversés ; nous ignorons encore à 8 heures du matin la réussite de cette découverte.

Monsieur le marquis de Montcalm commença hyer à monter la grande garde qui est de 1500 hommes.

Depuis 10 heures du matin les ennemis nous donnent les violons d'une bonne façon ; il y a fort à craindre pour l'embrasement, d'autant qu'ils envoyent une grande quantité de pots à feu et carcassières, et que les vents sont nordet grand frais.

Voici le résultat de la canonnade du Sault, nos sauvages y ont défait 45 hommes et fait trois prisonniers ; je ne sçais point encore leur déposition ; ces sauvages sont Folle avoines et Outa8ois (233).

Dans ce moment on vient de m'apprendre la déposition de ces prisonniers, voicy ce qu'ils rapportent que l'ordre du général avoit été donné pour traverser le Sault et venir nous attaquer, qu'ils ne sçavent pas ce qui a pu empêcher de le faire,que depuis 3 ou 4 jours leurs charpentiers et ouvriers étoient occupés à faire un pond pour jeter sur la rivière, et qu'à présent il étoit fait, que les habitans de la coste du Beaupré leurs montroient les chemins,leurs fournissoient boire et légumes, qu'ils les payoient en espèces, qu'ils appréhendoient une flotte françoise et même qu'ils avoient eu une alerte à ce sujet par un de leurs bâtimens qui disoit avoir vu des vaisseaux françois dans le bas de la rivière, qu'on leur avoit retranché les vivres, n'ayant plus qu'un demi-livre de biscuit par jour, qu'ils avoient envoyé 3 de leurs vaisseaux à Louisbourg pour y chercher des provisions, que le général Hwoulf faisoit toutes les nuits des revues exactes de tous ces postes avancés, qu'ils ont 700 hommes à la Pointe de Lévy qui sont des canonniers et des marins pour le service des batteries et qu'ils étoient 7500 de l'autre costé du Sault ; voilà tout ce que j'ai sçu de leur déposition.

1759 juillet 18.—Sur les 8 heures du matin un sergent, 2 soldats du Guyenne et un habitant ont été blessés à la porte St. Jean par des éclats de bombes.

Il est bien fâcheux de voir écraser journellement cette pauvre ville sans même qu'on riposte de la moindre chose ; je ne sais en vérité pour quel tems on réserve les munitions ; c'est en vérité pitoyable de voir les dégast qu'il y a dans cette pauvre place.

Sur les 9 heures du matin, une bombe a tombé dans la maison du Sieur Rotot (234), elle a éclaté dedans et y a fait un fracas affreux ; le dit Sieur étoit dedans et n'a eu aucun mal.

A 8 heures du matin après une décharge de 8 coups de canon tirés à bord d'un de leurs vaisseaux, 5 de leurs dits vaisseaux ont appareillé et sont descendus en bas, soit qu'ils aillent en découverte ou ailleurs.

Quelques prisonniers rapportent que la canonnade que nos carcassières et nos jacobites firent il y a quelques jours contre leurs vaisseaux avoit tué 12 matelots et 2 officiers et crevé une de leurs frégattes. (235)

Hyer au soir le Sieur Langlade, officier et interprèste des sauvages, a traversé 4 à 500 sauvages ; ce matin il a envoyé demander du renfort à M. de Lévy afin d'attaquer une garde de 10 à 1200 hommes ; il n'attaquera peut-être que la nuit prochaine ; Dieu veuille qu'il réussisse (236).

Un prisonnier fait il y a plusieurs jours du costé de Beaumont par des habitans vient d'arriver et on l'a conduit au quartier général.

De demi-heure en demi-heure les ennemis nous envoient 3 bombes qui sont assaisonnées de coups de canon, ce qui abîme les pauvres maisons de la ville.

Sur les 5 heures du matin un boulet a passé dans le toit de ma maison et en a coupé une planche ; voilà tout le mal qu'elle a eu jusqu'ici.

La direction des bombes depuis midy est aux environs de l'Hôtel-Dieu, une a tombé a razer la salle d'armes ; nous y avons au moins 300 milliers de cartouches dans un appartement qui n'est point voûté ; cependant on doit les ôter demain, pourvu qu'elles ne sautent pas aujourd'hui ; je ne puis comprendre en vérité pourquoi on est si négligent de ne pas mettre en sûreté des effets aussi précieux et en même tems aussi dangereux, si malheureusement une bombe venoit à y tomber (237).

1759 juillet 19.—Sur les 11 heures ½ à minuit un vaisseau de 50 canons 2 frégattes légères, un senault et un batteau (238), ont passé devant la ville et ont monté jusqu'à l'Anse des Mères ; il est surprenant qu'ayant tant de chaloupes, de patrouilles et du plus beau tems du monde on ne les ait pas vues ; cela ne prouve que trop combien peu nous nous tenons sur nos gardes ; un 6e qui paroist estre de 18 à 20 canons ayant aussi voulu passer, s'est échoué (239) sur la Pointe de Lévy où il paroist à sec ce matin ; nos carcassières et jacobites tirent dessus, mais malgré leur feu il paroist des chaloupes et berges qui les déchargent.

Voicy enfin la fin de nos brûlots ; un 8e nous restoit à l'Anse des Mères ; sitôt que les vaisseaux ennemis ont été mouillés après avoir canonné, ils ont envoyé une seule berge qui a mis le feu ; nos gens y ont pourtant fait une foible résistance mais qui n'a abouty à rien ; cette expédition s'est faite à 9 heures du matin à la barbe de 600 hommes que nous y avions ; on auroit pu cependant éviter l'incendie d'un brûlot en le mettant à terre, mais il faut croire qu'on pensoit que les ennemis n'y feroient point de mal ; je ne sçais pas s'ils l'avoient promis ou non (240).

Il nous reste encore les cajeux du Sieur Courval avec 2 petits bâtimens qui doivent servir pour les conduire quand on voudra s'en débarrasser, mais je crains beaucoup que les ennemis ne nous en débarrassent.

" 20—Comme c'est contre toute attente que les vaisseaux aient passé devant Québec on n'avoit pas prévu à y transporter de l'artillerie ; c'est pourquoi aujourd'hui qu'on est désabusé on y fait transporter 2 pièces de canon pour mettre à Samos ; aussitôt qu'ils ont été placés

on a tiré sur les vaisseaux ennemis, même une frégatte en a été dit-on maltraitée ; mais cependant ils gardent toujours leur même mouillage.

Le nommé Sanschagrin, caporal dans les troupes de la colonie, qui avoit été pris le mois de may dernier par l'escadre de l'amiral Durel, s'est échappé le 18 du bord du vaisseau le *Prince d'Orange ;* il a traversé à la nage et ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il a attrappé terre, (c'étoit au Cap Bruslé), et de là est venu icy (241).

Pendant la nuit un déserteur anglois s'est rendu à notre camp ; il se dit estre domestique du second commandant ; il rapporte la même chose que tous les autres prisonniers ; ils s'accordent tous à dire qu'ils n'ont que 9 à 10,000 hommes de descente ; et ce dernier ajoute que le général Hwoulf étoit traversé la veille à la Pointe de Lévy, et montoit avec un corps de troupes, mais qu'on ignorait son projet.

1759 juillet 21.—Pendant toute la nuit les ennemis ont bombardé vigoureusement ; la plus grande partie de leurs bombes avoient leur direction sur le quartier du palais ; plusieurs ont tombé sur les casernes royalles ; plusieurs maisons dans les environs en ont été écrasées, une entre autres est venue tomber dans le quartier de M. Hyché. Cette même nuit 5 boulets et un pot à feu ont tombé, la plus loin à 40 pieds de ma maison ; j'ai eu plus de 50 planches de cassées par une dans un hangar.

Le vaisseau anglois échoué à la Pointe de Lévy a été relevé hyer de marée haute ; il ne paroist pas même avoir beaucoup fatigué dans son échouage ; les Anglois font des miracles.

On garde constamment Beauport comme s'il étoit impossible aux ennemis d'aller autre part ; voilà cependant 3 descentes qu'ils font, mais suivant le sentiment de nos généraux cela n'est rien ; on ménage aussi avec beaucoup de soin nos munitions étant expressément deffendu de tirer un seul coup de canon (242), tout le monde en murmure, mais on est obligé de garder le silence, nos généraux sont les maîtres, et sçavent sans difficulté mieux que nous ce qu'il faut faire ; aussi reposons-nous sur eux.

M. de Lanaudière, chevalier de St.Louis, est à présent le grand Bouvier du munitionnaire (243) ; cette nouvelle charge lui est plus lucrative qu'onorable ; tout le monde en rit mais il y trouve son compte et sa sûreté.

Hyer un milicien a été emporté par un boulet de canon, au Sault ; pendant la nuit nous y avons entendu beaucoup de canon ainsy que de mousquetteries ; nous ignorons encore ce que c'est.

Nous venons d'avoir un batteau armé d'une pièce de 8 de coulé à fond par un boulet des ennemis ; on sauvera la pièce à marée basse.

La conduite de nos généraux et l'inaction de nos troupes et miliciens me fait en vérité désespérer du salut de cette pauvre colonie ; les ennemis ont débarqué en premier lieu à l'Isle d'Orléans, ensuite à la Pointe de Lévy, au Sault, à la Pointe-aux-Trembles et à Deschambeaux sans que personne se soit pour ainsi dire opposé ; je ne sçais pas à présent où il ont dessein d'aller, mais en vérité je pense qu'ils yront partout où ils voudront.

Sur les 10 heures du matin les ennemis avoient un peu diminué leur feu, mais à 5 heures du soir ils recommencèrent à nous bombarder vigoureusement ; je pense que la nuit ne sera pas tranquile.

1759 juillet 22.—...Les ennemis nous ont envoyé pendant la nuit environ 80 bombes, mais qui heureusement n'ont pas fait grand mal, les unes ayant crevé en l'air et les autres n'ayant point éclaté.

Dans la descente que les ennemis firent hyer à la Pointe-aux-Trembles ils nous y ont pris plus de 200 femmes et enfans ; les Sieurs Frichet, la Caze et Lainyé y ont été pris aussi ; ces Messieurs étoient alés voir leurs maîtresses qui étoient là (244).

A 2 heures après midy il y a eu cession d'armes (245); les Anglois nous ont remis nos femmes à terre à Sillery, mais ils gardent les 3 hommes.

Les ennemis ne tinrent pas longtems dans cette descente ; nous y avions quelques sauvages qui tirèrent dessus et les obligèrent de se rembarquer ; ils y ont perdu 15 ou 20 hommes et plusieurs blessés ; une de nos dames a été blessée légèrement à une jambe et le nommé Micheau père a reçu une balle à la joue ; le Sieur Stobo (246) étoit le conducteur de ce détachement ; le général Hwolf y étoit aussi qui a très bien reçu nos dites dames ; il leur a fort conseillé de ne point retourner dans la ville, qu'avant peu de jours elle seroit réduite en cendres ; ils ont fait faire beaucoup de compliments à M. Bigot et de l'assurer que sitôt que nous serions pris ils auroient pour lui tous les égards possibles.

Ils ont aussi fait beaucoup d'éloges de M. de Montcalm, que c'étoit un bon général, mais que M. de Vaudreuil étoit un homme fort libre qu'il leur laissoit au contraire faire tout ce qu'ils vouloient, qu'ils espéroient en peu se rendre maîtres du Canada ainsy que des frégattes que nous avions en haut ; voilà tout ce que j'ai appris de ces prisonnières qui sont bien aises d'estre revenues quoiqu'elles fussent très bien avec eux.

Pendant la cession un petit bâtiment a passé audevant de Québec ; il porte sans doute leurs blessés à l'hôpital (247) qu'ils ont à l'Isle d'Orléans. Immédiatement à 6 heures du soir la trève a cessé.

1759 juillet 23.—Les ennemis nous ont envoyé pendant la nuit au moins 200 bombes ainsy que quantité de pots à feu, ce qui a embrasé la cathédrale ainsy qu'une vingtaine de maisons des environs qui toutes ont été réduites en cendres (248).

Sur les 3 heures ½ du matin 2 vaisseaux anglois (249) ont appareillé dedans le bassin et se sont mis en devoir de passer devant la ville, mais le feu de nos batteries a été si vif qu'ils ont été obligés de revirer de bord après avoir reçu plusieurs boulets sans avoir riposté que d'un seul.

Nous venons de déblayer de la prairie de M. Hyché ; les boulets et les bombes commencent à nous y chagriner, nous allons camper un peu plus loin que chez Giroux, sous la coste d'Abraham.

Un matelot a été emporté sur le rempart en chargeant une pièce.

" 24.—Pendant toute la nuit les ennemis nous ont envoyé beaucoup de bombes assaisonnées de bien des boulets qui nous ont bien réveillé ; il n'est pas mention que nous ayons perdu personne ; j'estime que depuis le commencement du bombardement à venir à ce jour, les ennemis nous ont envoyé au moins 14 à 15000 bombes ; plus de 80 maisons en sont incendiées ou écrazées à fort fait.

Nous avons eu encore aujourd'hui cession d'armes. M. le Mercier est allé leur porter des vins de liqueurs (250) ; je ne comprends pas en vérité cette politique, d'autant que nous ne tirons aucun avantage de cette cession, qui doit durer jusqu'à 8 heures du soir.

" 25.—Hyer à 8 heures du soir, les ennemis commencèrent à nous bombarder et canonner vivement depuis ce tems jusqu'à 6 heures du matin ; ils nous ont envoyé 180 bombes ou pots à feu, dont un a enflammé un hangard (251) appartenant à Madame Larche à 40 pieds de ma maison dans lequel j'avais 7 à 800 planches de madriers qui ont été réduits en cendre ainsy que le hangard.

A 8 heures du matin, nous apprenons qu'un détachement anglois avoir fait une descente à l'Anse des Mères (252) ; cette nouvelle a été portée au quartier général ; aussitôt M. de Bougainville, colonel, est party à la teste de 250 hommes de troupes régulières dont 3 compagnies de grenadiers ; quand il a été rendu sur les lieux il s'est trouvé qu'il avoient tenté dy débarquer mais qu'ils avoient été repoussés ; ils nous y ont pris une carcassière et un jacobite. Les ennemis y ont perdu du monde mais on ne sçait pas combien ;

nous y avons eu un officier marinier qui a eu la cuisse coupée par un boulet.

A 9 heures du matin par ordre du commandant de la place, il a été battu un ban pour deffendre de tirer aux tourtres (253) ; plus de 50 hommes ont été mis en prison pour estre contrevenus à l'ordonnance.

Il vient d'arriver un courrier d'en bas qui rapporte qu'il y a une vingtaine de vaisseaux aux environs du Bisq qu'ils prévoient estre des vaisseaux de guerre ; ce ne peut estre que des vaisseaux ennemis s'il dit vray.

Depuis une heure après midy jusqu'à 8 heures du soir il y a cession d'armes ; M. le Mercier, ambassadeur ordinaire, est retourné à bord des vaisseaux ; je ne sçais point qui est le motif de cette cession qui ne plaist pas à tout le monde.

1759 juillet 26.—Toute la nuit les ennemis nous ont bombardé et canonné vivement ; il n'y a eu aucun embrasement malgré une grande quantité de carcasses et pots à feu qu'ils ont jetté ; plusieurs maisons aux environs de la porte St. Jean en ont été écrasées ; il n'est pas mention que nous ayons eu personne de tué ny même de blessé.

M. le marquis de Vaudreuil vient de rendre une ordonnance pour deffendre de tirer sur les tourtres à une lieue près de la ville ; en exécution de cette ordonnance on tire de toute part ; voilà comme toutes les ordonnances sont suivies en Canada.

Les courriers du munitionnaire qui occupoient la maison de Madame St. Simon dans le faubourg St. Jean, déblayent ce jourd'hui et viennent camper près de nous ; la boucherie va estre chez Primeau et la boulangerie chez Giroux ; on démolit la maison de M. Hyché pour avoir de la brique pour faire les fours ; en vérité on ne prévoit rien ; il n'étoit pas mal aisé de penser qu'on ne pourroit pas tenir la distribution à la porte St. Jean lorsque les Anglois bombarderoient; par conséquent il étoit inutile d'y faire des fours et autres dépenses.

Depuis qu'on a fait camper les miliciens qui sont dans la ville à la porte St. Jean, soit que les ennemis en aient eu connaissance ou que ce soit par idée, les ¾ de leurs bombes et boulets sont pour ce quartier; les maisons en soufrent beaucoup.

Il vient d'estre pendu un matelot pour vol ; Dieu veuille que l'exemple de ce misérable arreste le brigandage qui se fait de jour et de nuit dans la ville (254).

Depuis le bombardement jusqu'à ce jour nous n'avons eu que 5 personnes (255) de tuées dans la ville soit par les bombes ou boulets ; en vérité je regarde cela comme un miracle de la Providence.

On fait des retranchements à Jacques-Cartier pour en cas de retraite ; les Anglois vont et viennent avec leurs bâtimens le long de ces costes ; ils cherchent à nous inquietter de toutes parts.

Depuis 11 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir il y a eu beaucoup de fusillade au Sault ; nous ignorons encore ce que c'est.

A 6 heures du soir le Sieur le Gris (256) vient d'arriver de la Pointe de Lévy avec 2 prisonniers qu'il a faite ; son détachement étoit de 17 hommes ; il a surpris 10 Anglois, 5 desquels ont été tués ; 2 se sont sauvés et les 5 autres prisonniers. Le dit Sieur Legris a perdu un homme et lui a été blessé légèrement au corps par une porte.

1759 juillet 27.—Voicy le résultat de la fusillade qui se fit hyer au Sault : les volontaires de M. Repentigny avec des sauvages traversèrent et cernèrent une avant-garde de 200 hommes ; les ennemis envoyèrent aussitôt un puissant renfort ; cependant nos gens s'en tirèrent assez bien ; il a resté sur la place environ 120 de leurs morts ; nos avant-garde ont vu que pendant toute la nuit les ennemis ont transporté sur des brancards des morts ou des blessés (257).

7 blessés avoient été cachés par les ennemis qui aparemment n'avoient pu les enlever, mais les sauvages les ayant trouvés au point du jour les avoient pris ; suivant la connaissance que nous avons eue de leur défaite, on estime qu'ils y ont eu 4 à 500 hommes hors de combat, dont beaucoup d'officiers ; nous y avons eu 12 Canadiens tués ou blessés ; les sauvages y ont fait de riches dépouilles.

Depuis 8 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin ce jourd'huy, les ennemis nous ont envoyé 230 bombes comptées, ainsy qu'une grande quantité de boulets ; c'est d'usage que quand ils souffrent à la campagne ils se vengent sur la ville.

Voilà enfin les cajeux qui vont jouer leur dernier rôle cette nuit ; les ordres sont donnés pour les envoyer ; je souhaite pour le bien de la patrie qu'ils puissent faire tout l'effet qu'on s'en est promis, mais j'avoue en vérité que je n'y ai pas de confiance, d'autant que les ennemis se tiennent sur leurs gardes étant prévenus que nous en avons.

Sur le soir une berge angloise se promenant le long de la coste du sud il y avoit 3 Anglois dedans, ils ont été découverts par 3 hommes de la Pointe de Lévy qui aussitôt se sont embarqués dans un canot d'écorce, les ont poursuivis et enfin attrapés après en avoir tué 2 et le troisième a été fait prisonnier.

Dans le cours de la journée, un pot à feu a tombé sur une de nos carcassières qui étoient au quai du palais ; un matelot a été tué, un autre blessé dangereusement.

1759 juillet 28.—Les cajeux ont enfin été lancés cette nuit ; ils ont été conduits au mieux par le Sieur de Courval qui en étoit chargé, mais comme il faisoit calme les ennemis ont embarqué dans leurs berges pour les éviter ; il n'est pas douteux que s'il eusse venté bon frais qu'ils auroient eu beaucoup de peine à s'en parer (258).

Il y a apparence qu'ils ont été piqués de cette manœuvre et qu'ils se sont vengés sur la place nous ayant jeté depuis minuit jusqu'à 6 heures du matim plus de 200 bombes (259) ; le nommé Grégoire a eu une jambe cassée par un éclat de bombe et son frère légèrement blessé.

M. Charest vient d'arriver de la Pointe de Lévy sans avoir rien fait ; les sauvages qu'il avoit avec lui n'ont osé attaquer les ennemis, chose assez ordinaire parmi eux surtout quand l'action paroist douteuse.

" 29.—Les ennemis nous ont canonné et bombardé de la même façon que la nuit dernière, mais cependant beaucoup plus de boulets que de bombes ; les trois quarts des maisons sont criblées ou écroulées.

" 30.—Les ennemis ont démasqué une batterie (260) qui est au nordet de l'ancienne ; elle bat en plein sur le quartier du Palais ainsy que le long du Sault au Matelot ; elle l'éprouve d'une bonne façon.

Les ennemis ont détenté et retenté leur camp du Sault en moins de 3 heures de tems ; je croi qu'ils méditent quelque chose (261).

Sur les 2 heures après midy on a essayé de la Pointe de Lévy à jetter des bombes sur leurs vaisseaux qui sont dans le bassin ; je ne vois pas que cela fasse aucun effet, étant hors de la portée (262).

M. l'Intendant vient d'envoyer demander au magasin du Roy un relevé des poudres qu'il nous reste (263), disant que les troupes murmuroient beaucoup de ce que l'on ne tiroit point ; ils ont cela de commun avec bien du monde ; mais pour moy je laisse faire les généraux, étant persuadé qu'ils doivent sçavoir ce qu'il est à propos de faire, ou du moins doivent-ils le sçavoir.

Ce matin on vient d'envoyer un détachement de 200 hommes pour convoyer des vivres qu'on envoie chercher à Batiscan. Je crains beaucoup que nous n'en manquions, quoi qu'on les a retranchées ne donnant plus qu'une livre de pain par jour.

Sur les 5 heures du soir 2 soldats de la colonie ont été pendus pour avoir volé hyer de l'eau-de-vie dans la cave du Sieur Soupirant (264).

Le dernier prisonnier rapporte que les ennemis veulent faire leurs descentes à l'Anse des Mères, qu'ils font des rats d'eau pour venir fondre sur la Basse Ville, qu'ils avoient résolu d'attaquer par Beauport mais qu'ils ont changé de sentiment.

Depuis 3 heures après midy jusqu'à 5 heures du soir on a fait un feu très vif de nos batteries de la place, par ordre de Monsieur de Montcalm, ce qui a empêché pour quelques heures les ennemis de tirer un seul coup (265).

On fait une batterie pour deux mortiers en bas de la citadelle et une batterie de canon un peu au-dessus ; on pense qu'elles feroient bien tord à celle que les ennemis ont à la Pointe de Lévy, mais comme nous ne tirons point ils n'ont rien à craindre.

1759 juillet 31.—Un déserteur anglois s'est rendu à notre camp la nuit dernière ; il rapporte que le feu que nous fimes hyer sur leurs batteries leur avoit tué beaucoup de monde dont le commandant d'une batterie étoit du nombre ; je crois qu'il nous en impose (266).

Voilà aujourd'hui le 19e jour que les ennemis bombardent la place ; ils nous ont envoyé au moins suivant l'estime de plusieurs personnes plus de 2800 bombes ; celles qu'ils nous envoyent à présent sont plus foibles que les premières ; apparemment que la grande espèce leur manque ou qu'ils les conservent pour achever de ruiner.

Sur les 9 heures du matin, deux frégattes (267) ont appareillé du bassin ; les vents sud douest, ils ont été s'échouer au-devant de la Pointe de L'Essay ; aussitôt l'une a mis pavillon anglois sur la poupe ; aussitôt après ce signal un vaisseau de 64 pièces de canon a aussy appareillé et est allé les joindre se tenant mouillé au large d'elles pour les couvrir; tous ensembles ainsy que leurs batteries du Sault qui avoient commencé dès la pointe du jour, ont fait un feu des plus vifs sans interruption, sur nos batteries et sur notre camp ; nos batteries ont joué aussy avec beaucoup de chaleur sur les frégattes et sur le vaisseau, mais ce dernier étoit beaucoup au large ; pendant ce tems plus de 100 berges voltigeoient aux environs ainsy que leurs troupes du Sault qu'on voyait descendre sur la grève. Ce feu a duré depuis le matin jusqu'à 7 heures ½ du soir, qu'une des frégattes échouées a pris en feu, un moment après l'autre s'est enflammée aussy ; nous ignorons encore ce qui y a mis le feu (268).

1759 Août 1.—Voicy le résultat de la canonnade (269) qui se fit hyer au Sault. Sur les 2 heures après midy les ennemis débarquèrent à l'abry de leurs frégattes échouées, et comme ils n'avoient point assez de berges pour tout le monde, les troupes du Sault traversèrent à gué, se

rangèrent en bataille, et marchèrent sur 3 colonnes vers nos retranchemens. M. de Lévy qui y commandoit avoit fait poster les sauvages du costé du Sault, et les troupes volontaires et miliciens un peu plus en arrière afin de les engager et les prendre entre deux feux ; pendant ce tems nos batteries faisoient un feu très violent et qui chargé à mitrailles faisoit un grand ravage sur les ennemis ; on les voyait se jeter par terre à la décharge et après courir aux retranchemens, et malgré le feu de l'artillerie et de la mousquetterie ils forcèrent une redoute où nous avions 2 pièces de canon que nous enclouasme. Cependant, se voyant écrasés et perdant l'espoir de pénétrer plus avant, ils prirent le party de plier et en se retirant mirent le feu à leurs frégattes qui étoient criblées de boulets et hors d'état d'estre relevées ; on estime leurs pertes de 4 à 500 hommes, et s'ils eussent été plus braves ils en auroient perdu bien davantage, mais ils n'ont pour ainsy dire eu que leurs grenadiers qui aient essuyé notre feu. Nous avons eu dans cette journée 21 hommes de tués et 46 de blessés, lesquelles l'ont été par le boulet sans qu'aucun l'ait été par le fusil.

Les ennemis étoient au nombre de 6 à 7000 hommes, mais un plus grand nombre y auroient péry tant par rapport à la situation du terrain qu'à une averse qu'il y a eue qui le rendoit impénétrable.

Un capitaine de leurs troupes légères (270) y a été fait prisonnier ayant été blessé dangereusement de 3 blessures au corps ; c'est un soldat de Guyenne qui le sauva d'entre les mains des sauvages en lui mettant son habit et son chapeau sur le corps ; on le transporta aussitôt à l'hôpital Général où on prend un grand soin de sa personne, mais la nature de ses blessures fait désespérer de sa guérison ; il dit qu'il avoit été détaché pour soutenir les grenadiers, mais il se plaint que ces mesmes grenadiers l'avoient abandonné ; il demande instamment le soldat qui l'a sauvé pour lui en marquer sa reconnaissance.

Il vient de nous arriver un convoi de 900 quarts de farine qu'on étoit allé chercher à Batiscan.

Un déserteur anglois, sergent de leurs troupes, vient de se rendre à notre camp ; je ne sçais pas encore ce qu'il rapporte au Général ; voicy seulement ce que j'en ai su, que les Anglois devoient demain matin reprendre leur revanche ; je crains beaucoup qu'ils ne nous manquent de parole, car il seroit à souhaiter pour nous que nous eussions une action décisifve, et même le plus tôt seroit le meilleur. mais je crains beaucoup qu'ils ne tiennent en longueur d'autant qu'il n'est pas douteux qu'ils sont instruits de notre situation.

Sur les 7 heures du soir, il y a beaucoup de canonnade du costé du Sault, ainsy que du vaisseau anglois qui s'étoit enfoncé près de l'Ange Gardien ; je pense qu'il veut sortir de là, d'autant que la mer monte ; les vents sont nord.

1759 août 2.—Les ennemis continuent toujours de bombarder et d'écraser la place. Dieu veuille que toutes ces calamités finissent bientôt.

Depuis 2 heures après midy jusqu'à 6 heures ¾ il y a cession d'armes ; je crois qu'on s'est servy du motif de porter une lettre de l'officier prisonnier pour faire quelques réparations dont nos batteries ont besoin (271).

Aussitôt le retour du parlementaire qui étoit comme à l'ordinaire M. le Mercier, ils ont canonné et bombardé de bonne grâce.

On fait de nouvelles coupures dans la place ; on craint réellement que les ennemis ne tentent de l'enlever d'assaut ; je pense cependant qu'ils n'en auroient pas bon marché, d'autant que nos batteries n'ont point souffert.

Voicy un trait de la part d'un sauvage abénakis, arrivé dans l'action du 31 juillet dernier ; après avoir fait sa décharge sur un anglois qui se sauvoit, l'ayant manqué il se mit à le poursuivre de façon qu'il l'attrappa. Comme cet homme était robuste, se voyant pris par un sauvage, prit le party de colter pour sauver sa vie, et se trouva le plus fort ; cependant soit que ce fut par agilité ou autrement, le sauvage se débarrassa de lui et prenant son fusil par le petit bout l'assomma à ses pieds, luy leva la chevelure et revint victorieux au camp.

3.—Depuis quelques jours les ennemis font un feu continuel ; ils nous tirent au moins par 24 heures 7 à 800 coups de canon et plus de 150 boulets, ce qui achève d'écraser les maisons.

Un matelot vient d'estre tué sur la batterie Dauphine par un boulet. La direction des bombes est aujourd'hui sur la Basse Ville.

Sur les une heure après-midy il y a eu une alerte au Sault ; on a battu la générale dans tous les camps et tout le monde s'est rendu aux retranchemens ; on dit que c'est l'amiral Sunder qui est venu au Sault (272) pour concerter avec le général Wolf les préparatifs à faire en cas qu'ils tentent d'y faire une seconde attaque.

4—Depuis hyer au soir jusqu'à 8 heures du matin, les ennemis nous ont envoyé 100 et quelques bombes et plus de 8 à 900 coups de canon ; nous avons eu deux hommes de blessés par des éclats de bombes (273).

La batterie du rempart souffre beaucoup du feu des ennemis ; c'est aussy dans cet endroit que nous perdons plus de monde y étant tous

à découvert n'y ayant qu'une barbette qui malheureusement est en pierre.

Août Je viens d'apprendre par des habitans de la baye St. Paul que le nommé Suisse (274) officier de milice de cette paroisse avoit party en canot avec 6 habitans du lieu pour essayer à faire quelques prisonniers à l'Isle aux Coudres, et qu'aussitôt qu'ils furent à terre, le dit Suisse avoit déserté; les ennemis s'embarquèrent aussitôt pour venir couper chemin à nos gens, qui heureusement se sauvèrent.

Un prisonnier anglois fait avant hyer, rapporte que les ennemis pensent avoir défait au moins 2000 hommes dans la place.

Sur les 5 heures du soir il vient de nous arriver 5 déserteurs qui se sont joints dans le cours de la journée d'hyer à quelques habitans que nous avons en découverte de l'autre costé ; on vient de les conduire au quartier général ; voicy ce que je sçais de leurs déposition, qu'ils n'ont jamais eu que 500 hommes dans leurs bâtimens qui sont en haut, mais que depuis ce tems on en avoit ôté et qu'il n'en restoit actuellement que 300.

Messieurs Dumas et de Boishébert (275) reviennent de la Pointe aux Trembles et retournent au camp de Beauport avec un détachement de 200 hommes. Il reste M. de Bleau (276) capitaine au régiment de Guyenne, ainsy que M. Beaubassin (277) et un autre officier avec 4 à 500 hommes de troupes et canadiens et les sauvages abénakis, amalécites et micmaks, ce qui en tout peut faire 7 à 800 hommes ; on pense que les ennemis se tiennent toujours dans cette partie pour nous inquietter afin de nous faire faire diversion et pour tomber ailleurs ; Dieu veuille qu'ils ne nous trompent pas.

Cet après midy on vient de casser la teste à un déserteur anglois qui s'étoit rendu icy il y a quelque tems et s'étoit engagé dans nos troupes; et comme il étoit fort libre il a pris le party de déserter ; il y a aparence que c'étoit un espion ; en tout cas cela ne luy arrivera pas davantage et cela fera peut-estre impression à ceux qui en voudroient faire autant.

Sur les 2 heures après midy nous avons eu encore cession d'armes (278), les ennemis ayant arboré pavillon de parlementaire, on les a été recevoir dans la rade, ils ont remis la malle de l'officier blessé le 31 juillet. La cession a duré jusqu'à 5 heures du soir et aussitôt les ennemis nous ont avertis qu'elle étoit finie ; cette nouvelle nous a été signifiée par une furieuse décharge de boulets et de bombes.

Pendant cette trève on a travaillé à nos batteries de Beauport où l'on met des saucissons (279) pour mettre le monde à couvert; il est un peu tard pour commencer, mais le commandant d'artillerie ne peut pas

prévoir à tout étant la plus grande partie du tems occupé aux ambassades.

On vient de désarmer la gabarre l'*Entreprenante* armée de 4 pièces de canon de 12 et 18 ; on met ces mêmes pièces à une batterie qu'on fait à la Pointe à Roussel de l'autre costé de la petite rivière.

Sur les 7 heures du soir il a été délivré des magasins du Roy à M. de Lanaudière, chevalier de St. Louis, 3 bottes légères et du bruc (280) pour attacher les bœufs qu'il ramasse pour le munitionnaire.

1759 août 5.—Cette nuit sur les 11 heures il y a eu de la canonnade au Sault qui a duré environ une demie heure ; je ne sçais point ce qui l'a occasionnée.

Ils nous canonnent et nous bombardent toujours à l'ordinaire de la Pointe de Lévy ; heureusement qu'il n'y a eu aucun embrasement.

Voici ce qui a occasionné la canonnade de cette nuit ; c'est un soldat du régiment de Béarn qui a déserté aux ennemis étant en faction (281) ; la cavalerie a donné après sitôt qu'on en a eu connoissance, mais leur course a été inutile et c'est ce qui a fait faire ce feu aux ennemis.

Hyer 8 à 9 habitans qui sont de l'autre costé et qui vont de la Pointe de Lévy à Beaumond, ont fait 3 prisonniers à St. Henry.

Depuis midy jusqu'à 6 heures ½ du soir nous avons eu cession d'armes (282) ; c'est toujours le même ambassadeur qui y va ; je ne sçais point le sujet ny qui a demandé cette trève ; à la fin du tems dit nous avons été salués d'importance ; c'est la suite de la trève, et nous ne perdons jamais rien du compte qui nous est destiné.

Nous venons d'aprendre par un courrier de Montréal que les forts Carillon et St. Frédéric avoient été faits sautés par nos gens qui ensuite se sont repliés à l'Isle aux Noix ; les nouvelles de Niagara ne sont pas beaucoup meilleures ; il est fort à craindre que les ennemis ne tentent de pénétrer à Montréal (283).

" 6.—Nous avons eu cette nuit une alerte à la Basse Ville ; nos découvreurs qui sont en canot d'écorce ont averty qu'ils voyoient des berges ; aussitôt nos batteries ont fait feu à peu près où ils pensoient qu'ils étoient, ce qui aussitôt leur a fait rebrousser chemin, à la réserve de quelqu'unes qui ont continué leur route ; sçavoir si on a bien vu (284) tout ce qui a passé car la nuit étoit fort obscure ; on a envoyé 4 à 5 piquets de troupes de terre et de la marine pour renforcer le détachement que nous avons à l'Anse des Mères, en cas que les ennemis tenteroient dy faire une descente.

Les 5 déserteurs venus le 4 sont des allemands (285) qui avoient été pris l'année dernière en venant icy ; ils rapportent qu'il y en a plus de 200 dans le mesme goust et qui n'attendent que l'occasion pour

déserter ; ces déserteurs ne sçavent pas grand chose ayant toujours resté à bord des vaisseaux ; on vient de les incorporer dans le régiment de Languedoc.

Pendant la nuit ils nous ont envoyé que 45 à 50 bombes, pots à feu ou carcasses ; s'ils ne nous en ont pas plus envoyé ils se sont bien dédommagés à nous canonner ; heureusement qu'ils ne nous ont tué ou blessé personne ; mais pour les maisons elles sont criblées ou écrasées dans toutes les parties de la ville ; le château n'a encore que 2 bombes, mais en récompense il a plus de 500 boulets.

Sur les 2 heures de l'après midy une frégatte de 30 canons est allée se poster par le travers de la Pointe de Lévy mais au large ; elle a tiré une douzaine de coups de canon ; on lui a riposté de 6 bombes dont quelqu'unes l'ont approché de bien près, ce qui lui a fait prendre le parti de retourner d'où elle venoit (286).

Depuis 11 heures du matin les batteries du Sault canonnent notre camp ; je ne sçais point ce qu'ils tentent de ce costé là ne voyant aucune berge ny même apparence de rien ; ils nous amusent et la suite nous apprendra leurs feintes ; Dieu veuille que nous puissions nous en garder.

Voicy un milicien qui m'apprend ce qui a occasionné la canonnade de ce matin ; c'est un épaulement (287) qu'on fait à nos retranchemens, on a été obligé d'abandonner l'ouvrage, le canon nous incommodant trop.

Un soldat du régiment de la Sarre a été emporté par un boulet. Messieurs les Anglois se sont fachés de ce que nos gens ont travaillé hyer à nos batteries pendant la cession ; il semble en vérité qu'ils veulent déjà nous imposer des lois et qu'il n'y a qu'eux qui puissent faire ce qu'ils veulent ; il est vray aussi qu'on leur permet tout.

Voicy le rapport d'un prisonnier fait 3e à la Pointe de Lévy, qu'un de leurs vaisseaux venant de Louisbourg rapporte que la flotte française a été repoussée d'Irlande, qu'ils attendent incessamment la jonction du général Amers qui est à Carillon, qu'ils doivent nous attaquer sous peu de jours, que le général Wolf avoit fait une revue générale de ses troupes, qu'il les avoit fort encouragées et même assurés qu'ils perdroient moins de monde dans l'attaque générale qu'ils avoient à faire qu'ils n'avoient fait le 31 juillet ; qu'ils devoient embosser 4 de leurs vaisseaux, mais qu'ils ne sçavoit pas où ; qu'ils devoient habiller 2000 matelots en uniforme pour faire une fausse attaque et que moyennant ces précautions il étoit moralement sûr de réussir.

A midy précis il est arrivé du Sault un déserteur anglois qui confirme le rapport du prisonnier fait à la Pointe de Lévy et il ajoute qu'à l'action du 31 juillet le second commandant et même le Général Wolf avoient été blessés (288) mais légèrement et que le soldat de Béarn déserté le 5 a déposé que nous avions tant à Beauport qu'au Sault 14000 hommes, et que dans l'action les troupes de terre avoient été obligées de mettre la bayonnette au bout du fusil pour courir après les Canadiens qui se sauvoient (289), que nous ne manquions pas de pain mais que nous n'avions point de viande.

M. de Bougainville, colonel, est party sur les 11 heures du soir pour le Cap Rouge avec un détachement composé de grenadiers, soldats et miliciens.

1759 août 7.—Il est tombé ce matin une bombe dans mon jardin qui l'a labouré d'un bout à l'autre, renversé partie de la palissade ainsy que la porte.

Pendant la nuit les ennemis nous ont jetté 60 et quelques bombes ; les vaisseaux ennemis qui étoient mouillés devant le Cap Rouge sont montés à la Pointe aux Trembles avec beaucoup de berges.

Il y a eu cette nuit 3 hommes de tués et 11 de blessés par un boulet sur la batterie de M. Levasseur.

" 8.—Les ennemis nous ont jetté pendant la nuit 43 bombes ; la canonnade a été excessivement vive.

Entre midy et une heure, il y a eu une canonnade au Sault de la part des ennemis qui a duré environ demie heure ; je ne sçais qui l'a occasionnée.

Il vient d'arriver un courrier d'en bas ; j'ignore ce qu'il raporte.

" 9.—Les ennemis nous ont canonnés et bombardés comme ils n'ont encore jamais fait beaucoup de pots à feu et carcasses dont quelqu'unes ont embrasé la Basse Ville ; il y a eu 140 à 150 maisons (290) de réduites en cendres ; depuis la maison du Sieur Boisseau à alér chés le Sieur Voyer dans le Cul de Sac tout est consumé à net.

Il y a eu aujourd'huy 6 prisonniers de faits à la Rivière Détréchemin 4 desquels ont été faits par des sauvages et les 2 autres par des habitans de la Pointe de Lévy ; 4 autres anglois ont été tués sur la place.

Nous venons d'aprendre que les anglois avoient tenté une descente à la Pointe aux Trembles dans le cours de la journée d'hyer ; ils y avoient 28 berges et deux batteaux portant de l'artillerie chargée de troupes ; M. de Bougainville y étoit avec 3 à 400 hommes ; il les a laissé aprocher de terre a demy portée du fusil après quoi il a fait faire feu sur eux ; les ennemis sans débarquer ont tenu une demi heure et ensuite se sont retirés en remorquant deux grandes berges

où il ne paroissoit presque plus personne ; on estime leur perte à près de 300 hommes hors de combat (291) ; nous y avons eu 5 hommes de blessés dont un cavalier qui a eu un coup mortel. M. de Bougainville a vu son cheval blessé (292) entre ses jambes, ce qui l'a fait tomber à terre ; les ennemis l'ayant aperçu l'ont cru mort et ont aussytôt crié houra, mais il s'est relevé et a fait crier : vive le Roy.

1759 août 10.—Les ennemis continuent toujours de bombarder; la plus grande partie de leurs bombes tombe dans le quartier St. Roch ; plusieurs maisons en sont dejà écrasées ; cependant ils commencent à partager leurs faveurs sur tous les quartiers de la ville ; ils ne veulent pas faire de jaloux.

M. le Mercier est party d'hyer au soir à 8 heures pour Montréal ; j'ignore le sujet de son voyage d'autant qu'il ne s'expose pas beaucoup icy (293) ; je souhaite qu'il revienne en peu car autrement il n'y aurait plus de parlementaire.

Nous venons d'aprendre que les anglois ont débarqué à Ste Croix et à St. Nicolas, qu'il s'y étoit trouvé quelques habitans qui les avoient fusillés l'espace de demy heure après quoi ils avoient été obligés de gagner le bois ; aussitôt les ennemis ont monté le cotteau, s'y sont rangés en bataille et ont battu la caisse ; on pense qu'ils ont perdu quelqu'un dans cette affaire.

" 11.—Dès la pointe du jour nous avons entendu de la mousquetterie au Sault par trois reprises ; sur les 7 heures il y en a eu une beaucoup plus considérable qui a duré près d'une heure d'un feu très vif ; nous y avons des Canadiens et des sauvages qui y traversèrent hyer ; il y a eu ensuite de la canonnade de part et d'autre.

Une goelette angloise a apareillé de l'Ange Gardien et est venue rejoindre les vaisseaux qui sont dans le bassin ; elle a reçu quelques coups de canon en passant dont un a porté à son bord.

On aperçoit d'icy une nouvelle batterie que les anglois viennent de démasquer à la Pointe de Lévy ; c'est apparemment pour tirer sur le quartier du Palais et sur St. Roch.

Pendant la nuit dernière les ennemis nous ont canonnés et bombardés à l'ordinaire ; ils ont jetté 24 pots à feu et carcasses remplis de grenades et de petits canons, la plus grande partie ont tombé à la Basse Ville ; nous avons eu un soldat qui a eu la teste emportée par une bombe sur une de nos batteries.

Voicy le résultat de la fusillade de ce matin (294) ; nous y avions 300 canadiens et environ autant de sauvages ; ils ont fait leurs aproches pendant la nuit et ont attaqué environ 500 hommes dont partie

étoient des travailleurs ; nos gens ont fait une furieuse décharge sur eux, qui en a mis beaucoup hors de combat ; les ennemis se sont repliés aussitôt sur leur camp ; nos gens les poursuivoient toujours en tirant de façon que le gros de l'armée est venu à leur secours qui ont fait plier nos gens à leur tour ; on estime leur perte à 150 hommes tués et beaucoup de blessés ; nous y avons eu 2 miliciens de tués et 5 de blessés ainsy qu'un sauvage outaois pris ou tué ; tous les sauvages n'ont point donné ; une partie ont tiré de l'arière.

On a fait ce jourd'huy un prisonnier à la pointe de Lévy ; j'ignore ce qu'il raporte ; on vient de le conduire au quartier général.

1759 août 12—Sur les 10 heures de la nuit dernière il y a eu une alerte dans la place ; 2 ou 3 vaisseaux ayant apareillé ont voulu passer, mais nos patrouilles ont averty, nos batteries ont fait un feu des plus vifs ce qui a fait qu'ils n'ont pas osé passer ; ayant le vent favorable ils ont reviré de bord et sont allés mouiller d'où ils partoient ; un petit batteau a poursuivy sa route en rangant la coste du sud (295). Il a échoué devant Samos sur les batures ; notre batterie tire dessus, je croy qu'elle n'y fait pas grand mal.

A minuit 5 bombes et un pot à feu ont tombé dans notre camp plus loin que chés Giroux ; il est surprenant qu'elles aillent sy loin ; à la vérité elles ne sont que de 9 pouces ; 3 autres ont aussy tombé plus loin que la maison de Manseau de l'autre costé des Epines (296).

" 13.—Pendant toute la nuit les ennemis nous ont canonnés et bombardés sans aucune relache ; heureusement qu'il n'y a eu personne de tué ny de blessé.

M. le Chevalier de Bernetz, (297) commandant à la Basse Ville, se repose pour quelques jours ; ce sera des officiers des troupes de terre qui y commanderont en son absence.

Sur les 6 heures du matin ils ont pris la direction de leurs bombes sur les 2 vaisseaux que nous avons en batterie à l'entrée de la petite rivière

Un enfant a été tué dans une maison à St. Roch, ainsy qu'une femme blessée par des éclats de bombes.

Nous avons eu une pièce de canon de démontée à une batterie entre le chatteau et la maison du grand Girard par une bombe qui a tombé sur la plate forme ; les boulets qui touchent les murs de la Basse Ville font écrouler au moins une toise de maçonne.

" 14.—M de Ramezay est alé se reposer à l'hôpital général ; c'est M. de Privat (298) lieutenant colonel qui commande en sa place.

L'officier anglois fait prisonnier dans l'action du 3 juillet est mort de cette nuit ; les peines et soins et remèdes des chirurgiens n'ont

pu le rappeler à la vie ny le guérir d'une blessure mortelle ; il est regretté de tout le monde en général (299).

Nous venons d'avoir sur les batteries des ramparts deux hommes blessés à mort par un boulet ; ils recommencent à jetter des bombes sur le quartier St. Roch et sur les vaisseaux en batterie.

Nous venons d'aprendre que les ennemis ont incendié la paroisse de St. Antoine, ainsi qu'une partie de St. Nicolas ; ils ont cependant épargné les églises.

1759 août 15.—Une bombe a tombé sur la potasse et a manqué d'y communiquer le feu, par de l'étoupe qui étoit près de là.

Nous venons d'aprendre par des habitans de la baye St. Paul (300) que les ennemis avoient incendié une quarantaine de maisons au dit lieu ; nous y avons 25 ou 30 habitans qui se sont battus autant qu'ils ont pu ; il y a eu une maison appartenant au Sieur Bazin qui a été épargnée des flames ; après que les ennemis ont été retirés nos gens y ont été dedans ; ils y ont trouvé des traces de sang, ainsy que 10 à 12 mouchoirs qui en étoient aussi pénétrés, ce qui fait présumer qu'ils ont quelques morts ou blessés.

Sur les 2 heures après midy un matelot a eu les deux jambes emportées par un boulet sur les batteries de M. Levasseur.

" 16.—Sur les 9 heures ½ du soir de la nuit dernière une carcasse a tombé sur la maison de Madame Vaucourt (301) entre les Jésuites et les Ursulines ; aussitôt elle a été embrasée et réduite en cendre ; on a arrêté le progrès du feu en abattant les maisons voisines.

Un matelot a eu la teste emportée par un éclat de bombe en travaillant à un épaulement qu'on fait pour couvrir les batteries du rampart. Sur les 5 heures ½ du soir de la journée d'hyer le feu se communiqua à un de nos jacobites que nous avons au Sault par une mèche alumée qui le communiqua aux poudres ; tout le monde s'est sauvé et il n'y a eu que le jacobite de perdu.

3 déserteurs anglois se sont rendus ces jours icy à quelques habitans que nous avons à St. Henry, on vient de les amener et comme il se fait tard ils ne seront point menés au quartier général que demain matin.

" 17—Depuis 10 heures du soir jusqu'à 8 heures du matin les ennemis ont fait un feu continuel soit de bombes ou de canons ; cependant je ne sache pas qu'il nous soit arrivé aucun accident sur les batteries ny ailleurs.

Sur les 4 heures après midi, un matelot a été blessé à mort par un éclat de bombe ; plusieurs ont tombé de l'autre costé de la petite rivière ; il y a au moins ¾ de lieux à bonne mesure d'où ils tirent ; il est

surprenant qu'elles aillent si loin ; si on s'en étoit raporté à quelques artilleurs elles ne devoient tout au plus tomber que dans la Haute Ville, preuve certaine que ces Messieurs sçavent bien leur métier.

1759 août 18.—Les ennemis continuent toujours de nous canonner et bombarder ; 15 pots à feu et carcasses ont tombé aux environs des Récolets.

Sur les 5 heures ½ du soir une goelette et un batteau ont apareillé du bassin et se sont rendus à l'Ange Gardien ; ils font toutes sortes de manœuvre sans qu'on puisse pénétrer leurs desseins ; cependant je pense qu'ils veullent déblayer du Sault.

" 19.—Il vient de nous arriver 3 déserteurs qui ont été amenés par des habitans de la Pointe de Lévy ; je ne sçais point encore ce qu'ils raportent.

Nous avions un détachement de 4 à 500 hommes le long de la coste de Beaupré ; ils viennent d'ariver sans avoir rien fait.

Il y a eu beaucoup de canonnade du costé de la Pointe aux Trembles ; nous ignorons encore ce qui s'y est passé.

Un 4e déserteur s'est encore rendu ici ; voicy ce qu'il raporte ; que les anglois ne doivent pas rester longtemps ici, qu'il l'a entendu dire à deux officiers qui parloient ensemble, mais qu'auparavant ils devoient faire une attaque générale, mais qu'il ne sçavoit pas dans quelle partie elle devoit se faire.

" 20.—Nous aprenons que les ennemis avoient fait une descente hyer à Déchambeault (302), que M. de Bougainville avec 200 grenadiers et la cavalerie s'y étoit rendu en peu de tems, et qu'aussitôt les ennemis s'étoient rembarqués, et avant son arrivée, ils avoient incendié trois maisons dont celle du Sieur Perault (303) en est une qui servoit de magasin pour les effets des troupes de terre ; nous y avons fait 2 prisonniers. Aussitôt qu'on a apris que les ennemis avoient fait une descente à Déchambault, Monsieur de Montcalm et de Montreuil (304) ont party pour s'y rendre avec 3 compagnies de grenadiers ; lorsqu'ils ont été à la Pointe aux Trembles ils ont appris que les ennemis étoient rembarqués ; ils ont rebroussé chemin et sont revenus aussitôt.

Sur les 9 heures du matin il y a eu de la canonnade au Sault d'un costé et d'autre, mais il paroist que les ennemis n'ont plus autant d'artillerie qu'ils y en avoient ; on dit aussy qu'ils en ôtent tous les jours.

On vient d'amener trois prisonniers qui ont été faits par des habitans, je ne sçais point ce qu'ils raportent.

Un déserteur anglois vient de se rendre à notre camp du Sault ; voicy ce qu'il raporte ; qu'il y avoit aujourd'hui conseil de guerre, que l'amiral Sunder étoit rapelé en Europe (305), que c'étoit une frégate

nouvellement arivée qui en avoit aporté les ordres, que les françois avoient fait une descente en Irlande et qu'enfin sous peu de jours il devoient tous partir pour s'en alér ; Dieu le veuille.

Un courier vient d'ariver d'en bas avec plusieurs lettres ; je ne sçais ce qu'elles contiennent ny même d'où ce courier vient ; le Sieur Durand Dunière (306) qui étoit à Gaspé et que l'on contait pris par les anglois est venu avec lui jusqu'à Capmouraska où il est resté; il raporte qu'il y a plus de 40 vaisseaux des ennemis qui sont descendus dont 32 sont encore mouillés du costé du dit Capmouraska, qu'ils avoient incendié plusieurs maisons le long de cette coste, qu'ils avoient été repoussés par une 30ne d'habitans dudit lieu.

1759 août 21.—Les ennemis nous ont laissé assés tranquile toute la nuit ; je ne crois pourtant pas que ce soit par amitié, mais comme il a beaucoup plu je pense que c'est ce qui les a empêchés de se divertir comme à l'ordinaire ; à 4 heures du matin ils nous ont réveillé par une double décharge de boulets et de bombes.

Sur les 4 heures du soir, un matelot a eu le ventre emporté par un éclat de bombe sur les batteries du rempart, il est mort une demie heure après.

Un sauvage outa8ois qui avoit été pris par les anglois il y a 10 jours s'est échapé du bord d'un vaisseau où il avoit été transporté ; il s'est jetté à la nage, a traversé à la Pointe de Lévy, et du dit lieu a traversé de ce costé icy où il vient de se rendre ; il se plaint d'avoir été bien maltraité par les anglois ; si cela est je plains ceux qui tomberont en son pouvoir (307).

Depuis les 5 heures du soir jusqu'à 8 il y a eu beaucoup de canonnade au Sault de la part des françois et des anglois ; je ne sçais point qui a pu exiter cette canonnade.

" 22.—Pendant une partie de la nuit il a beaucoup plu ; les ennemis n'ont pas fait un grand feu ; la pluie les a sandoute empêchés de se divertir comme à l'ordinaire.

On avoit projetté d'envoyer le Sieur le Gris à la Pointe de Lévy avec 100 hommes de milice ; ce projet n'a point eu lieu, j'en ignore la cause.

" 23.—Les ennemis canonnent et bombardent à l'ordinaire en aissayant de faire le plus de mal qu'ils peuvent ; il n'y a eu rien de remarquable en ce jour.

" 24.—Les ennemis incendient les campagnes au nord ainsy que sur l'Isle d'Orléans.

Deux soldats de la marine désertant du camp de Beauport ont été arrêtés par un soldat de la Sarre qui étoit en faction ; il en a tué un et arrêté l'autre.

1759 août 25.—Le Sieur Durand Dunière vient d'ariver ce jourd'huy avec un françois déserté de Louisbourg ; ce dernier raporte que les anglois ont bien peu de monde au dit lieu ; les anglois continuent toujours d'incendier nos campagnes.

3 sauvages loups et 2 officiers anglois venant aporter des lettres du général Amerst (308) au général Hwolf ont été pris par des sauvages abénakis, qui les ont amenés à bord de l'*Atalente* commandée par M. Vauquelin qui est audessus de Richelieu. Ces lettres ont été envoyées à M. de Vaudreuil ; on dit que ce général écry à celui d'icy qu'il ne voit pas d'aparence qu'il puisse forcer l'Isle aux Noix et que par conséquent il ne devoit point compter sur la jonction des deux armées.

Deux des batiments qui étoient en haut sont descendus ce jourd'hui à Sillery ; on les attend à passer cette nuit.

" 26.—Les ennemis ont tiré avec toute la vigueur possible ; à une heure après midy un canonnier bombardier a eu les jambes emportées par un boulet sur les batteries du rempart.

Voilà quelques jours qu'il ne nous jettent ny carcasses ny pots à feu ; il ne seroit pas surprenant qu'ils en manquassent eu égard à la grande quantité qu'ils nous ont envoyé.

Nous venons d'aprendre que les ennemis avoient levé le camp qu'ils avoient à St. Antoine, et qu'ils se tentoient plus haut ; nous avons entendu beaucoup de canonnade du costé de la Pointe aux Trembles ; nous ne sçavons point encore ce qu'il y a de nouveau.

Monsieur de Bougainville colonel est dans cette partie avec 1400 hommes ; il fait la même manœuvre qu'il voit faire aux vaisseaux ennemis ; il a beaucoup de terrain à garder ; je crains toujours quelques surprises.

On vient de détacher 5 à 600 hommes matelots qui servoient aux batteries ; c'est M. le Munitionnaire qui les a passés en revue au quartier St. Roch ; je croi que c'est pour quelques expéditions qu'on veut faire sur les vaisseaux ennemis (309) qui sont en haut ; pour cet effet on vient de les faire embarquer dans une 50ne de batteaux à l'entrée de la petite rivière à la vue des ennemis ; aussy ils ont fait voir qu'ils voyoient ce mouvement; ils ont tiré sur les batteries pendant une heure et même plusieurs en ont été percées mais personne n'a eu aucun mal et les batteaux sont tous partis; je crains beaucoup que ce projet ne réussisse pas ; la suite nous l'aprendra.

1759 août 27.—Dans le cours de la journée d'hyer un sergent anglois (310) déserta du Sault à la vue des ennemis ; il traversa en bas et vint joindre notre camp ; les anglois lui tirèrent plusieurs coups de canon à mitraille ainsy que plus de 400 coups de fusil, mais il a été assés heureux pour n'en point être frapé.

Nous venons d'aprendre qu'une 30ne de sauvages et 3 françois avoient chassé avant hyer les anglois qui étoient à St. Antoine ; ils s'embarquèrent avec beaucoup de précipitation à bord de leurs vaisseaux.

Une de nos carcassières s'est battue contre une frégatte angloise ; je ne sçais pas si elle aura été endommagée comme on le dit.

On raporte que les anglois n'ont point fait de mal aux grains le long de la coste du sud ; ils se sont contentés d'y brusler quelques maisons.

Voicy la déposition du déserteur qui nous arriva hyer ; il raporte qu'ils ont beaucoup de maladie ; le général Hwolf même a la fièvre (311) depuis plusieurs jours, que ces maladies proviennent de beaucoup de fatigues qu'ils ont essuyée pendant le siège, étant continuellement en alerte, craignant d'estre attaqués, que les vaisseaux de guerre sont rapellés d'Europe, qu'ils comptent partir avant la moisson des grains ; ce sergent étoit un homme entendu parmy eux et qui étoit à la teste de 50 hommes pour les découvertes dont il s'étoit jusqu'alors très bien acquité, mais qu'il avoit déserté par quelques disgrâce qu'il avoit eue.

Le Sieur Courval party pour aler rejoindre son batiment qui est à Batiscan, en passant par Jacques Cartier, un soldat en faction l'a pris pour un anglois et lui a tiré un coup de fusil qui lui a cassé la cuisse ; on le dit en grand danger de la vie d'autant qu'on ne peut lui faire l'amputation (312).

On vient de casser la teste à un soldat de marine arrêté le 24 en désertant aux ennemis.

Nos carcassières ont eu affaire ce matin avec une frégatte angloise aux environs du Cap Rouge ; je ne sçais point le mal qu'ils y ont fait mais nous y avons eu un homme de tué et un autre le bras emporté.

" 28.—Hyer sur les 9 heures du soir, cinq frégattes angloises ont appareillé de flot les vents étant de la part du nordet, ils ont passé devant la ville ; ils ont essuyé le feu de nos batteries qui ne les ont pas fort endommagées ; ils ont poursuivy leurs route jusqu'au Cap Rouge où ils ont mouillé ; il n'est pas douteux qu'ayant eu connoissance de nos mouvemens ils envoyent ce renfort à leurs vaisseaux qui sont en haut (313).

2 hommes ont été tués, un autre la cuisse cassée et 18 blessés légèrement ou bruslés par des gargousses qui ont pris feu sur la batterie Dauphine.

Suivant toutes les aparences le projet du munitionnaire qui devoit avec ces vaisseaux prendre ceux des ennemis qui sont en haut vat tomber de lui-même (314), de la façon dont on manœuvre et la conduite de ceux qui s'y emploient, il n'est pas surprenant qu'on ne réussisse pas, les bouchers sont fait pour tuer des bœufs et non pour commandér des armées, à moins que ce ne soit des armées cornues.

A 4 heures après midy le lieutenant de M. Vauquelin (315) est venu de la part de son commandant faire des représentations à M. de Vaudreuil touchant cette fameuse expédition ; ce que j'en puis penser est que si ce projet a lieu, ce que je ne pense pas, ce sera M. Vauquelin qui y commandera.

1759 août 29.—Nous aprenons que tous les bâtimens anglois sont descendus à St-Augustin où ils sont actuellement à l'ancre ; je pense qu'ils tentent une descente dans cette partie.

Nous voyons de l'autre costé du Sault 7 à 8 bateaux anglois y compris ceux qui y étoient d'ancienne datte, on y tire quelques coups de canon de part et d'autre ; j'ignore ce qu'ils ont dessein d'y faire.

Il vient de nous ariver 2 déserteurs anglois qui se sont joint à quelques habitans que nous avons de l'autre costé du Sault ; ils raportent qu'avant qu'il soit peut les ennemis evacueront cette partie, qu'ensuite ils doivent entrer dans l'Isle pour la ravager, et qu'ils comptent rester encore un mois.

Sur les 6 heures du soir, M. de Lusignan (316) écry à M. de Bougainville qui venoit d'ariver à nos tentes (317) et qui de là devoit alér au quartier général, il marque qu'il voit à la Pointe de Lévy un corps de troupes angloises sur 3 colonnes qui montent du costé de la rivière Detréchemins, qu'il estime qu'il y a environ 3000 hommes ; M. de Bougainville n'a pas été plus loin ; au contraire il a retourné à son poste, après avoir envoyé la lettre de M. Lusignan à M. de Vaudreuil.

Le projet de prendre les vaisseaux ennemis est enfin évanouy ; les matelots viennent d'ariver ; cette expédition a couté seulement 18 hommes qui se sont noyés dans le Richelieu (318) ; nous courions risque d'en perdre davantage sy ce projet eut eu lieu.

" 30.—Hyer à 10 heures ½ du soir, les ennemis ont canonné à St-Augustin pendant ¼ d'heures après quoi il y a eu une grande fusillade qui a duré jusqu'à minuit ; nous ne sçavons point encore ce qu'il y a eu.

Hyer au soir un soldat anglois déserta du Sault à la vue des ennemis ; c'est un allemand pris dans Louisbourg l'année dernière qu'ils on incorporé dans Royal Amériquain ; voicy ce qu'il raporte, que le général Hwolf est toujours malade de la fièvre, que 8 de leurs officiers dont un capitaine en est un ont envoyé leurs males et leurs lits à bord des vaisseaux. qu'ils attendent pour partir que les bleds soient meures pour les brusler, qu'il a aussy vu 4 déserteurs françois de différents uniformes, qu'ils ont encore au Sault 3 grosses pièces de canon et 16 petites pièces de campagne, que les autres sont rembarqués ; voilà tout ce que j'ai sçu de son raport.

Nous avons apris que les anglois n'avoient point débarqué à St. Augustin, qu'ils avoient fait un grand feu de canon et de mousquetteries, et qu'ensuite toutes leurs berges étoient venues à une petite distance à terre comme pour débarquer, qu'ils avoient resté 2 heures consécutifs dans cette position en faisant une grande fusillade à 2 reprises, que nos gens n'y avoient pas répondu d'un seul coup de fusil, et finalement à minuit ils avoient sonné les cloches et battu de la caisse à bord qu'aussitôt ils s'étoient embarqués, on ne sçait pas à quelle dessein ils ont fait cette feinte à moins que ce ne soit pour nous inquietter et nous faire faire diversion.

Hyer on suprima partie de la ration ; au lieu d'une livre de pain qu'on donnoit, on n'en donne plus que 12 onces, mais le Roy gratifie d'un misérable [coup] (319) deaudevie par ration ; le munitionnaire doit payer le pain retranché suivant l'ordre de Monsieur l'intendant, mais je pense qu'il contreviendra souvent à cette ordonnance.

1759 août 31—Les ennemis paroissent faire quelques mouvemens du costé du Sault, il y a plus de 50 berges le long de terre, beaucoup de monde sur le rivage ainsy que dans les berges.

Les vaisseaux qu'ils avoient en haut sont descendus de ce matin au Cap Rouge; à 2 heures après midy on vient de nous dire qu'ils remontoient en hault ; on ne sçait en vérité que pensér de leurs manœuvres, mais je crains fort qu'elle ne nous trompe, comme elle a déjà fait plusieurs fois.

Sur les 11 heures du soir nous avons entendu tirér 7 à 8 coups de fusil sur la rivière du costé du bassin ; un peu de tems après on a crié de prendre garde aux batteries, qui peu de tems après ont fait un feu des plus vifs de boulets et de bombes ; les batteries de la Basse Ville je dis de la Pointe de Lévy ont riposté vigoureusement ; le feu a duré plus d'une heure ; il n'est pas douteux qu'il a passé des vaisseaux (320) d'autant que peu de tems après notre batterie de Samos

a tiré plus de 20 coups de canon, mais tout cela je croy sans aucun effet.

1759 sept. 1.—Nous aprenons que pendant la canonnade de cette nuit il a passé 5 batimens anglois ; ils ont monté jusqu'à Sillery et on dit qu'un a été maltraité en passant et mesme on a entendu quelqu'un crier à bord ; on pense que c'est un blessé.

Un matelot a été écrasé par une bombe qui lui a tombé sur le corps à la batterie Dauphine ; 2 autres ont été blessés légèrement par les éclats.

Nous venons d'aprendre que le navire la *Manon* (321) appartenant au munitionnaire s'étoit perdu audessus des Grondines en descendant pour se rallier aux frégattes *l'Atalante* et *la Pomonne.*

Les ennemis ont incendié toutes les maisons de l'Ange Gardien, ou plutôt depuis St. Joachim à venir au Sault ; nous pensons qu'ils veulent déblayér de cette partie.

Voilà au moins 20 ou 25 batimens montés en hault, des troupes qu'on a vues monter en corps par terre avec armes et bagages, on les voit déblayer du Sault, tout cela ne fait rien ; on garde constamment Beauport ; on croy aparemment qu'il est impossible qu'il puisse débarquer ailleurs ; je le souhaite mais je crains qu'on ne se trompe.

" 2.—Les batimens que les anglois avoient à l'Ange Gardien se sont retirés et ont été rejoindre ceux qui sont dans le bassin à la réserve cependant d'une frégatte et un brigantin qui sont restés à leurs même mouillage ; avant de déblayer, ils ont mis le feu à 2 maisons qui leurs servoient de corps de garde au Sault ; on estime le tord qu'ils ont fait dans ces campagnes à un tiers.

Les batimens anglois sont redescendus à Sillerie où ils sont mouillés.

" 3.—Les ennemis ont déblayé tout à fait du Sault ; plus de 200 berges ou chaloupes y ont été occupées pour les transports des troupes et de l'artillerie ; on leur a tiré beaucoup de coups de canon et plusieurs berges en ont été coulées.

Ce même jour les troupes angloises se sont fait voir en corps de bataille à la Pointe de Lévy derrière leurs batteries, et même ils ont fait un petit camp un peu plus éloigné.

Sur les 7 heures du soir les ennemis ont tenté de faire une descente au Cap Rouge ; ils ont envoyé 2 batteaux armés d'artillerie qui précédoient leurs berges, mais nos carcassières s'y sont trouvées qui les ont reçues d'une bonne façon ; ils ont aussi essuyé quelques coups de fusil tirés par nos sauvages mais hors portée, ils se sont aussitôt retirés et ont été rejoindre leurs vaisseaux.

1759 sept. 4.—Les vaisseaux ennemis restent toujours à l'ancre aux environs de Sillery.

Sur les 2 heures du soir le régiment de Guyenne (322) est venu camper à la redoute du passage, pour être à portée de se transporter où il sera nécessaire.

" 5.—A midy il vient de nous arivér un déserteur anglois, il raporte qu'ils étoient deux mais que les ennemis ayant eu connoissance de leurs désertion avoient donné après, avoient tiré sur eux dont son camarade avoit été blessé à la jambe, qu'ils l'avoient pris n'ayant pu se sauver ; il dit aussi que le dessein des anglois étoit de forcer beaucoup avant leur départ et qu'ils devoient faire défiler du monde le long de la coste du sud pour incendier le reste des campagnes.

" 6.—Un petit batteau (323) a passé devant la ville sur les 3 heures après midy, les vents étant de la part du nord douest ; on a tiré vainement beaucoup de coups de canon sans l'avoir frapé que d'un seul boulet dans sa voile ; pendant ce tems les batteries de la Pointe de Lévy ont fait un grand feu ; ils nous ont tué un officier (324) et 2 matelots sur la batterie Dauphine par un boulet, un 4e a été blessé.

" 7.—Les ennemis continuent à nous canonner et bombarder comme à l'ordinaire et même avec plus de vivacité, ils font divers mouvemens avec leurs bâtimens du Cap Rouge à la Pointe aux Trembles, sans faire aucune descente quoique leurs troupes soient le plus souvent dans leurs berges et chaloupes.

" 8.—Rien de nouveau sy ce n'est le régiment de Guyenne qui a été au Cap Rouge craignant que les ennemis ne tentassent quelques descentes dans ces parties, M. Devergor (325) reste constamment avec environ 150 hommes aux environs du Foulon, et le fils de M. Lafontaine (326) à l'Anse des Mères avec 15 ou 20 ; voilà tout le monde que nous avons dans cet endroit qui suivant moy est exposé.

" 9.—Dès le matin le régiment de Guyenne est revenu prendre son poste à la redoute du passage, ayant passé la nuit aux environs du Cap Rouge la pluie sur le corps ; les ennemis tirent toujours beaucoup de la Pointe de Lévy.

" 10.—Nous venons d'aprendre que les ennemis embarquent du bois dans leurs vaisseaux qui sont en hault ; ils vont et viennent incessamment depuis la Pointe aux Trembles jusqu'à Sillery ; on dit aussy qu'ils embarquent de leurs artilleries qu'ils ont à la Pointe de Lévy.

" 11.—Tous les vaisseaux anglois à la réserve de deux qui sont devant la Pointe aux Trembles, sont descendus à Sillerie, on pense qu'ils veulent repasser ; Dieu le veuille, mais je crains toujours quelques surprises.

1759 sept. 12.—Les vaisseaux n'ont point bougé dou ils étoient hyer, les vents sont cependant de la part du sud d'ouest bon frais et le tems très beau ; ils nous canonnent et nous bombardent toujours beaucoup de la Pointe de Lévy (327).

" 13.—A la pointe du jour les ennemis ont débarqué à l'Anse des Morts (328), le factionnaire ayant entendu nagér a crié qui vive, on a répondu en bon français provisions, et on a pris cela pour argent comptant, d'autant qu'il devoit passér des batteaux chargés de vivres, et l'ordre ayant été donné pour ne pas tirér dessus (329).

Les Ennemis ont donc débarqué aussitôt au nombre de 15 à 1800 hommes. M. Devergor a été pris sans coup férir ayant été blessé, je croy même encore endormy ; ils ont aussitôt monté la coste et en très peu de temps ont pénétré chez Borgias Levasseur (330), ils se sont emparés de la maison et de la grange ainsi que des maisons de St. Joseph. M. Lenoir (331), officier de la Sarre, commandant quelques volontaires, a fusillé longtems avec les ennemis mais ayant été blessé à plusieurs endroits il a été fait prisonnier ; les canadiens y ont accouru et se sont beaucoup fusillés mais comme le nombre des ennemis augmentoit de moment en moment, nos miliciens tiroient d'un costé et d'autre sans faire un corps capable de tenir aux ennemis ; enfin sur les 8 ou 9 heures M. de Montcalm ayant été averty y est accouru avec quelques troupes de terre et de la marine et s'est alé poster au-dessus de la porte St. Louis, ayant disposé son monde de façon à en imposer aux ennemis en attendant le reste des troupes et canadiens, les ennemis se sont aussi arrêtés ne doutant pas qu'il aloit leurs livrer bataille ; M. de Montcalm impatient de ce que son monde ne venoit pas, ignorant que M. de Vaudreuil les faisoit arrêter au pont de la petite rivière (332) quoi qu'il n'eust tout au plus que 2500 ou 3000 hommes il prit la résolution d'alér attaquér les ennemis ; les troupes de terre marchoient au centre et celle de la marine et les canadiens étoient sur les ailes, il fut donc dans cet ordre à la demie portée du fusils des ennemis qui les attendoient de pied ferme et la plus grande partie un genoux en terre ; ce fut alors que le grand feu commença de part et d'autre, mais après deux ou trois décharges de nos troupes ils firent un demy tour à droite et plièrent. M. de Montcalm ayant été blessé au bras (333) les ennemis avancèrent aussitôt sur nos troupes et bientôt après M. de Montcalm reçut une autre blessure mortelle. C'est alors que la déroute fut complète ; les ennemis nous ont poursuivis jusqu'aux portes de la ville ; nous avons perdu dans cette funeste journée

plus de 300 hommes tués, un grand nombre de blessés et beaucoup de prisonniers ; Messieurs de Sennezergue (334) et de Fontbonne (335) l'un commandant de la Sarre et brigadier et l'autre commandant de Guyenne (336), ont été tués sur le champ de bataille, plus de 10 officiers de ce régiment ont été tués, blessés ou prisonniers dans ce jour.

Pendant l'action M. de Vaudreuil a paru sur la coste étant en calèche, sa vue n'a fait qu'augmenter la déroute, et lui-même a décampé aussitôt et a repassé le pont de la petite rivière où il y avait au moins 3 à 4000 hommes qui y avoient été arrêtés.

Les ennemis sont venus jusqu'à l'entrée de la prairie de M. Hyché, ils ont tué le nommé Voyer (337) boulanger ainsy que le bonhomme Clément dans la maison de Giroux ; 2 ou 3 coups de canon tirés des vaisseaux qui sont en batterie à l'entrée de la petite rivière les ont fait remonter et même un écossais en a été emporté par un boulet.

Les ennemis ont perdu dans cette action le général Hwolf, le 2e commandant M. Moncton (338) une balle dans la poitrine enfin le 3e commandant qui est M. Tonshend (339) est le commandant en chef.

Partie du régiment de Languedoc et des troupes de la marine ont rentré dans la place : le reste des troupes et canadiens ont resté à la redoute du passage, on s'attendoit qu'on aloit reprendre haleine et qu'on feroit aprocher M. de Bougainville qui avoit 2000 hommes avec lui dont tous les grenadiers en étoient, qui étoient du costé du Cap Rouge, et qu'aussitôt que tout seroit rallié on reprendroit, dès le soir ou le lendemain matin au plus tard, mais non, au contraire, lorsque M. Bougainville se fut aproché il fit dire à M. de Vaudreuil qu'il attendoit ses ordres pour attaquér les ennemis. M. de Vaudreuil luy donna ordre de se retirer avec son monde à la Suède (340) et à 9 heures du soir il donna l'ordre pour partir de Beauport, abandonnant toutes les tentes, équipages, munitions et vivres, comme s'ils eussent été poursuivis par une armée de 20 mille hommes.

Funeste journée où les armes de la France sont des plus deshonorées ; cette retraitte ou plutost cette honteuse fuite s'est faite par les hauts de Charlesbourg au travers des bois il y avait environ 3 ou 400 hommes qui escortoient ce brave général et le reste marchoient sans aucun ordre ny discipline ; la première halte que fit ce général fut à St. Augustin, elle ne fut pas longue bientôt après il décampa pour Jacques Cartier ou tout le monde se rendit comme ils purent et comme ils voulurent (341).

1759 sept. 14.—Monsieur le marquis de Montcalm lieutenant général est mort de ses blessures et a été enterré aux Ursulines ; cette perte doit estre sensible à l'état et encore plus à tous les canadiens ; c'est de ce malheur fatal que proviennent tous nos malheurs communs ; depuis ce jour jusqu'au 18 il s'est tenu nombre de conseils à l'armée fugitive ou le munitionnaire présidoit ; ceux qui se sont tenus dans la place ont été à peu près dans le meme goust ; on craignoit à chaque instant que l'ennemy n'escaladast la place quoi qu'il n'y en eut aucune aparence.

Pendant ce tems M. de Lévy est arrivé et décidément il a été résolu de réataquér les ennemis, et M. de Bougainville avec 1500 hommes s'avançoit pour entrér dans la place, il s'est rendu à une lieue de distance lorsqu'il a apris par un courier que M. de Ramezay (342) avoit capitulé quoi que Monsieur de Lévy eut fait entrér des vivres (343) dans la place avec defence au commandant de capituler d'autant qu'il alloit estre secouru ; voilà enfin le fruit final de toutes nos mauvaises manœuvres, et la place a été rendue ou plutôt donnée sans que les ennemis ayent tiré un seul coup de canon.

A 3 heures après midy le 18 les portes de la ville ont été ouvertes et la garnison angloise est entrée ; on dit qu'avant la reddition de la place les magasins du Roy avoient été pillés d'une bonne façon par les françois ; en vérité cela fait horreur et jamais on avoit tant connu de canailles comme il y en a ; le garde magasin (344) a suivy l'armée, un des commis y étoit resté, les ennemis se sont emparés de ce qui s'y est trouvé sans en donner inventaire ; il est vrai qu'on ne leur en a point demandé.

En lisant ce journal on y verra avec honte les fautes grossières qui ont été faites dans cette campagne ; il semble que d'accord avec les ennemis on se soit étudié à leur procurer les moyens de nous prendre avec facilité ; rien ne nous le prouve mieux que l'action du 13 ainsi que la reddition de la place le 18 ; ce sera à jamais des témoins injurieux contre les armes de la France. Je ne vois plus lieu de nous rendre à nous mêmes, il n'y a qu'une bonne et heureuse paix qui peut nous procurer cette douce et agréable tranquilité ; je la souhaite de tout mon cœur pourvu que ce soit la sainte volonté de Dieu. Amen (345).

NOTES

(1) Louis-Antoine de Bougainville, le futur navigateur, était auparavant aide-maréchal des logis dans l'armée de Montcalm. En novembre 1758, il avait été chargé par le gouverneur de Vaudreuil d'aller rendre compte à la cour de la situation critique de la colonie. Il en revenait au mois de mai 1759, avec le brevet de colonel pour lui-même et celui de lieutenant-général pour le marquis de Montcalm.

(2) La *Chezine*, frégate de 26 canons, appartenait à la flotte du munitionnaire Cadet, partie de Bordeaux à la fin de mars 1759. Bougainville, qui était à son bord, nous apprend, dans son *Journal*, qu'elle quitta le convoi après huit jours de mer et fit la route seule. (R. de Kérallain : *La Jeunesse de Bougainville*, p. 128). Ceci explique son arrivée à Québec avant les autres navires. Quoique la *Chezine* ne fut à Québec que le 13, nous avons vu que Bougainville lui-même y arriva le 10. Les vaisseaux n'entraient d'ordinaire en rade qu'assez longtemps après avoir été signalés. Bougainville, chargé des nouvelles de la cour et pressé d'arriver, s'était évidemment fait descendre à terre à la première occasion et était entré dans la ville par la voie la plus rapide.

D'après Gardiner (*Memoirs of the Siege of Quebec*), la *Chezine* fut prise par le navire anglais, le *Rippon*, comme elle tentait de retourner en France, à la fin de 1759.

(3) Le capitaine de *la Chezine* est appelé Dullos dans le *Journal* de Foligné (p. 169) et Guillon, dans les *Mémoires du Sieur de C....* (p. 139). Son véritable nom est Pierre Duclos-Guyot. Il avait été choisi par Cadet pour prendre le commandement de sa flotte au cas où le sieur Canon et son second, M. de Grandrivière, viendraient successivement à manquer. Nous le retrouverons plus loin, lors de l'affaire des brûlots.

Duclos-Guyot, qui conduisit Bougainville à Québec, en 1759, est le même qui servit de second au célèbre navigateur, sur la frégate la *Boudeuse*, lors de son grand voyage autour du monde, de 1766 à1769. Le 8 mars 1777, il fut fait chevalier de Saint-Louis, avec la note suivante : "Duclos-Guyot, capitaine de brûlot, navigue depuis quarante-trois ans, a fait vingt-quatre campagnes, dont six pour le roi et particulièrement celle du tour du monde ; a été chargé de plusieurs commandements, a soutenu beaucoup de combats et fait beaucoup de prises, est officier depuis treize ans". (Mazas, *Hist. de l'Ordre de Saint-Louis*, II, p. 253).

Duclos-Guyot fut capitaine de port à l'Ile de France de 1781 à 1784. (Adrien d'Epinay, *L'Ile de France*, pp. 228, 313).

Quoi qu'en dise Panet, le Sieur Dinel n'était que le troisième officier à bord du *Machault*. En effet, les Registres de l'Amirauté, de Québec, à la date du 28 février 1760, mentionnent la criée d'une prise anglaise faite par " le Sieur la Giraudais, premier second sur le navire le *Machault* ". Ce La Giraudais est le même qui accompagna M. de Bougainville dans son célèbre voyage autour du monde.

(4) Le *Machault*, frégate de 24 canons, avait pour capitaine le sieur Canon, commandant de la flotte du munitionnaire. Panet, dans son *Journal*, le fait arriver le 15. Ce même jour, il paraît avoir reçu à son bureau le Sr Dinel, second du sieur Canon. Il faut croire que Dinel, afin de se rendre à Québec plus tôt, comme Bougainville, en vue des préparatifs à organiser, avait été détaché de son navire à l'île aux Coudres ou à quelque autre endroit. En général, d'ailleurs, les dates que marque Panet dans son *Journal* sont plutôt imprécises. Plusieurs des entrées ont, de toute évidence, été faites plusieurs jours après. Une comparaison minutieuse des textes des diverses relations nous a permis de constater, au contraire, chez l'auteur du présent *Journal*, une exactitude minutieuse au moins pour tous les événements dont il a pu avoir une connaissance personnelle.

Le *Machault* survécut au siège de Québec, mais il périt le 8 juillet 1760, dans la rivière Restigouche. Son commandant le sieur de la Giraudais, donna l'ordre de l'incendier afin qu'il ne tombât pas aux mains de l'ennemi. (G. Lanctôt : *Le dernier effort de la France en Canada*, dans les *Mémoires de la Société Royale*, 1918, I, 51). C'est ce même navire que l'abbé Tanguay, dans *A travers les registres* (pp. 169 et 175), appelle la frégate le *Marchand*, capitaine Carson. Dans son introduction aux *Œuvres de Crémazie*, M. l'abbé Casgrain cite un certificat de liberté d'après lequel Jacques Crémazie, premier du nom en Canada et le bisaïeul du poète, serait arrivé au Canada en 1759, après s'être embarqué à Bayonne sur la flûte du roi le *Canon* (p. 11). C'est sans doute le *Machault*, commandé par Canon, qui porta en ses flancs en 1759 l'avenir de la poésie canadienne.

(5) Le sieur Jacques Canon ou Kanon, lieutenant de frégate, était à Québec en août 1758, commandant de deux navires au service du roi, la *Valeur* et la *Mignonne*. C'est alors que le munitionnaire l'engagea pour commander la flotte qui devait ravitailler Québec, au printemps de 1759. (J.-E. Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, II, appendice, p. XLIV, d'après le greffe de Panet). Nous savons très peu de chose sur cet officier en dehors de sa participation à la défense de Québec. Il paraît avoir été dieppois et, quoique, dans sa rivalité avec Vauquelin, il semble avoir été moins sympathique que ce dernier à la population québecoise, tous cependant s'accordent à le reconnaître comme un marin à la fois habile et audacieux. Après la chute de Québec, il réussit à tromper la flotte anglaise et à ramener en France quelques-uns des navires qui lui restaient. Les *Mémoires du Sieur de C....* nous disent qu'il était officier bleu. (p. 126).

(6) Dans presque toutes les relations du temps ce navire est appelé le *Maréchal de Senectère*, mais il devait s'appeler le *Maréchal de Senneterre*, s'il a été baptisé d'après le maréchal de France de ce nom, comme, en effet, tout l'indique. C'était une frégate du port de 300 tonneaux et montant 36 canons, d'après un rapport de M. de Vaudreuil, du 28 septembre 1767. (Doughty & Parmelee, *Siege of Quebec*, V., 360). Cependant la liste publiée en appendice des *Memoirs of the Siege of Quebec*, par Gardiner, ne donne au *Maréchal de Senneterre* que 24 canons, comme à la *Chézine* et au *Machault*. Ce navire, comme presque tous ceux de la flotte Canon, eut une fin tragique. Assailli par une tempête, la nuit du 22 au 23 septembre 1759, alors qu'il tentait de retourner en France, il fut jeté à la côte, à l'endroit nommé le Sault à la Chaudière, un peu au-dessus de Québec, et s'y perdit.

(7) Le capitaine Goret de Grandrivière, d'après les instructions du munitionnaire, devait remplacer le sieur Canon au commandement, en cas de mort ou d'accident. (Greffe Panet, 10 septembre 1758). L'auteur anonyme du *Journal* que nous publions, dans l'une des nombreuses pièces dont il fait précéder sa relation du siège de 1759, constate sa présence à Québec à cette époque, en même temps que Canon, comme capitaine du navire la *Bonne Amie*.

(8) L'*Angélique* fut un des six navires transformés en brûlots qui périrent si piteusement le 28 juin 1759, en tentant d'incendier la flotte anglaise. Elle était alors sous la conduite de son même capitaine, le sieur Grammont.

(9) La *Manon*, que l'on appelait aussi la *Charmante Manon*, était une frégate de 26 canons, propriété du munitionnaire. Elle périt le 31 août 1759, entre Deschambault et les Grondines. (*Journal de Montcalm*, p. 601). C'est la "*Lovely Nancy*" des *Mémoires de Gardiner*.

(10) On le trouve ailleurs nommé Minviel (Gardiner, *Memoirs of the Siege of Quebec*, app.) En mai 1760, il commande une goélette et fait trois prises qui l'embarrassent fort. (Voir *Rapp. Archives*, 1905, 1, 4e partie, pp. 28-29). Le marquis de Vaudreuil l'appelle en cette occasion M. Mainviel.

(11) Le *Bienfaisant* est le même qui fut incendié le 8 juillet 1760, dans la rivière Restigouche. Il était alors commandé par le sieur Grammont. plus haut nommé capitaine de l'*Angélique*.

(12) Le sieur Courval, capitaine de navire marchand, est celui qui commandait, le 28 juillet 1759, l'expédition des cajeux contre la flotte anglaise. Dans une note au *Journal du curé Richer* (*Bull. Récherches Historiques*, IX, 134), Mgr Têtu le confond avec son cousin germain, Louis-Pierre Poulin de Courval, sous-constructeur des vaisseaux du roi et mort en 1764. Loin d'être mort en 1764, l'ancien commandant des cajeux prenait part, en 1766, à une expédition à St-Pierre et Miquelon et, le 8 août de la même année il recevait du roi une gratification de 600 livres pour le récompenser de son courage et de son intrépidité dans cette occasion périlleuse. (*Rapport des Archives* pour *1905*, I, 371). Un acte du greffe de Barolet, du 25 juin 1754, que nous a communiqué M. Pierre-Georges Roy, permet d'identifier à peu près exactement le capitaine de navire de 1759. C'est une procuration signée avant son départ pour l'ancienne France, par François-Louis Poulin de Courval, majeur de 25 ans passés, capitaine de navire. Or, il est certain que le commandant des cajeux est le même Courval qui conduisit le *Bienfaisant* à Québec en 1759 et qui était navigateur de carrière. François-Louis Poulin de Courval, né à Québec le 30 octobre 1728, (Tanguay, VI, 426) était le fils de Louis Poulin de Courval, lieutenant-général civil et criminel du gouvernement des Trois-Rivières, et de sa première femme, Françoise Foucault. Il fut fait capitaine de brûlot, le 8 avril 1762. (*Rapport des Archives*, 1905, 1, 333).

(13) Le *St-Augustin de Bilbao*, ainsi qu'il est quelquefois désigné ailleurs.

(14) Peut-être faudrait-il lire ici, au lieu de capitaine de Balles, le capitaine Reboul. Le chevalier de Foligné, ayant à parler de ce dernier dans son *Journal* (p. 194), le nomme Deboulle. Il n'y a guère plus loin de Reboul à DeBalles. Le capitaine Reboul est un de ceux que le marquis de Vaudreuil signale en 1760 aux faveurs du roi pour s'être signalés durant le siège de Québec.

(15) L'*Elizabeth* fut un des cinq navires qui échouèrent près du Sault de la Chaudière, des dix que le capitaine Canon tenta de ramener en France, en passant à travers la flotte anglaise, en novembre 1759. Knox raconte, dans son *Journal*, comment le capitaine Miller du "*Race horse*", ayant abordé l'épave abandonnée pour en faire le pillage, mit accidentellement le feu à la sainte-barbe et sauta en même temps que le navire, avec une quarantaine de ses hommes. L'aventure est racontée un peu différemment par le général Murray, dans son *Journal of Quebec*. (*Memoirs of the Quebec Literary and Historical Society*, 3rd Series).

(16) L'abbé Tanguay a trouvé, dans le registre de la paroisse de Batiscan, à la date du 14 septembre 1759, le nom de Joseph Carmoy, capitaine du navire l'*Elizabeth*, de Bordeaux. (*A travers les Registres*, p. 173).

(17) *La Toison d'or*, vaisseau du port de 300 tonneaux que le sieur Cadet avait acheté du sieur Lamalétie, pour le prix de 50,495 livres, le 18 septembre 1758. (J.-E. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, II, Appendice, p. XLVI). On verra plus loin que ce navire fut accidentellement incendié le 8 juin 1759 alors qu'on venait de le transformer en brûlot.

(18) Probablement le Sieur Joseph Marchand, canadien, que Tanguay mentionne comme capitaine de navire à la page 495 du vol. V, de son *Dictionnaire*.

(19) La *Venus*, navire de port de 180 tonneaux, acheté par Cadet, le 18 septembre 1758, en vue du ravitaillement de Québec, et payé comptant 12,750 livres. (J.-E. Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, II, App. p. XLVI).

(20) Le nom du capitaine des *Quatre-Frères* a été laissé en blanc par l'auteur du manuscrit. La liste publiée en appendice aux *Memoirs of the Siege of Quebec*, par Gardiner, donne le nom Girois. C'est l'invariable habitude des mémorialistes anglais de défigurer les noms français. Il faut probablement lire Girard, au lieu de Girois. En effet, nous voyons, dans le greffe de Jean-Claude Panet, que, le 30 septembre 1758, Cadet engage François Girard pour commander la *Venus*, aller et retour de France. Girard a pu conduire la *Venus* en France et ramener les *Quatre Frères*. Ce dernier navire est un de ceux qui furent armés en brûlot et qui furent si inutilement sacrifiés le 28 juin 1759.

(21) L'*Ameriquain*, un autre des navires qui prirent part à la désastreuse affaire des brûlots. C'est son capitaine même, le sieur de Louches, qui commandait l'expédition et qui s'y fit remarquer par son étourderie, sinon par sa lâcheté. Nous croyons qu'il était canadien. Dans une liste des vaisseaux mouillés, à Québec, en 1757, nous rencontrons le navire la *Gracieuse*, capitaine François de Louches. C'est très probablement le même que le capitaine de 1759, François, fils de Pierre de Louches, capitaine de vaisseau, et de Louise-Aimée Lefebvre, né à Québec, le 8 avril 1724. L'un de ses frères, Pierre, était récollet et aumônier de l'Hôpital-Général de Québec, en 1759. On a fait écrire à Panet, page 7 de son *Journal*, "le Sieur Oclouches."

(22) Le *Swinton* est peut-être une ancienne prise anglaise dont le nom a été conservé, mais avant 1759, il avait déjà fait plusieurs voyages entre la France et le Canada sous pavillon français. Au commencement de son *Journal*, M. de Foligné se désigne lui-même "capitaine en second de la corvette le *Shwinton* de Brest". La similitude du nom pourrait faire croire qu'il s'agit du même navire et alors le *Swinton* serait parti de Brest au lieu de partir de Bordeaux avec la flotte de Canon. Mais nous soupçonnons que le copiste a tout simplement mal lu le nom du navire de M. de Foligné. La corvette est un navire de guerre qui tient le milieu entre la frégate et le brick. Or, le *Swinton* dont il est ici question n'est qu'un navire marchand. Nous avons une lettre du 14 mars 1759, adressée à M. Perrault, négociant à Québec, et où Lamalétie et Latuillière, armateurs de Bordeaux, lui apprennent qu'ils ont chargé pour lui, dans le navire le *Swinton*, 4 barils de farine." De plus il importe de noter que le *Swinton* n'est arrivé que le 18 mai, tandis que M. de Foligné, d'après son *Journal*, était ici bien avant cette date.

(23) Le capitaine du *Swinton*, pour la circonstance, porte un nom bien canadien : Guyon. Ne serait-il pas Guyon-Dubuisson ? Le 8 novembre 1759, le marquis de Vaudreuil demande les faveurs du roi pour plusieurs officiers marins qui se sont distingués pendant le siège de Québec, entre autres M. Dubuisson. (*Rapp. Archives*, 1887, p. CLXXXVIII).

(24) Le *Journal* de Panet fixe au premier juin la date d'arrivée à Québec de la frégate l'*Atalante*, en même temps que de la *Pomone* et de la *Pie*. A moins d'avoir stationné assez longtemps dans le fleuve avant de mouiller en rade, ces navires, pour arriver à Québec, en juin, devaient passer au Bic après le 23 mai et, à cette date, aucun navire ne pouvait plus traverser le cordon de la flotte anglaise. Le témoignage de notre auteur anonyme est d'ailleurs corroboré par le *Journal* de Foligné (p. 166), et surtout par la *Relation du siège de Québec* (p. 303), qui laissent voir clairement que l'*Atalante*, la *Pomone* et la *Pie* étaient arrivées le 19 du mois de mai.

L'*Atalante* ne faisait pas partie de la flotte du munitionnaire. C'était une frégate au service du roi qui était partie de Rochefort avec un chargement de munitions de guerre. On sait comment elle périt glorieusement le 17 mai 1760, au large de la Pointe-aux-Trembles, après un combat acharné de plusieurs heures contre deux navires anglais.

(25) Jean de Vauquelin, l'héroïque commandant dè l'*Atalante*, était né à Dieppe en 1727. L'auteur des *Mémoires du Sieur de C*... (p.. 138) prétend qu'il descendait d'un certain Vauclain des Yvetaux qui avait été précepteur de Louis XIII. D'abord routier marchand, il fut commissionné lieutenant en 1756, et servit avec distinction en 1758 devant Louisbourg alors qu'il commandait l'*Aréthuse*. En 1759, pendant le siège de Québec, il était commandant de la rade. Les Anglais aux mains de qui il était tombé en 1760, après la perte de l'*Atalante*, honorèrent sa valeur en lui rendant sa liberté et en le faisant reconduire en France. Après une dernière mission aux Indes, il fut, un soir de 1764, trouvé mystérieusement assassiné dans une des rues de Versailles. Il n'avait que 37 ans.

(26) La flûte était un bâtiment destiné au transport des troupes et des munitions. Un navire de guerre était dit armé en flûte lorsqu'il avait été déchargé de son artillerie et disposé pour faire le service des transports.

(27) La *Pomone* était une frégate réarmée pour le transport des recrues. Elle échoua sur la côte, le 16 mai 1760, lors de la tentative faite par Vauquelin pour traverser la flotte anglaise, et fut incendiée. Le sieur Sauvage, qui la commandait, échappa cependant à l'ennemi. On le retrouve à Rochefort, à la fin de 1760. (*Rapport des Archives pour 1905*, I, 309).

(28) La flûte la *Pie* était un des vaisseaux du roi partis de Rochefort sous la conduite de Vauquelin ; son capitaine, que notre auteur nomme Duvilliers, est quelquefois appelé Villiers. (cf. *Mémoires du sieur de C*..., p. 181).

(29) D'après le *Journal* même qui porte son nom, (p. 523), le marquis de Montcalm arriva à Québec le 22 mai, à 7 heures du soir.

(30) L'*Amitié* avait été achetée de Nicolas Massot par Cadet, le 9 novembre 1758, et payée 9,600 livres. D'après un rapport de M. de Vaudreuil, ce navire fut employé pour servir d'entrepôt pendant le siège de Québec, en 1760, et fut brûlé le 17 mai de la même année pour le soustraire aux Anglais. (Doughty and Parmelee, *Siege of Quebec*, V. 360).

(31) Le capitaine de l'*Amitié* est probablement aussi un Canadien, le même sieur Voyer que nous retrouvons en 1766, faisant la traversée d'Angleterre en Canada, avec Pierre de Sales Leterrière. (*Mémoires* de Laterrière, p. 43).

(32) D'après la présente relation, le *Soleil Royal* serait arrivé à Québec le 23 mai, en même temps que quatre autres navires. Le *Journal* de Panet veut que le *Soleil Royal* soit arrivé le 29 et le *Duc de Fronsac*, le 28. Cette fois encore, les autres mémoires contemporains donnent raison à notre auteur. "Le 23 mai, écrit Malartic dans son *Journal* (p. 235), il est arrivé cinq vaisseaux qui se sont joints aux autres". Le *Journal* de Montcalm (p. 523), nous apprend de même, que , le 23 mai, arrivèrent cinq navires. Notre manuscrit mentionne précisément l'arrivée de cinq navires à cette date du 23.

(33) Dans une lettre inédite, adressée le 22 mars 1759, à un négociant de Québec, par l'armateur Lamalétie, de Bordeaux, nous relevons le passage suivant relatif au sieur Duffy-Charest : "Dans le moment nous apprenons que M. Duffy-Charest, commandant le *Soleil Royal*, parti de St-Sébastien le 27 du mois dernier, est entré le 13 du courant à Santander, forcé par le mauvais temps, après avoir jeté à la mer 13 canons et autant de pierriers."

Le sieur Duffy-Charest avait été engagé par Cadet en octobre 1758 pour conduire la *Toison d'Or* en France et, là, prendre le commandement d'un autre navire à destination de Québec. Il appartenait à la

flotte de Canon, mais il devait faire escale à Bayonne, après avoir quitté Bordeaux. On trouvera, dans le deuxième volume de l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon*, par M. J.-E. Roy, de nombreux renseignements sur Joseph Duffy-Charest. Né à Québec, le 4 avril 1719, il était le frère d'Etienne Charest, seigneur de Lauzon. Passé en France, après 1760, il mourut à La Rochelle, le 17 mars 1763.

(34) Dans une lettre datée de Bordeaux, le 15 mars 1759, le négociant S. Jauge écrit : "Il n'y a eu qu'un seul navire à fret nommé le *Duc de Fronsac* qui a frété à 1000 livres. Les munitionnaires ont pris le reste." De cette dernière phrase on peut conclure que ce navire n'appartenait pas à la flotte du munitionnaire. D'ailleurs, il n'apparaît pas dans la liste des vaisseaux du Sieur Canon que publie Gardiner en appendice aux *Memoirs of the Siege of Quebec.*

(35) On rencontre à Québec, en 1757, le sieur Jacques Villeurs, capitaine de navire. Est-ce le même qui commande en 1759 le *Duc de Fronsac* ? M. Doughty, dans une note de son édition du *Journal de Knox*, (II, 17) donne comme commandant au *Duc de Fronsac*, un certain M. Grani, d'après le *Journal* de Panet. A la date du 5 août 1759, Panet dit simplement que le *Duc de Fronsac* appartient à M. Grani.

(36) La *Relation du siège de Québec* (p. 303) dit que trois navires étaient partis de Rochefort sous les ordres de Vauquelin. La *Marie* a dû être un de ces trois navires avec l'*Atalante* et la *Pie*. Des vaisseaux du roi, il n'y eut probablement que *la Pomone* qui partit de Brest.

Le capitaine de la *Marie* n'est pas nommé, mais nous lisons dans les *Mémoires du Sieur de C...* qu'elle était commandée, au commencement de 1760, par M. Cornillau. Le marquis de Vaudreuil, dans plusieurs de ses lettres, parle de M. de Cornilhau. D'après le sieur de C... (p. 206), c'est sur la *Marie* que se seraient embarqués M. de Vaudreuil et Cadet pour retourner en France après la capitulation de Montréal. C'est un navire anglais, le *Molyneux*, qui porta M. de Vaudreuil et sa suite. Le chevalier de Lévis s'embarqua sur la *Marie*, d'après l'état d'embarquement publié dans le *Rapport des Archives pour 1886* (p. CLXVII).

D'après le chevalier de Lévis, (*Lettres*, p. 455), le sieur de Cornillaud, comme il l'appelle, était déjà commandant de la *Marie* à son arrivée, en mai 1759. Dans un mémoire de 1761, où il demande pour M. de Cornillaud les lettres de lieutenant de frégate, M. de Lévis lui rend le témoignage qui suit : "A donné des preuves de son zèle et de son intelligence, étant le seul qui ait sauvé et conservé son bâtiment jusques à la reddition du Canada, où il a servi avec grande distinction, ayant eu un ordre pour commander en qualité de lieutenant de frégate la flûte du Roi, la *Marie*, lorsqu'elle fut envoyée en Canada, en 1759, il en sollicite les lettres."

(37) Tout ce que nous savons du navire le *Colibri*, c'est qu'il appartenait à la flotte du munitionnaire et qu'il survécut à l'expédition du Canada. Il doit être un des cinq navires qui réussirent à forcer le passage devant Québec, sous la conduite du sieur Canon, en novembre 1759. Le 25 février 1760, Pierre Desclaux et fils, négociants à Bordeaux, écrivent à Cadet : "Nous avons désarmé le navire le *Colibri* et comme dans les circonstances présentes, il était inutile de le garder, dès que nous ne pouvons pas l'employer, nous en avons fait la vente pour 12000 livres." Le *Colibri* était alors commandé par le sieur Nau que M. Desclaux accuse de friponnerie. (Doughty and Parmelee, *Siege of Quebec*, V. 356).

Le sieur Nau, cependant, n'a dû commander le *Colibri* qu'après son départ du Canada. Les Registres de l'Amirauté nous apprennent que le *Colibri*, étant en rade de Montréal le 18 août 1759, avait pour capitaine le Sieur Jean Hiriard.

(38) De combien de vaisseaux se composait, en fin de compte, la flotte de Canon ou du munitionnaire ? La question vaut peut-être la peine d'être posée. Cadet, qui était tenu par contrat à ravitailler Québec, avait commencé ses préparatifs en septembre 1758, alors qu'il acheta à Québec un certain nombre de navires et les fit passer en France. Ces navires, chargés de vivres et de munitions, devaient revenir au printemps suivant, escortés de quelques frégates sous la conduite du sieur Canon. Des dix navires qui paraissent avoir été achetés à Québec par Cadet, en 1758, d'après le greffe Panet, nous n'en retrouvons que trois, la *Toison d'or*, la *Venus*, et l'*Amitié*, parmi ceux qui se rendirent à destination, en mai de l'année suivante. Les uns périrent durant la traversée de Canada en France et l'on dut, pour diverses raisons, trouver à un certain nombre d'autres des substituts.Ce qui est certain, c'est que du 10 au 23 mai, dernière date à laquelle purent passer des vaisseaux français, à cause des anglais mouillés au Bic, il est arrivé à Québec 22 voiles ou, si l'on veut, 23 en comptant une prise anglaise faite par le sieur Canon au large du golfe. Tous ces navires n'appartenaient pas cependant à la flotte du munitionnaire. En mars 1759, MM. Paillet et Meynardie, négociants de la Rochelle, écrivent ce qui suit à un de leurs correspondants de Québec : "Il part de Bordeaux une vingtaine de navires pour le munitionnaire. Il en est parti deux de Bayonne. Il va partir deux flûtes de Brest, autant de Rochefort et un navire marchand frété par le Roi à un particulier." MM. Paillet et Meynardie grossissaient légèrement la flotte du munitionnaire, mais,

du temps où ils écrivaient jusqu'à l'actuel départ, des modifications ont pu se produire. M. de Bougainville, qui quitta Bordeaux avec la flotte, était mieux renseigné lorsqu'en arrivant à Québec, le 10 mai, il annonça l'arrivée prochaine de 17 vaisseaux. Comme Bougainville ne comptait probablement pas la *Chézine* sur laquelle il était venu lui-même, il s'ensuit que la flotte de Canon, au départ, devait être de 18 navires. Or, une lettre écrite de Bordeaux un peu plus tard, par M. Lamalétie, fait voir que tous les vaisseaux de la flotte de Canon se sont rendus à Québec, moins deux. Nous avons précisément le compte des seize navires dans la liste que donne l'auteur du présent *Journal*. En effet, sur 22 navires qui y sont énumérés, exclusion faite de la prise anglaise, il y a la frégate l'*Atalante*, et les flûtes la *Pomone*, la *Marie* et la *Pie* qui, venues de Rochefort ou de Brest, n'appartenaient certainement pas à la flotte de Canon, et il y a le *Duc de Fronsac* que nous avons vu y être aussi étranger, probablement ce navire frété par le Roi à un particulier dont parlent Paillet et Meynardie. Les seize autres doivent être considérés, croyons-nous, de la flotte du munitionnaire. Le 27 juillet 1759, le président du Conseil de Marine écrit qu'il a appris l'arrivée à Québec du sieur Canon et des 15 navires de son convoi. Il est probable que le ministre, en parlant de 15 navires, ne tenait pas compte de la *Chézine* qui, en réalité, ne devait être que quelques jours sous l'escorte du sieur Canon.

Des deux navires de la flotte Canon qui ne se sont pas rendus à Québec, l'un doit être le *Rameau* et l'autre, la *Nouvelle Rochelle* dont Panet nous signale la présence à l'entrée du Golfe, mais qui doivent avoir été capturés avant leur arrivée à Québec, puisque personne n'y constate leur arrivée.

L'on attendait aussi à Québec l'*Outarde*, mais ce navire n'appartenait pas non plus à la flotte de Cadet, d'après le passage suivant d'une lettre écrite par Lamalétie et Latuillière à M. Perrault de Québec et datée de Bordeaux, 25 avril 1759 : "La flûte du Roy "l'*Outarde*", armée par des particuliers de Santander, ayant été jusqu'à St-Barnabé, où elle mouilla le 28 juin, et ayant vu au Bic 5 vaisseaux de guerre anglais, le capitaine, instruit d'ailleurs qu'il en avait passé 16 qui étaient à l'Ile-aux-Coudres, avec 200 bâtiments de transports, prit le parti de s'en retourner en France." (Manuscrits Baby, Bibliothèque Saint-Sulpice, Montréal).

(39) En 1759, le sieur Aubert de Lachesnaye était capitaine des portes de Québec. Nous supposons que c'est le même dont il est ici question. Ignace-François-Gabriel Aubert de la Chesnaye, fils de François Aubert, seigneur de Maure et de Mille Vaches, naquit à Québec en 1699 et mourut subitement au même endroit le 29 octobre 1766. Il était le beau-père du marquis d'Albergatti-Vezza.

(40) C'était la flotte de l'amiral Durell qui avait été chargé de stationner au large du Bic et d'empêcher les secours français d'arriver à Québec. On sait qu'il arriva trop tard, ne capturant tout au plus qu'une couple de navires laissés en arrière. Durell devait avoir avec lui, le 25 mai, une douzaine de navires, ses prises incluses. D'après Wood : *Logs of the Conquest*, p. 90, Durell dut partir d'Halifax, le 5 mai, avec 9 ou 10 voiles.

(41) D'après Malartic, qui était sur les lieux, le marquis de Vaudreuil serait arrivé à Québec le 24 à 4 heures du soir. (*Journal*, p. 235). Notre auteur n'a sans doute eu connaissance de l'arrivée du gouverneur que le lendemain et c'est pourquoi il l'enregistre le 25.

A propos de l'arrivée de M. de Vaudreuil, il convient peut-être de signaler l'amusant quiproquo commis par l'éditeur du *Journal* de Panet. Le digne notaire ayant noté l'arrivée de "M. le Général",peu après M. de Montcalm, le naïf commentateur s'empresse d'expliquer, dans une parenthèse, que "M. le Général", c'est sans doute le général de Lévis. Tout le monde sait que le gouverneur du pays était appelé Monsieur le Général. Il avait, dans la colonie, le commandement suprême des armées de terre et de mer.

(42) C'est M. de Bougainville qui avait apporté au marquis de Vaudreuil les insignes de grand'croix honoraire de l'Ordre de Saint-Louis. Mazas (*Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, II, p. 584) se trompe évidemment lorsqu'il dit que le marquis de Vaudreuil-Cavagnal a été fait grand'croix de Saint-Louis en 1763.

(43) M. de Foligné, dans son *Journal* (p. 167), parle d'un "parapet depuis le faubourg Saint-Roch régnant le long de la rivière Saint-Charles, à plus d'un quart de lieue au-dessus de l'Hôpital Général".

(44) Les carcassières étaient des chaloupes canonnières ainsi nommées parce qu'on s'en servait pour lancer des projectiles appelés "*carcasses*". M. Panet, qui a peut-être trouvé la transposition spirituelle, les appelle des *tracassières*. (*Journal*, p. 4).

(45) M. de Foligné (*Journal*, p. 167), laisse entendre que ce Conseil de guerre n'eut lieu que le 2 juin. Cependant, le *Journal* de Montcalm (p. 525) enregistre bien, à la date du 25 mai : "Assemblée des capitaines de frégate et de navires chez M. le marquis de Vaudreuil". Le projet soumis à cette assemblée était de barrer la traverse en y coulant huit ou dix navires.

(46) Notre mémorialiste anonyme fait ici la même erreur que le *Journal* de Montcalm (p 525) en désignant le sieur Pellegrin comme capitaine de port. Il n'était que lieutenant, comme le marque d'ailleurs M. de Foligné dans son *Journal*. Le capitaine de port était Philippe-Marie d'Aillebout d'Argenteuil de Cerry, qui fut nommé à ce poste le 24 février 1748, à la place du Sieur Macarty. Au conseil de guerre qui précède la reddition de Québec, en septembre 1759, M. de Cerry signe : capitaine de port. Il est vrai que le lieutenant de port était quelquefois appelé capitaine de port en second.

Le sieur Gabriel Pellegrin était natif de Toulon, en Provence. Le 18 novembre 1738, il épouse à Québec, Madeleine Boissy. Dans l'acte de mariage, il est dit pilote du roi. Nous le voyons en effet, l'année suivante, occupé comme pilote à relever les côtes de Terreneuve. (*Rapport Archives, 1904*, p. 257). Né vers 1706, il était, en 1759, d'un âge assez mûr, et Bougainville, dans une de ses lettres, l'appelle *le bonhomme Pellegrin*. (Kérallain : *Jeunesse de Bougainville*, p. 96). En avril 1756, il repasse de France en Canada sur la *Licorne*, en même temps que le marquis de Montcalm qui, dans son *Journal*, paraît avoir une haute opinion de son expérience pratique comme navigateur. Cette opinion semble avoir été partagée par plusieurs à Québec. Nous verrons plus loin l'auteur du présent journal s'étonner que l'on n'emploie pas M. Pellegrin. Le sieur Pellegrin, capitaine de brûlot, fut fait chevalier de Saint-Louis, en 1770. "Cet officier navigue depuis 44 ans, dit le mémoire de proposition ; il, a depuis près de vingt ans, fait vingt-quatre campagnes et rendu des services signalés dans l'Inde." (Mazas, *Hist. de l'Ordre de Saint-Louis*, II 192).

(47) Le sieur Pellegrin constata que la traverse avait près de 700 toises. Elle n'avait jamais été mesurée. C'est une nouvelle preuve de l'extraordinaire imprévoyance de nos gouvernants d'alors.

(48) C'est M. de Bougainville et M. de Pontleroy qui firent cette visite de l'île d'Orléans. Partis le 25 mai, ils étaient de retour le 26. (cf. *Journal* de Montcalm, pp. 525-526). M. de Pontleroy était l'ingénieur en chef de la colonie.

(49) On verra plus loin, à la date du 29 juin, combien étaient fondés les pressentiments de l'auteur au sujet des brûlots.

(50) Voici comment le *Journal* de Foligné (p. 169), décrit la batterie flottante de Duclos Guyot qui ne répondit guère aux espérances : "Cet instrument contiendra douze pièces de canon, sera graiyé d'un mât, fabriqué de la figure d'une tortue, construit à fond plat propre à être échoué de marée basse, ne tirant que trois à quatre pieds d'eau."

(51) Charles-François Tarieu de Lanaudière, né à Ste-Anne de la Pérade, en 1710, était le fils de Pierre-Thomas, sieur de la Pérade, et de Madeleine de Verchères, l'héroïne célèbre. Il fut fait capitaine en 1749. Après la conquête, il fut de ceux qui restèrent en Canada, retenus par leurs possessions territoriales. Carleton le choisit pour faire partie du premier Conseil législatif, en 1775. Il avait épousé, en premières noces, en 1743, Geneviève Deschamps de Boishébert, et, en deuxième noces, en 1764, Marie Cathetine Lemoyne de Longueuil, fille du 2e baron. M. de Lanaudière mourut le 2 février 1776. Le 20 janvier 1759, il avait été fait chevalier de Saint-Louis, en même temps que plusieurs autres officiers canadiens, et c'est M. de Bougainville qui en avait apporté la nouvelle à son arrivée, le 10 mai. Il faut croire que cette décoration de fraîche date n'était pas du goût de notre auteur puisque, à plusieurs reprises, et avec une persistance ironique, il accole à son nom le titre de chevalier de Saint-Louis, en même temps qu'il le larde de quolibets de toutes sortes.

Le parti pris est évident et par suite l'exagération est certaine. Cependant, comme circonstance atténuante pour notre auteur, nous pouvons citer cette note d'une liste apostillée des officiers de l'Epoque : "La Pérade de LaNaudière—Riche, officier très médiocre." (*Rapp. Archives, 1899*. Supplément, p. 29.)

(52) Les cajeux étaient des trains de bois formés de billots assujettis ensemble en manière de radeau, en somme les *cages* que conduisent encore les gens de chantier.

(53) C'est M. Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, capitaine, qui avait été dépêché vers la côte sud pour en obliger les habitants, depuis Kamouraska, à monter au-dessus du Sault-de-la-Chaudière. (cf. *Journal* de Foligné, p. 166).

(54) Michel Chartier de Lotbinière, né à Québec, le 12 avril 1723, était le fils d'Eustache Chartier de Lotbinière, plus tard prêtre et archidiacre de la cathédrale de Qubébec, et de Marie-Françoise Renaud d'Avesne des Meloizes.

Etant enseigne, en 1746, il épouse, à Québec, Louise-Madeleine Chaussegros de Léry. Six ans plus tard, en 1752, on le trouve en France, étudiant le génie. Promu lieutenant d'infanterie peu auparavant, il reçoit un brevet d'ingénieur pour le Canada, le 1er mai 1753 et repasse aussitôt en la Nouvelle-France. Capitaine en 1757, il remplit les fonctions d'ingénieur ordinaire. M. de Pontleroy qui, en 1757, avait été nommé ingénieur en chef à la place de M. de Léry, décédé, se plaint, dans une lettre du 1er décembre 1758, des difficultés qui lui sont créées par M. de Vaudreuil, parent de M. de Lotbinière. Ce dernier, en effet, avait aspiré à la succession de son beau-père, et il était soutenu par M. de Vaudreuil, dont la grand'mère maternelle était une Chartier de Lotbinière. Son échec explique le qualificatif de "ci-devant ingénieur" ici employé.

Après la cession, M. de Lotbinière passe en France, mais il ne tarde pas à revenir. Ayant vendu sa seigneurie, en 1769, à son fils Eustache-Gaspard-Michel, il partit quelque temps après pour l'Angleterre. C'est lui, qui, en 1774, rendit, devant la Chambre des Communes Anglaises, le remarquable témoignage que l'on sait, relativement aux mesures projetées de l'Acte de Québec. Au moment où éclata la guerre de l'Indépendance, se trouvant en France, il offre ses services à M. de Vergennes pour la cause américaine, tandis que son fils, resté en Canada, prend les armes pour la cause britannique. En 1784, il obtient de Louis XVI, comme récompense de ses services durant la dernière guerre, le titre de marquis. Les lettres du roi, à cette occasion, le disent chevalier de Saint-Louis. Il ne l'était pas encore en 1767, d'après l'état de la noblesse canadienne dressé par Carleton. Le marquis de Lotbinière ne revint jamais plus au Canada, où toute sa famille était restée. A partir de 1787, il paraît avoir vécu à New-York, où il mourut en 1799.

(55) François-Louis Poulin de Courval, que nous avons rencontré déjà capitaine du navire le *Bienfaisant*.

(56) A rapprocher, le passage suivant du *Journal* de Montcalm, à la même date (p. 530): "Trois Acadiens et un Français, prisonniers de Beauséjour, se sont sauvés de Boston, le 5 de ce mois et sont arrivés aujourd'hui par les terres. Ils rapportent que les Anglais destinent 60,000 hommes à l'invasion du Canada, en les répartissant à Belle-Rivière, Carillon, Niagara et le bas du fleuve." En cette même année 1759, d'après un document emprunté aux archives du Massachusets et publié par M. Placide Gaudet, (*Rapp. Archives*, 1905, vol. II, 3e partie, p. 183), le général Wolfe aurait mis le gouverneur Pownall au courant de la désertion de quelques-uns des anciens habitants de la Nouvelle-Ecosse qui se seraient enfuis de Boston au Canada.

(57) Le sieur Pommereau est sans doute un des fils de Jean-Baptiste Pommereau et de Françoise Boucher de Boucherville, peut-être Jean-François, né en 1738, et qui, en 1760, épouse aux Trois-Rivières Claire Lemaître. Le *Journal* de Montcalm (p. 582), en même temps qu'il rapporte un trait peu courageux du sieur Pommereau, le dit officier de la colonie. Il était plus probablement officier de milice.

(58) Le manuscrit de Hartwell, publié par D. B. Viger, n'est pas moins sévère, à cette occasion, pour M. de Lanaudière qu'il désigne sous les initiales M.D.L.N. Joannès, dans son *Mémoire* (p. 222), ne nomme pas M. de Lanaudière ; il dit seulement : "Cet officier, contraint de fuir, y laissa les ordres qu'il avait de M. le Marquis de Vaudreuil pour faire évacuer les habitations, ce qui découvrit aux ennemis les endroits propres à tirer leur subsistance".

D'après Wood, (*Logs of the Conquest*), Durell serait arrivé le 25 mai à l'Ile aux Coudres et y aurait descendu des troupes le 28.

(59) Joseph-Claude Boucher de Niverville, dit le chevalier de Niverville, né en 1715, fils de J.-B. Boucher de Niverville et de Marguerite Thérèse Hertel. Lieutenant en 1756, il prit une part brillante à la défense du Canada. Chevalier de Saint-Louis, en 1763, quoique encore lieutenant. Servit dans la guerre de 1775 et était lieutenant-colonel des milices de la rive nord lorsqu'il mourut aux Trois-Rivières, en 1804. Notons ici l'erreur du *Journal* de Montcalm qui, à deux reprises, (pp. 531 et 537), écrit de Richerville, au lieu de Niverville.

(60) D'après Foligné, de Niverville serait parti avec 30 Français et environ autant d'Abénaquis. Panet dit 60 des uns et 60 des autres. Le *Journal* de Montcalm parle de 180 hommes.

(61) L'auteur a raison de mettre en doute l'exactitude de cette information. A cette date, l'amiral Durell n'avait à l'île aux Coudres que des vaisseaux d'au moins 60 canons. Les autres étaient de 64, 70 et même 80 canons (cf. Wood, *Logs of the Conquest*, p. 90).

(62) Foligné, qui était officier, dit lui-même (*Journal*, p. 167), qu'au commencement de juin, Montcalm se vit à la tête d'une armée de 11 à 12000 hommes.

(63) Les cinq bataillons des troupes de terre : La Sarre, Royal Roussillon, Guyenne, Berry et Béarn. D'après Malartic (p. 237), ils arrivèrent le 29 et toute la journée du 30.

(64) François-Marie LeMarchand, sieur de Lignery, né en 1704 à Montréal, fils de Constant LeMarchand de Lignery, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Anne Robutel de la Noue, Lieutenant en 1744 et capitaine en 1751, il était fait chevalier de Saint-Louis en 1756. Commandait en second à la bataille de la Monongahéla, après la mort de M. de Beaujeu. Succédant à Dumas, dans le commandement du fort Duquesne, il dut, à la fin de 1758, y mettre le feu pour l'empêcher de tomber aux mains de l'ennemi. Il était commandant du fort Machault lorsqu'il fut mortellement blessé à la bataille du fort Niagara, vers la fin de juillet, 1759, et mourut quelques jours plus tard, prisonnier des Anglais. Il avait épousé en 1738, Marie-Thérèse Migeon de la Gauchetière.

(65) M. de Malartic (*Journal des Campagnes*, p. 236), nous apprend que le 27 mai "M. de Vaudreuil a donné l'ordre d'évacuer l'Isle-aux-Coudres et de bruler les cajeux qui ne sont bons à rien, quoique le Roi les ait payés fort cher."

(66) Les quatre vaisseaux signalés par le courrier d'Aubert devaient être détachés de l'escadre Durell. En effet, les premiers navires de la flotte principale n'arrivèrent vis-à-vis Saint-Barnabé que le 18 juin. Panet ne parle que le 7 juin d'un courrier du sieur Aubert annonçant 7 vaisseaux mouillés à St-Barnabé.

(67) La maison des prêtres de la Canardière était une petite métairie appartenant au séminaire de Québec. Cette métairie est celle qu'on appelle encore aujourd'hui la ferme de Mézerets, d'après M. Louis Ango des Maizerets, plusieurs fois supérieur du Séminaire de 1672 à 1721.

(68) Bougainville écrit lui-même (Doughty, *Siege of Quebec*, IV, 138) : "Le 3 juin, je fus détaché avec les 5 compagnies de grenadiers et 500 miliciens pour construire des redoutes et des lignes depuis le Sault-de-Montmorency jusqu'à Québec."

(69) "Le Palais de l'Intendance était un vaste bâtiment dans lequel le Conseil Supérieur, la Prévôté et l'Amirauté tenoient leurs audiences ; les bureaux, les magasins du Roy étaient dans son enceinte". (*Mémoires du Sieur de C*... p. 132).

(70) Louis-Thomas Jacau était le fils de Thomas Jacau, maître canonnier à l'Isle Royale. Lorsqu'il mourut en 1737, son père occupait ce poste depuis plusieurs années déjà, et il est assez probable que le sieur de Fiedmont naquit à Louisbourg après 1720. Enseigne en 1748, dans la compagnie des canonniers bombardiers de l'Ile Royale, le sieur Jacau fut transféré au Canada, dans la même qualité, en 1750. En 1753, il est fait lieutenant et, en 1757 capitaine, servant toujours dans l'artillerie. Il est surtout resté célèbre du fait qu'au conseil de guerre du 15 septembre 1759, il fut le seul qui s'opposa à la capitulation de Québec et préconisa la résistance à outrance. Nous croyons qu'il n'a commencé qu'en Canada à s'appeler Sr. de Fiedmont. Peu d'officiers ont d'ailleurs eu leur nom plus souvent estropié ; tantôt, on l'appelle Jacob, tantôt Jacau ; tantôt de Fiedmont et tantôt de Phidémont. Quoique sa capacité comme artilleur ait été mise en doute, particulièrement par M. de Montbeillard, il passait généralement pour bon officier. M. de Bougainville l'avait en haute estime ; il écrit de lui, dans une de ses lettres : "Je compte rendre un service à l'Etat en faisant connaître cet homme aussi vertueux que bon militaire". Passé en France après la reddition de Québec, il fut fait chevalier de Saint-Louis, le 24 juin 1760. En 1765, il est nommé gouverneur de la Guyane. Après avoir été brigadier d'infanterie, il reçoit, le 1er mars 1780, le brevet de maréchal de camp. Ce grade permet à l'officier de fortune, fils du canonnier de Louisbourg, de porter des armoiries, et, le 5 avril 1786, M. d'Hozier règle pour lui le blason suivant : "Un écu d'argent à une étoile d'azur naissante du chef, coupé de sinople et, sur le tout, un serpent lové de l'un dans l'autre. (cf. *Bulletin des Recherches Historiques*, V, 173). Le nom du sieur Jacau de Fiedmont, maréchal de camp, apparaît pour la dernière fois dans l'*Almanach Royal de 1792*. A-t-il émigré ? Il y a quelque temps, un correspondant de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* demandait des renseignements sur un certain baron Jacquot de Frémont qui avait été préfet de la Côte d'Or en 1831. Il est possible que ce soit un fils de notre officier canadien dont le nom aurait été encore une fois transformé.

(71) Il est clair que M. de Lotbinière n'est pas bien vu de notre auteur qui ne laissera pas une occasion de lui lancer quelque trait méchant. D'après lui, M. de Lotbinière était un piètre ingénieur. C'était aussi l'opinion de M. de Pontleroy, mais on pourrait arguer qu'il y a là jalousie de métier. M. de Montcalm est particulièrement sévère contre M. de Lotbinière, (cf. Kérallain : *Jeunesse de Bougainville*, pp. 52 et ss.), mais, quoiqu'il le raille aussi comme ingénieur, c'est surtout sa cupidité qu'il lui reproche. Les

passages cités par M. de Kérallain sont extraits du *Journal de* Montcalm, mais partout où, dans le journal manuscrit, il y a les initiales M. de L..., l'abbé Casgrain a substitué, dans le texte imprimé, la lettre anonyme, X... Pourquoi ce scrupule ?

(72) Ouvrage en forme de couronne qui s'avance dans la campagne pour défendre les abords d'une place de guerre.

(73) M. de Pontleroy avait d'abord été nommé ingénieur à l'Ile Royale, en janvier 1755. Deux ans plus tard, en 1757, il était transféré au Canada comme ingénieur en chef et commandant le corps du génie. A son arrivée, le 10 mai 1759, M. de Bougainville lui apportait le brevet de lieutenant-colonel. M. de Pontleroy repasse en France, en 1760, sur le même navire que le chevalier de Lévis.

(74) Probablement Jacques Deguise dit Flamand, que Tanguay (III, 280) désigne maître maçon.

(75) D'après le *Journal* de Panet, les navires furent conduits à Ste-Anne de Batiscan.

(76) En 1756, un sieur Soumbrun, négociant de la Rochelle, avait pour commis, à Québec, le sieur Amiot. (cf. *Rapp. Archives, 1905,* I, 6e partie, p. 222). Est-ce le même ?

(77) Ce corps de cavalerie était sous le commandement de M. de la Rochebaucourt, aide de camp de Montcalm. (cf. Malartic : *Journal des Campagnes,* p. 240).

(78) Ainsi s'explique peut-être ce passage assez peu clair du *Journal* de Malartic, à la date du 5 juin : "On est fort occupé à la ville à déménager". Le 4 juin, d'après le *Journal* de Foligné (p. 168), le marquis de Montcalm avait fait battre un ban par lequel il exhortait tous ceux ou celles qui seraient inutiles au service ou qui seraient dans le cas d'avoir peur, de se retirer dans les gouvernements des Trois-Rivières ou de Montréal". L'appel du général a donc été entendu d'au moins un certain nombre.

(79) Le chevalier François LeMercier est né le 29 décembre 1722, à Caudebec, en Normandie. Tanguay (V, 325), le dit fils de Nicolas-Louis LeMercier, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie et capitaine au régiment d'Agenois, et de Charlotte LeRebour, du diocèse de Rouen. On a prétendu qu'il avait d'abord été maître d'école, mais M. Pierre-Georges Roy a détruit cette légende. Nous le rencontrons pour la première fois en 1742, lorsqu'il est nommé pour assister M. Dupin de Bélugard, commandant de l'artillerie en Canada. Après une année passée en France, pour étudier l'artillerie, il est nommé, en 1750, lieutenant de la nouvelle compagnie de bombardiers établie en Canada. Capitaine, il reçoit, en 1757, le cammandement de l'artillerie de la colonie. La même année, il épouse, à Ste-Foy, Françoise Boucher de la Bruère, fille de Réné Boucher de la Bruère et de Rénée Pecaudy de Contrecœur. Par ce mariage, il devenait cousin germain de Pean. Il devait appartenir à la religion réformée, car trois jours avant son mariage, le 12 novembre, il se fait baptiser à Québec. Tous les bonheurs lui arrivant en même temps, il venait d'être fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai de la même année. Chargé par M. de Vaudreuil d'aller rendre compte de l'état de la colonie, il passe en France, à la fin de 1759, sur un des vaisseaux qui forcèrent le passage de Québec sous la conduite du capitaine Canon. Accusé de malversation, en même temps que Bigot, il fut détenu à la Bastille, de novembre 1761 à décembre 1763, et fut finalement acquitté. Il vivait encore en 1798, à Lisieux, en Normandie.

Montcalm, tant dans ses lettres que dans son *Journal,* se montre de la plus grande sévérité pour M. Lemercier. Il l'accuse d'avoir fait prendre et battre M. de Dieskau. (*Lettres,* p. 29). Dans une lettre au maréchal de Belle-Isle du 12 avril 1759, que cite M. Gaffarel, à la page 229 du *Journal* de Malartic, Montcalm écrit de Lemercier : "Cet officier venu simple soldat il y a vingt ans, sera bientôt riche d'environ 6 ou 700,000 livres, si ceci dure". Malgré son acquittement, il paraît bien certain que Lemercier fut un acharné profiteur.

(80) Le chevalier de Niverville dut ramener son détachement sans avoir rien fait. L'auteur du manuscrit de Hartwell (p. 8) l'en blâme sévèrement, mais il est assez mal renseigné pour l'appeler Berville. Ce qui est certain, c'est que M. de Niverville fut réduit à l'impuissance, les sauvages ayant refusé de le suivre. Durant toute la guerre des Sept-Ans, les Sauvages furent pour les Français plutôt nuisibles qu'utiles. Il ne pouvait y avoir d'alliés à la fois plus encombrants et moins fiables.

(81) Ces canadiens étaient au nombre de sept, conduits par M. Trottier Desrivières, négociant récemment arrivé d'un voyage en France. C'est M. de Niverville qui leur avait permis de débarquer, après avoir constaté l'insuccès de son expédition. (cf. *Journal* de Foligné, p. 168, et *Journal* de Malartic, p. 239).

Dans son ouvrage *Montcalm et Lévis*, II, p. 76, l'abbé Casgrain donne tout le crédit de cette capture à un habitant de l'Ile aux Coudres qu'il appelle "le brave François Savard". Il s'appuie sans doute sur quelque tradition de famille. Assez de mémoires contemporains signalent l'exploit de Desrivières pour que nous continuions à le lui attribuer.

(82) Philip Durell était capitaine dans la marine royale dès 1742. En 1756, il prit part, comme commandant du *Trident*, à la malheureuse expédition de Minorque, sous les ordres de l'amiral Byng. Envoyé à Halifax en 1758, il fut fait "rear admiral" après la réduction de Louisbourg. L'année suivante, il fut chargé du blocus du Saint-Laurent pour empêcher l'arrivée à Québec de la flotte française de ravitaillement. Il arriva trop tard et on le lui reprocha. Il n'en fut pas moins fait amiral, en 1762 et, en 1766, il succédait à lord Colville dans le commandement de la station navale d'Halifax. Mort la même année, peu après son arrivée, il fut inhumé dans St-Paul's Church d'Halifax.

(83) D'après notre texte, l'un des trois prisonniers aurait été neveu de l'amiral Durell ; plusieurs autres relations contemporaines en font un petit-fils de l'amiral. (v.g. *Journal* de Montcalm, p. 536. Panet, p. 5 et *Relation du Siège de Québec*, p. 305). Le *log-book* du *Princess Amelia*, vaisseau de l'amiral Durell, nous fournit les noms, un peu estropiés, des trois gardes-marine prisonniers. A l'entrée du 6 juin 1759, nous lisons en effet : "La Maite, George Douglas and Viat St-Barbe missing from the Isle of Coudre". (Wood, *Logs of the Conquest*, p. 275). Il faut croire en effet que l'on portait un intérêt tout particulier à ces trois prisonniers, puisqu'il en est assez souvent question dans la correspondance échangée entre les généraux anglais et français. Le 6 octobre 1759, le général Monckton demande encore au chevalier de Lévis de renvoyer "les trois gardes-marine qui sont si jeunes qu'à peine les peut-on regarder comme prisonniers". Quelques jours plus tard, le 13 octobre, le marquis de Vaudreuil, annonce à Monckton qu'il a renvoyé MM. LeMaître et Douglass, quoiqu'ils fussent réellement prisonniers, et qu'il renverra à Québec l'autre garde-marine pour être échangé. (*Lettres et Pièces militaires*, p. 267).

Il n'est pas impossible que le LeMaître ici prisonnier soit Francis Lemaistre, plus tard adjudant général de la milice et lieutenant-gouverneur de Gaspé. Il y a des indices que Francis Lemaistre est venu pour la première fois au Canada avec Wolfe, quoiqu'on ne le rencontre sûrement que quelques années après la conquête, aide de camp de Burton. Sans doute il était bien jeune alors, car, étant mort à 63 ans, en 1805, il devait être né en 1742, mais nous avons vu Monckton plaider en faveur de l'extrême jeunesse des trois prisonniers dont il sollicite le retour.

(84) La déposition des trois prisonniers, telle que rapportée ici, diffère sensiblement de celle rapportée par Panet ; mais il n'y a, à cela, rien d'étonnant. Panet, comme notre auteur, n'occupait pas de situation officielle et ne pouvait que recueillir les bruits qui lui parvenaient.

(85) Théodose-Mathieu Denys de St-Simon, sieur de Vitré, né à Québec en 1724, était le fils de Guillaume-Emmanuel Denys de Vitré et de sa première femme, Marie-Joseph des Bergères. Garneau, dans son *Histoire* (II, p. 315) le déclare traître à son pays pour avoir servi de pilote à la flotte anglaise en 1759. A la fin du manuscrit de Hartwell, *Le Siège de Québec, en 1759*, M. D.-B. Viger a publié un mémoire adressé à William Pitt par le fils de Mathieu-Théodose. Ce fils fait de louables efforts pour atténuer la conduite de son père en alléguant qu'il n'a accepté de conduire le vaisseau de l'amiral Saunders que sous menace de mort, mais il n'en insiste pas moins sur la reconnaissance que lui doit l'Angleterre pour le service rendu. M. Philéas Gagnon a publié, dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de 1897 (p. 178), les parties essentielles d'un manuscrit dont il possédait la copie et qui aurait eu pour auteur Denys de Vitré lui-même. Ce manuscrit, intitulé *Vie de Denys de Vitré*, ne nous en apprend guère plus que le mémoire plus haut cité. D'après son fils, Mathieu-Théodose serait mort en 1775, victime de ses chagrins, après avoir passé le reste de sa vie en Angleterre à solliciter des autorités une compensation pécuniaire équitable pour les pertes que lui aurait fait subir sa malheureuse aventure. Que Denys de Vitré ait été forcé de servir de pilote à la flotte anglaise et qu'il l'ait fait contre sa volonté, il n'y a pas à en douter. Le 15 mars 1759, S. Jauge, négociant de Bordeaux, écrivait ce qui suit à M. Baby, à Québec : "Les Anglais ont déjà des escadres parties depuis le 14 et 17 pour vos mers. Ils y ont même embarqué de nos pratiques qu'ils avaient prisonniers par force ; M. Vitray est du nombre." (Manuscrits Baby, Bibliothèque Saint-Sulpice.)

(86) Augustin Raby était le fils de Mathieu Raby ou Araby et de Françoise Morin arrivés en Canada en 1702. M. Pierre-Georges Roy croit Augustin né en France, probablement en 1702. Prisonnier en Angleterre comme Denys de Vitré, les Anglais songèrent à utiliser sa connaissance pratique des eaux du Saint-Laurent et l'engagèrent de force comme pilote. C'est lui qui continua à piloter le navire de l'amiral Saunders lorsque Denys de Vitré eut été transféré à l'escadre de Durell. Le *Bulletin des Recherches Historiques* (avril 1905, p. 124), reproduit une supplique qu'il adressa au gouverneur Murray en 1762, pour

obtenir secours et protection. Il s'y montre moins digne que Denys de Vitré, il y parle tout simplement du "bonheur qu'il a eu de conduire heureusement et à bon port l'armement formidable qui a fait la conquête de ce pays". D'après sa supplique, il aurait été fort houspillé par ses compatriotes de Québec qui brûlèrent même sa maison. Il mourut à Québec, le 19 décembre 1782.

(87) L'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Saint-Maxime du Mont-Louis, dans la péninsule de Gaspé. Sous le régime français on disait "les Mont-Louis". La paroisse de St-Maxime est située dans une vallée que resserrent deux hautes montagnes. (P.-G. Roy : *Les noms géographiques de la province de Québec*, p. 280).

(88) Voici un autre Canadien qui mériterait la réprobation au même titre que Denys de Vitré et qu'Augustin Raby, mais qui a eu sur eux l'avantage de rester à peu près inconnu. Le curé Récher, dans son *Journal du siège de Québec* (*Bulletin des Recherches Historiques*, IX, 346), nous apprend que c'est lui qui, en même temps que Stobo, pilotait et conduisait les Anglais, lors du débarquement à la Pointe-aux-Trembles, le 21 juillet 1759. M. Récher le désigne : "M. Docier, le cadet, marié à Québec." Il y avait à cette époque, à Québec, deux frères Dassier ou Dacier, originaires de Bayonne, tous deux mariés et capitaines de navires. Nous pouvons supposer que le cadet était Martin Dossier, qui épousa, en 1752, à Québec, Marguerite Amiot. Son frère, Etienne, était déjà marié en 1743.

(89) L'accident de la *Toison d'or* est rapporté de façon à peu près identique dans le *Journal* de Montcalm (p. 537). Cinq hommes seulement auraient péri d'après le secrétaire de Montcalm. Le manuscrit de Hartwell (p. 8), parle de douze victimes.

(90) Le sieur Dubois, capitaine de l'*Ambassadeur*, est sans doute le même que nous rencontrerons plus loin sous le nom de Dubois de la Milletière et qui périt si tragiquement, le 28 juin 1759, dans l'affaire des brûlots.

(91) Henri-Albert de Saint-Vincent, né en 1698, fils de Pierre de St-Vincent, baron de Marcy, chevalier de St-Louis, et de Marie-Antoinette Dugard. Enseigne en second en 1727, enseigne en pied en 1733, et lieutenant en 1742, il fut fait capitaine en 1749, et chevalier de St-Louis en 1754 ; l'un des auteurs, avec le sieur Duplessis, en 1735, de l'évasion fameuse de Mlle André de Leigne, la future Mme de Rouville. Lui-même avait épousé, en 1719, Marie-Madeleine, fille de Jacques Levasseur de Néré, capitaine. Il passa en France en 1761. Capitaine dans les troupes de la colonie, il faut se garder de le confondre avec M. de St-Vincent, capitaine dans Royal-Roussillon et servant au Canada en même temps.

(92) Panet, le bon bourgeois, prend la chose plus philosophiquement. "Ces jeunes gens, écrit-il, furent traités honorablement pendant sept à huit jours à Québec et ensuite on les envoya avec distinction aux Trois-Rivières." (*Journal*, p. 5).

(93) L'opinion de notre auteur sur la destruction de la basse ville était partagée par M. de Montbeillard, qui écrivit la dernière partie du *Journal* de Montcalm. "Il fallait, dit-il, ou raser la basse ville ou l'abandonner" (p. 528). L'auteur du manuscrit de Hartwell paraît au contraire se féliciter de ce que cet avis ne fut pas suivi. "Québec, dit-il, ne serait plus rien, cette basse-ville détruite". Peut-être était-il de la basse, et notre mémorialiste anonyme de la haute-ville.

(94) L'auteur du manuscrit de Hartwell (p.8) et l'annotateur de la *Relation du siège de Québec* (p. 302) relèvent cette même inconséquence, et encore plus vertement. Notre anonyme montre moins d'assurance ; il craint un peu de jouer le rôle de Gros-Jean en remontrant à son curé. Les autres relations, écrites par des militaires, ne laissent pas entendre que le sondage de la traverse pouvait être empêché.

(95) Le *Journal* de Montcalm (p. 540) nous apprend que "les Sauvages ont assez bien pris ce malheur où la sentinelle n'avait aucun tort".

(96) Jacques-François LeGardeur de Courtemanche, né en 1711, était fis de Charles LeGardeur, Sieur de Croisille, et de Marie-Anne Robineau. Enseigne en second en 1736, enseigne en pied en 1743, lieutenant en 1748, il fut fait capitaine en 1756 et chevalier de St-Louis le 24 juin 1760. Il avait épousé en premières noces, à Montréal, le 26 août 1737, Marie-Louise, fille de Pierre de St-Ours et d'Hélène Celoron de Blainville. Il passa en France, après la conquête, mais nous le retrouvons en 1766 à Montréal, où il convole en deuxièmes noces avec Madeleine Lefebvre, fille de François Lefebvre Duplessis, ancien major de Montréal, et de Catherine Pelletier. En 1770, il vivait retraité à Loches, en Touraine, avec 600 livres de pension.

A propos de cette même expédition dont il est ici question, l'auteur *des Mémoires du Sieur de C...* (p. 142) le confond avec son frère, LeGardeur de Montesson.

(97) Il y avait alors, en même temps, deux frères LeGardeur de Repentigny, tous deux capitaines, Pierre J.-B. François-Xavier LeGardeur de Repentigny, et le chevalier de Repentigny, celui qui fut plus tard gouverneur du Sénégal. En juin et en juillet 1759, d'après le *Journal* de Montcalm (p. 567), le chevalier de Repentigny servait du côté de la Belle-Rivière avec de Montigny et Marin. Le Repentigny qui se distingue dans la région de Québec, pendant le siège de Québec, en 1759 et en 1760, est donc incontestablement son frère aîné.

Pierre-Jean-Baptiste François-Xavier LeGardeur de Repentigny, né à Montréal, le 20 mai 1719, était le fils de J.-B. René LeGardeur de Repentigny et de Marie-Catherine Juchereau de St-Denys. Enseigne en second en 1734, en pied, en 1742, lieutenent en 1748, il fut fait capitaine en 1750. C'est lui qui, en janvier 1748, tua d'un coup d'épée, à Québec, le négociant Nicolas-Jacquin Philibert, aventure dont le roman s'est emparé sous le nom du Chien d'or. Après avoir obtenu les ordinaires lettres de grâce, en 1749, il fut transféré l'année suivante à l'Ile Royale comme capitaine, mais passa de nouveau au Canada, en 1757. Il était fait en même temps chevalier de Saint-Louis, le 1er mai 1757. Quelques années auparavant, en 1753, il avait épousé, à Montréal, Catherine-Archange, fille de Pierre Payen de Noyan et de Catherine d'Aillebout de Manthet. Après la conquête, il passa en France. Il était brigadier d'infanterie et gouverneur de Mahé lorsqu'il mourut d'apoplexie à Pondichéry, en 1776. Le *Journal* de Montcalm, peu prodigue d'éloges pour les officiers canadiens, le proclame "homme de mérite" (p. 591).

Dans l'une de ces notes remplies d'érudition dont il a enrichi l'édition du *Journal* de Knox publié par la "Champlain Society", le Dr Doughty veut que le Repentigny qui se signala autour de Québec en 1759 soit le chevalier, (11 62). C'est une injuste méprise et il est temps qu'elle soit rectifiée. Cuique suum.

(98) La *Relation du Siège de Québec* (p. 306) ne parle que de M. de Courtemanche avec 600 hommes, tandis que le *Journal* de Malartic et celui de Montcalm parlent de Courtemanche avec 500 hommes et de Repentigny avec 200. Le premier de ces détachements était destiné à l'île d'Orléans et le second était dirigé sur St-Joachim.

(99) Il s'agit sans doute ici de M. de Pontleroy, ingénieur en chef du Canada, arrivé de Louisbourg au Canada, en 1757. Son prédécesseur avait été M. Chaussegros de Léry qui avait, dans les derniers temps, pour l'assister, M. de Lotbinière. M. de Pontleroy peut avoir été un ingénieur habile, mais il est évident que l'admiration que notre auteur éprouve à son endroit est augmentée de toute l'aversion que l'on a vu qu'il nourrit contre l'ingénieur ordinaire, M. de Lotbinière.

(100) D'après notre texte, M. Sombrun, parti vers le 5 juin pour l'île d'Orléans, afin d'y recueillir les blés sur l'ordre de l'intendant, ne serait revenu le 11 qu'avec 8 à 900 minots d'avoine et quelque peu de blé. Le *Journal* de Montcalm (p. 534) nous dit, de son côté, que l'on trouve à l'île d'Orléans 20,000 minots de blé. Le manuscrit de Hartwell, publié par D.-B. Viger, nous rapporte également que la quantité de blé trouvée à l'île d'Orléans se monta à 20,000. Il est vrai que notre *Journal* ne mentionne pas exactement la quantité de blé recueillie par Sombrun, mais lorsqu'il dit "quelque peu de bled", après avoir parlé de 8 à 900 minots d'avoine, il ne peut avoir voulu dire qu'une quantité bien minime. Cette divergence est importante, à cause des conclusions que tirent à la fois le *Journal* de Montcalm et le manuscrit de Hartwell du fait de la découverte de 20,000 minots. Puisqu'il y a tant de blé, pourquoi le peuple meurt-il de faim ? Mais il convient de noter que c'est le 2 juin que le journal de Montcalm parle des 20,000 minots de blé qui seraient à l'île d'Orléans. Or, M. Sombrun, chargé par l'intendant d'aller ramasser ce blé, ne part que le 5 juin et ne revient que le 11. Il est possible que le *Journal* de Montcalm et le manuscrit de Hartwell n'aient fait qu'enregistrer une rumeur, comme il en court toujours en temps de détresse. A la nouvelle que l'intendant envoyait recueillir les blés de l'île d'Orléans, le bruit se serait répandu qu'il y en avait des masses. Notre auteur ne parle qu'après le fait et il ne doit pas s'être trompé au point de faire un aussi grand écart. Le manuscrit de Hartwell admet que 20,000 minots sont une quantité prodigieuse pour une île qui comptait à peine une couple de mille habitants.

(101) Probablement Pierre-François Chalou, maître boulanger de Québec, né en 1697, et mort en 1765. (cf. Tanguay, II, 604).

(102) Louise-Geneviève de Ramezay, fille de Claude de Ramezay, le gouverneur de Montréal, et veuve depuis 1736 de Henri-Louis Deschamps de Boishébert. Elle ne mourut qu'en 1769. Sa maison était située rue de Buade, en face de la maison du Chien d'Or. (cf. P. B. Casgrain : *The House of the Golden Dog*, p. 27).

(103) Il s'agit ici sans aucun doute de Bernard Cardeneau qui épousa, le 24 novembre 1751, Marie-Anne Guérin, veuve de Nicolas-Jacquin Philibert, l'infortunée victime de LeGardeur de Repentigny.

Serions-nous en face de la fameuse maison du Chien d'Or, située précisément rue de Buade, dans le district que l'on s'occupe ici de protéger ? Mais nous verrons plus loin, le 16 juillet ,que la maison de Cardeneau fut une des 7 ou 8 maisons brûlées ce jour-là par le feu des batteries anglaises. M. P.-B. Casgrain a tenté de retracer les péripéties de la maison du Chien d'or et nous ne voyons pas dans son histoire qu'elle ait été la proie d'un incendie même partiel. Cela n'est pas impossible cependant, car Panet note le 16 juillet dans son *Journal* (p. 12): "La maison de Cardeneau, le plafond resté du rez-de chaussée a tenu bon. Les voûtes n'ont point été endommagées ; Elles sont riches."

(104) Prélat est une altération de prélart. L'on appelait ainsi une grosse toile goudronnée dont on couvrait les voitures chargées ou autres objets que l'on voulait préserver de la pluie.

(105) M. de la Rochebeaucourt était venu au Canada en 1756 avec M. de Montcalm, dont il était le second aide de camp. "C'était un homme de condition du Poitou, lieutenant au régiment de cavalerie de Montcalm". (*Journal* de Montcalm, p. 22). Avant son départ, il obtint sa commission de capitaine réformé de la cavalerie. (Ibid. p. 25). Mazas n'en fait pas mention dans son *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, mais d'après les *Lettres de la Cour de Versailles*, p. 226, il fut fait chevalier le 10 février 1761. L'alphabet Laffilard nous apprend que M. de Rochebeaucourt, aide-major général, mourut le 23 juillet 1765.

(106) M. de Saint-Romme était lieutenant en pied en France, lorsqu'il passa en Canada, en 1757, avec les recrues qui avaient été embarquées sur le *Robuste*, mais faute de l'emploi qu'on lui avait fait espérer, il s'en retourna aussitôt. Malgré les félicitations qu'il reçut sur sa belle conduite dans l'action du *Robuste*, lorsqu'il avait été attaqué par les Anglais, il n'obtint encore que des promesses et c'est sur la foi de ces promesses qu'on le retrouve en Canada, en 1758, lieutenant de cavalerie. Tanguay (VII, 233) commet la même erreur que notre *Journal* en le disant capitaine. Il repassa en France, lieutenant. D'après l'Etat des Pensions (III, 378), il obtint une pension en 1762 pour services rendus en qualité de lieutenant des troupes en Canada. Cette même liste nous apprend qu'il s'appelait Pierre-Grégoire de Gardies de la Baume de Saint-Romme. On ne s'en étonnera pas puisqu'il était de Bergerac et, par conséquent, cadet de Gascogne.

(107) Thomas-Ignace Trottier Desaulniers, né à Montréal en 1712, était le fils de Pierre Trottier Desaulniers et de Catherine Charest. Il était communément appelé le Sr Duffy-Desaulniers. M. J.-E. Roy ne nous donne pas, dans son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, la raison du singulier surnom de Duffy que l'on trouve dans la famille Charest et qui est certainement passé de là à Thomas-Ignace Trottier Desaulniers. Le sieur Duffy pouvait, sans trop s'inquiéter, trouer de son épée un simple grenadier, car il était apparenté de près au gouverneur de Vaudreuil, ayant épousé, en 1747, la nièce de la marquise, Marie-Thomas Fleury, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière et de Claire Joliet. Capitaine de milice en 1759, il devint plus tard colonel de toutes les milices du district de Montréal. Après la conquête, la France lui offrit, en récompense de ses services, la croix de Saint-Louis, mais, par un geste qui voulait être agréable aux puissants du jour, aux autorités anglaises, il la refusa.

Le sieur Duffy Desaulniers mourut à Montréal, le 20 mars 1777, à l'âge de 64 ans.

(108) C'est en effet M. de Lotbinière qui fut chargé, en 1756, des fortifications de Carillon. M. de Pontleroy n'arriva qu'en 1757 et l'ingénieur Desandrouins, arrivé en mai 1756, avait été chargé de mettre en défense le fort Frontenac.

(109) Barthélemi Faribault, premier du nom en Canada, était né en 1713 à Montlizot (Sarthe). D'après M. P.-G. Roy, (*La Famille Faribault*) il avait exercé d'abord la profession de notaire à Paris et serait venu au Canada en 1752, en qualité de secrétaire de l'armée commandée par le marquis de Duquesne. Après la conquête, il resta au pays, se fit recevoir notaire en 1763, s'établit à Berthier-en-haut et y mourut en 1801. C'est le grand'père de Georges-Barthélemi Faribault, le père de nos archivistes canadiens.

(110) Le sieur Bernier était d'abord venu au Canada en 1755, comme aide de camp du général Dieskau. Blessé lui-même à la bataille du Portage du lac Saint-Sacrement, le 8 septembre 1755, il fut fait prisonnier par les Anglais. En 1758, il fut renvoyé dans la Nouvelle-France, en remplacement de M. Doreil comme commissaire des guerres. Après la capitulation de Québec, il resta pour avoir soin de l'Hôpital. Il continua à remplir ses fonctions de commissaire jusqu'à la fin de la guerre et ne repassa en France qu'en 1760, avec le chevalier de Lévis.

(111) Rien de nouveau sous le soleil. Ceci nous prouve que ce n'est pas la guerre de 1914 qui a fait lever les premiers profiteurs.

(112) La gabare était généralement une embarcation à voile et à rames, servant à décharger les gros bâtiments. Dans la marine de l'état, on appelle ainsi un bâtiment de charge et de transport.

On verra plus loin que la gabare l'*Entreprenante* fut désarmée le 4 août, ses deux canons étant nécessités pour l'établissement d'une batterie à la Pointe-à-Roussel.

(113) Le sieur Blondelas, et non Blondelard, devint plus tard capitaine de brûlot. Il fut fait chevalier de Saint-Louis, en 1775. Le mémoire de proposition nous apprend que sa réputation de bravoure et de capacité était bien établie et qu'avant d'entrer au service du roi, il s'était distingué par beaucoup de combats et de services sur les corsaires. (Mazas *Hist. de l'ordre de Saint-Louis*, II, 229). Nous le rencontrons pour la dernière fois en 1779, à l'île de France, capitaine du brick-corvette, *les Amis*. (A. d'Epinay, l'*Ile de France*, p. 248).

(114) L'abbé Coquart était un prêtre breton du diocèse de Tréguier qui exerçait à cette époque son ministère en Acadie. Il est peu connu et l'abbé Allaire ne lui a pas donné place dans son *Dictionnaire du clergé*. En 1755 et en 1756, dit l'abbé Gosselin (*L'Eglise du Canada : Mgr de Pontbriand*, p. 348), on le trouve avec le Père Germain chez les Abénackis de la rivière Saint-Jean. Nous voyons ici qu'il était encore à la Rivière St-Jean, en 1759. L'abbé Coquart était prêtre séculier et il ne faut pas le confondre avec le Père Claude Godfroi Goquart, jésuite, qui suivit LaVérendrye dans son expédition de l'Ouest et qui mourut à Chicoutimi en 1765.

(115) D'après Malartic (*Journal des Campagnes*, p. 240), LeMercier serait allé à l'Ile d'Orléans avec Courval, le 15, et, après en être revenu, il y serait retourné le 16 avec quatre picèces de canon de 12. Les doutes de notre auteur sur l'efficacité de la batterie LeMercier étaient plus que partagés par l'auteur du *Journal* de Montalm (cf. p. 545). Il est vrai qu'à cette date, c'est M. de Montbeillard qui tient la plume et, comme il était lui aussi officier d'artillerie, on est en droit d'attribuer une part de son acerbe critique à la traditionnelle jalousie de métier.

(116) "Le 16...on a lâché un brûlot et quelques radeaux qui n'ont eu aucun succès." (Malartic *Journal des Campagnes*...p. 240).

(117) Fiacre-François Potot de Monbeillard servait depuis 1741 dans le régiment de Royal-Roussillon, lorsqu'il fut fait capitaine en second en 1756. Nommé en mars 1757 capitaine de la 2e compagnie de canonniers en Canada, il arriva à Québec dans le mois de juin suivant. Vers la fin de 1759, il succéda à M. Lemercier dans le commandement de l'artillerie. Inscrit comme chevalier de Saint-Louis dans la liste des grâces apportée par Bougainville à son retour de France, le 10 mai de la même année. M. de Montbeillard quitta le Canada avec le chevalier de Lévis, après la capitulation de Montréal. Il devint plus tard, lieutenant-colonel du corps d'artillerie et dut mourir en 1778 ou 1779. *L'Etat des pensions* (11, 135) nous apprend qu'en 1779, il fut accordé à sa veuve, Marie-Claude Carlet de la Rozière, une pension de 1200 livres, reversible pour moitié sur ses trois enfants.

(118) Cette courte et simple phrase du manuscrit que nous publions nous permet de trancher presque à coup sûr un problème historique resté jusqu'à ce jour insoluble : elle établit enfin l'identité du véritable auteur du *Journal* de Montcalm, en sa dernière partie. Cette dernière partie, qui va du 23 mai 1759 au 24 septembre de la même année, couvre les événements qui précédèrent immédiatement et qui suivirent la mort de Montcalm, et est par suite l'une des plus importantes en même temps que des plus remplies. Le *Journal* de Montcalm, a été, pour la plus grande part, rédigé et écrit par Marcel, le secrétaire ordinaire du général. D'après l'abbé Casgrain, qui a eu en mains les manuscrits, il n'y a que deux parties qui soient d'une écriture différente de celle de Marcel, la troisième qui est de Bougainville, et la huitième et dernière, celle qui nous occupe. Cette huitième et dernière partie, l'abbé Casgrain incline encore à croire, à cause de la continuité du récit, qu'elle a été rédigée par Marcel. "Si toutefois, ajoute-t-il, la rédaction de cette dernière partie n'est pas de Marcel, à qui faut-il l'attribuer ? L'examen du texte permet seulement d'établir les points suivants : le rédacteur est un officier militaire qui paraît attaché à l'artillerie... C'est un officier d'un grade peu élevé puisqu'il n'assiste pas aux conseils de guerre...Enfin, il a avec Montcalm des rapports fréquents. Voilà tout ce qu'on peut inférer du texte même...Nous n'avons pu retrouver le nom de cet officier." Toute révérence gardée pour M. l'abbé Casgrain, nous croyons qu'il était permis d'inférer davantage du texte même. Que le rédacteur de cette dernière partie fût un officier d'artillerie, il n'était d'abord pas possible d'en douter. La simple lecture du texte le démontre en vingt endroits. (cf. p. 528 surtout). En second lieu, il n'est pas moins clair que cet officier d'artillerie n'était pas Canadien et n'appartenait pas aux troupes de la colonie. Son aversion pour tout ce qui est Canadien le prouve abondamment. Cela nous permet d'éliminer sans plus de retard, tous les officiers d'artillerie nés au Canada ou

appartenant seulement aux troupes de la colonie, comme Jacau de Fiedmont, de Lusignan, Danseville et les autres. Des officiers d'artillerie venus de France, il ne reste que Montbeillard, Louvicourt, d'Espinassy, DuVerny, et Bonafous. De ces cinq personnages, les deux seuls qui ne sont jamais nommés dans cette dernière partie, où l'auteur parle toujours à la première personne, sont de Montbeillard et Bonafous. Or, l'auteur ne peut être Bonafous qui n'a assisté à aucun des événements qui sont ici racontés, ayant presque continuellement servi au fort Niagara avec Pouchot. Il faut donc que ce soit de Montbeillard.

Mais nous avons mieux que cette simple preuve de déduction. A la page 544 du *Journal* de Montcalm, l'auteur écrit : "Du 15 juin 1759. M. Mercier ira demain à Beauport pour y tracer des batteries ; je l'y accompagnerai et y resterai avec huit canonniers et un sergent". C'est ici que l'auteur s'est trahi sans le jamais soupçonner. En effet, que lisons-nous dans le *Journal* même que nous publions, à la date du lendemain, 16 juin : "M. de Montbeillard, capitaine des canonniers, vient de partir pour établir des batteries sur des redoutes qui sont à Beauport." Et voilà le mystère éclairci. *Habemus confitentem reum* !

Le libraire Maisonneuve, dans son catalogue préparé par Ch. Leclerc, sous le titre "*Bibliotheca Americana*", en 1878, offrait en vente, sous le No 770, pour le prix de 400 francs, un manuscrit intitulé : *Mémoires sur les affaires du Canada* et attribué sur le premier feuillet à M. Potot de Montbeillard, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis. De ces Mémoires, il n'y aurait que trois exemplaires manuscrits, disait la même note, sur le premier feuillet. Serait-ce la huitième partie du *Journal* de Montcalm, et l'un des trois exemplaires manuscrits dont on vient de parler se serait--il trouvé dans la collection des papiers de Lévis ? Personne, malheureusement, ne semble savoir ce qu'est devenu ce précieux manuscrit offert en vente en 1878 par le libraire Maisonneuve. Il convient de noter cependant que le manuscrit Potot de Monbeillard, tel que décrit par Charles Leclerc, couvrait une période plus longue, de 1756 à 1760. Comment M. de Montbeillard a-t-il pu raconter les événements de 1756, lorsqu'il n'est arrivé lui-même au Canada qu'en juin 1757 ? Il n'a pu le faire que sur oui-dire. Toutefois, il est assez improbable que M. de Montbeillard ait fait deux rédactions différentes. Le secrétaire qui coordonnait pour le compte du marquis de Lévis les documents et pièces relatifs à la guerre du Canada a très bien pu ne prendre d'un mémoire plus étendu de M. de Montbeillard que la partie vraiment personnelle et qui était requise pour continuer l'œuvre de Marcel abandonnée ou suspendue.

Malgré le doute qu'il laissait au moins percer en 1891, dans son introduction au *Journal* de Montcalm, l'abbé Casgrain n'en a pas moins continué, en 1893, dans son ouvrage *Montcalm et Lévis* à considérer Marcel comme l'auteur de la dernière partie du *Journal* de Montcalm. (cf. Vol. II, pp. 245 et 251).

(119) C'est sans doute le brûlot le *Jaloux* dont il est parlé à la date du 16. Les *Mémoires du sieur de C...* (p. 143) veulent que ce brûlot ait été sous les ordres de M. Dubois de la Miltière. Nous venons de voir qu'il était commandé par le sieur Berthelot.

(120) Cet exploit des sauvages Abénakis est rapporté à peu près de même façon dans le *Journal* de Malartic (p. 241), la *Relation du Siège de Québec* (p. 306), le manuscrit de Hartwell (p. 10) et le *Journal* de Montcalm (p. 546). Il n'est peut-être pas sans intérêt de mettre en regard l'entrée qui en est faite dans le *log-book* du navire anglais, le *Centurion*, à la même date du 17 juin : "At 5 P.M. sent our boats manned and armed per signal from the *Devonshire* in order to cut out a sloop which lay at anchor on the north shore, but on our approaching towards her was chaced by 24 boats belonging to the French, which took a boat belonging to the *Squirrel*. (Woods, *Logs of the Conquest*, p. 209).

(121) D'après la *Relation du Siège de Québec* (p. 306), les prisonniers auraient parlé dans leur déposition de 1500 hommes de débarquement. L'erreur est patente. D'ailleurs, de toutes ces dépositions de prisonniers, chacun en prenait ce qu'il pouvait. Les relations écrites par des militaires, officiers souvent assez haut gradés et censés par conséquent au fait, ne s'accordent pas mieux entre elles. (cf. *Journal* de Montcalm, p. 547, et *Journal* de Malartic, p. 241).

(122) . Nous lisons, dans le *Siège de Québec*, publié par D.-B. Viger (p. 11) : "Les cajeux ne purent partir à cause d'une petite révolte parmi les Canadiens qui devaient les conduire et qui refusèrent de marcher, sur le bruit répandu parmi eux qu'ils seraient pendus s'il étaient pris par l'ennemi". Cette hésitation des Canadiens paraît avoir été produite selon le *Journal* de Montcalm (p. 547) par une allocution singulière que leur aurait adressée leur aumônier, le Père Beauset, jésuite, et où il leur aurait parlé comme à des gens qu'on menait pendre. Le malheur, c'est qu'il n'y a jamais eu de père Beausset, parmi les jésuites en Canada. On a voulu dire le R.P. Siméon LeBansais, qui, arrivé à Québec, prêtre séculier, en 1745, entra chez les Jésuites en 1749 et quitta le Canada en 1760 pour devenir curé en France à St-Didier d'Avignon. Le curé Récher l'appelle quelque part dans son *Journal* (*B. R. H.*, IX, 130) le Père Bausais, Jésuite. Cela se rapproche assez de Beausset pour expliquer l'erreur du copiste de Montcalm.

(123) Jean-Daniel Dumas servait depuis plusieurs années en France, comme capitaine dans le régiment d'Agenais, lorsqu'il fut nommé capitaine dans les troupes de la marine au Canada, le 20 avril 1750. Aussitôt son arrivée, il commande au fort Gaspareaux, en Acadie. Il sert ensuite dans la région de la Belle-Rivière où il devait s'illustrer bientôt à la bataille de la Monongahéla. M. F.-J. Audet, des Archives fédérales, a publié récemment tout un livre intitulé : *Jean-Daniel Dumas, le Héros de la Monongahéla.* Il y tente d'établir que c'est à Dumas, plus qu'au sieur de Beaujeu, que revient le crédit d'avoir remporté cette immortelle victoire. Quoi qu'il en soit de M. de Beaujeu, à qui l'on ne peut enlever le mérite d'une mort glorieuse, il est certain que c'est sous le commandement de Dumas que la bataille fut effectivement gagnée, après avoir semblé perdue. Jean-Daniel Dumas fut commandant du fort Duquesne, de juillet ou août 1755 jusqu'à la fin de 1756, alors qu'il demanda d'être relevé. Le 1er mai suivant, il était promu major de Québec, et, en 1758, major général des troupes du Canada. Il avait été fait chevalier de St-Louis le 17 mars 1756. Repassé en France en 1761, il reçoit, en 1766, le commandement général des îles de France et de Bourbon, mais il en est relevé deux ans plus tard à la suite de difficultés avec l'intendant. Il n'en est pas moins nommé brigadier d'infanterie, cette même année 1768, et maréchal de camp en 1780. L'on ignore à la fois la date de sa naissance et celle de son décès. Du fait qu'il avait une commission dans le régiment d'Agenais, M. F.-J. Audet conclut qu'il devait être né dans le pays d'Agen. Une telle déduction ne se peut soutenir. Il n'y avait pas que des Bretons dans le régiment de Bretagne, non plus que des Berrichons dans le régiment de Berry. Nous croyons que Jean-Daniel Dumas venait de la région d'où viennent à peu près tous les Dumas, c'est-à-dire du Languedoc. Montcalm, ayant à parler dans une de ses lettres d'un procès assez piquant qui se déroulait à Québec, désigne l'une des parties : "Alexandre Dumas, marchand, cousin de l'officier". (*Lettre de Montcalm,* p. 106). Cet Alexandre Dumas, marchand, est le même que nous retrouvons notaire à Québec, sous le régime anglais. Il était né à Montauban, en Languedoc. Son cousin, l'officier, ne pouvait, en 1759, être autre que Jean-Daniel Dumas.

(124) Ces cris de : Vive le Roy ! paraissent avoir été également entendus de M. de Montbeillard. (cf. *Journal* de Montcalm, p. 547).

(125) Le *Journal* de Montcalm (p. 548) parle d'un détachement de 300 hommes, dont 100 soldats de la colonie et 200 Canadiens pour l'île d'Orléans.

(126) M. de Montbeillard prétend, lui aussi, que les quatre pièces de M. LeMercier ont à peine touché les bâtiments anglais. L'auteur de la *Relation du Siège de Québec,* dont le ton est généralement moins partial, en dit autant (p. 306).

(127) L'Histoire manuscrite du Séminaire de Québec, par l'abbé et plus tard cardinal Taschereau, rapporte en effet qu'un certain nombre d'écoliers du petit Séminaire de Québec s'enrôlèrent durant le siège de Québec. (Gosselin, *Eglise du Canada, Mgr de Pontbriand,* p. 513). L'événement prouva cependant qu'ils n'étaient guère entraînés.

(128) A peu près vers cette date, autant que le défaut d'ordonnance permet d'en juger, nous lisons, dans le manuscrit de Hartwell (p. 11) : "L'aventurier qui devait, avec des chemises soufrées, mettre le feu à un des plus grands bâtiments, revint après avoir perdu son artifice dans le chemin..." Est-ce qu'il s'agirait du sieur Berthelot ? Tanguay (II, 281) mentionne un Pierre Berthelot, navigateur, originaire de Xaintes et qui aurait épousé, à Québec, en 1745, Marie-Anne Gagné, mais il est facilement exonéré, s'il est vrai qu'il est mort en 1751, comme le veut l'auteur du *Dictionnaire.*

(129) Cette courte description de la batterie flottante de Duclos-Guyot a l'avantage d'être plus précise que celle qu'en donne dans son *Journal* M. de Foligné (p. 169). Elle ne suffit cependant pas encore pour justifier l'admiration du chevalier de Foligné qui ne trouvait "rien de mieux inventé." C'était une des grandes espérances des Français, qui, escomptant les ravages qu'elle devait causer, avaient baptisé la batterie flottante le *Diable.* Cela est bon à savoir si l'on veut comprendre cette phrase d'abord énigmatique du *Livre d'ordre des campagnes de 1758-1759* (Ordre du 1er au 2 juin 1759): "Cinquante Canadiens seront menés pour la construction du diable", ou cette autre du *Journal* de Malartic (p. 244) : "Le Diable est venu se mouiller entre la rivière de Beauport et la Canardière."

(130) Cet accident est ainsi raconté par M. Desandrouins qui en fut pour ainsi dire le témoin oculaire, étant alors à Carillon. "Six canonniers faisaient des balles à feu dans une casemate..., un officier M. d'Arlens, capitaine de Berry, les regardait. Tout-à-coup le feu prit à l'artifice par un accident qu'on ne sçait pas...Quatre canonniers furent tués et brûlés et les autres estropiés et à demi brûlés, de même que M. d'Arlens." (Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins,* p. 276).

M. d'Arlens, l'officier dont parle Desandrouins et que ne nomme pas notre texte, n'est autre que Jean Gerard Preyssac d'Arlens, chevalier de St-Louis. Il n'obtint cette fois de la mort qu'un court sursis. Il fut tué à la bataille de Ste-Foy, le 28 avril 1760.

(131) Le 20 juin, Malartic apprend que M. Aubert a eu connaissance de 14 vaisseaux, mais que la brume l'a empêché d'en compter un plus grand nombre (*Journal des campagnes*, p. 242).

(132) L'officier anglais que l'on équipe ici est probablement l'un des huit prisonniers faits le 17 juin par les sauvages de M. de Courtemanche. D'après notre auteur, il aurait eu plutôt l'air d'un matelot, En effet, le *Journal* de Montcalm (p. 546) nous dit que, des huit prisonniers faits à cette occasion, "le plus considérable était un pilotin", et le pilotin n'est qu'un marin qui apprend le pilotage à bord d'un navire de guerre. Le livre de bord du *Centurion* qui mentionne le 17 juin la perte d'un canot du *Squirrel* n'aurait pas manqué de parler d'un officier prisonnier.

(133) D'après Wood (*The Logs of the Conquest*, p. 119) 141 voiles étaient parties de Louisbourg sous le commandement de l'Amiral Saunders. En y ajoutant les navires de l'escadre Durell et les bâtiments de transport, il ne devait pas y avoir à ce moment dans le Saint-Laurent moins de 200 voiles anglaises.

(134) Il y avait alors résidant à Québec un nommé Louis Aimé, Poitevin, né en 1704 et marié à Québec en 1731 à Elizabeth Morin dit Chenevert (Tanguay, II, 8).

(135) Nous avons vu que M. de Foligné, l'auteur du *Journal du Siège de Québec* bien connu, s'intitule lui-même "officier commandant la batterie de droite des Remparts du côté du fleuve." Il était officier de marine, capitaine en second sur une corvette. Parmi les autres commandants de batterie, Panet mentionne ici et là un M. Nau, un M. La Garenne, et un M. Denet ou Dunet. Nous croyons que ce dernier, dont le nom a été estropié par le copiste, est M. Dinel, le second du sieur Canon.

(136) Dès le 11 juin 1759 M. de Montbeillard écrivait : "Les voitures manquent pour les fortifications, mais non pour voiturer les matériaux nécessaires pour faire une casemate chez Madame Péan." (*Journal* de Montcalm, p. 542). Sans doute l'on a tâché d'ébruiter le moins possible la nouvelle de cette entreprise, de crainte des mauvaises langues, mais elle ne pouvait échapper bien longtemps aux curieux avisés, et notre auteur avait fini par l'apprendre, le 21. La maison de Mme Péan serait, nous dit-on, celle occupée aujourd'hui par le général Landry, sur la rue Saint-Louis. L'épaisseur des murs bas de cette maison est tellement hors de l'ordinaire qu'on veut y voir les restes de la casemate amoureusement préparée pour la protection de l'amie de Bigot. On sait que la casemate est une sorte de souterrain solidement voûté pour être mis à l'épreuve des bombes.

(137) Angélique-Geneviève Renaud d'Avesnes des Meloizes avait épousé à Québec en 1746 Michel Jean-Hugues Péan, seigneur de Livaudière, plus tard aide-major de Québec et chevalier de St-Louis. Elle était née le 11 décembre 1722. Tous nos historiens veulent qu'elle ait été la Pompadour de l'intendant Bigot et que son facile mari ait délibérément accepté la situation pour l'avantage de faire sa fortune plus rapide. Les mémoires du temps corroborent assez cette accusation. Mme Péan était la reine de toutes les fêtes au Palais de l'Intendant et Michel-Jean-Hugues Péan, par une audacieuse manipulation des fournitures de guerre, devint riche à millions. Jeté à la Bastille en 1763 avec Bigot et ses complices, Péan fut finalement relâché, mais à charge de restituer 600,000 livres. Il mourut à Cangy (Indre-et-Loire) le 21 août 1782, et sa femme à Blois, dix ans plus tard, en 1792. (cf. P.-G. Roy, *Famille Renaud d'Avesnes des Meloises*).

(138) François Daine, originaire de Champagne, était le fils de Jacques Daine, inspecteur de la manufacture royale des tabacs de Charleville, et de Marie-Antoinette Pelletier. Dès 1722, nous le trouvons greffier du Conseil supérieur à Québec. Il occupa ce poste jusqu'en 1744, alors qu'il succéda à M. André de Leigne comme lieutenant-général de la prévôté de Québec. En 1752 il était nommé directeur du domaine du Roy, Après avoir épousé successivement Angélique Pagé en 1721, et Louise Jeanne Bouat en 1724, il convola en 3e noces, le 8 mars 1742, à Boucherville, avec Louise Pécaudy de Contrecœur. Il devenait par ce mariage l'oncle de Michel-Jean-Hugues Péan et c'est ainsi, sans doute, qu'il aurait eu des droits à la casemate. M. Daine, parrain à Québec le 2 août 1730, est désigné : chevalier comte de St-Jean de Latran. Après la cession, il passa en France, reçut en 1765 une pension de 2000 livres, comme reconnaissance de son zèle et de sa probité en Canada et vécut à Blois jusqu'à sa mort avec sa famille

(139) François Bigot, intendant du Canada de 1748 à 1760.

(140) Voir à ce sujet une page fort intéressante dans les *Mémoires du Sieur de C...* (pp. 142-143) Malgré l'appât des espèces sonnantes et trébuchantes, l'expédient n'aurait pas produit de grands effets, s'il faut en croire aussi l'auteur du manuscrit de Hartwell (p. 11).

(141) D'après un calcul qu'il établit à cette même date, M. de Malartic évalue les forces disponibles à 15,685 hommes. (*Journal des Campagnes*, p. 242).

(142) En théorie, la Nouvelle-France avait le même système monétaire que la mère-patrie. L'on comptait par livres, sols et deniers. Cependant, dans les premiers temps, à cause de l'absence du numéraire, les paiements se faisaient en nature, en blé ou en fourrures, d'après une évaluation en livres fixée par ordonnance. En 1685, M. de Meules imagina la monnaie de carte qui fut en usage jusqu'à 1717 et qui recommença à sévir en 1729 pour ne cesser qu'avec la conquête. Les dénominations de la monnaie de carte variaient de 24 livres à 7½ sols. Jusqu'à 1717, par ordonnance de Louis XIV, la livre ne valait en Canada que quinze sols tandis qu'elle en valait vingt en France. En cette même année 1717 une Déclaration du Roi ramena la monnaie du Canada sur le pied de celle de France. En 1759 donc, douze deniers faisaient un sol et vingt sols faisaient une livre. La livre était aussi appelée franc. Elle continua d'être longtemps après 1763 la monnaie de compte de la population d'origine française, l'ordonnance du 14 septembre 1764 ayant décrété que, dans toutes les conventions antérieures ou postérieures à 1763 et faites en livres, la livre serait égale à un chelin, et six livres ou six chelins à un dollar. Peu à peu la livre disparut pour faire place définitivement au dollar. Nous avons vu qu'en 1764 l'administration anglaise attribua à la livre la même valeur qu'au chelin. Cela veut dire que la livre équivalait à peu près à seize sous de notre monnaie d'aujourd'hui, la puissance proportionnelle d'achat mise à part. Ce n'est qu'en 1777, avec la mise en force de l'Halifax Currency, que le chelin commença d'avoir une valeur nominale de vingt sous, le dollar ayant été réduit de six à cinq chelins. Ainsi s'explique l'expression de "chelins ancien cours" dont se servaient après cette date dans leurs contrats les cultivateurs habitués à compter par livres.

(143) Le 8 juin précédent, la *Toison d'or*, navire également armé en brûlot, avait été incendié précisément par suite d'une imprudence dans le chauffage du brai.

(144) La Traverse se trouve à l'extrémité nord-est de l'Ile d'Orléans où le fleuve se divise en deux chenaux dont l'un au nord et l'autre au sud de l'Ile d'Orléans. La flotte entrait dans le chenal du Sud à la hauteur du Cap Tourmente, entre l'extrémité est de l'île d'un côté et l'Ile Madame, de l'autre. Le passage était réputé dangereux et les Français furent stupéfaits de l'aisance avec laquelle les navires anglais le franchirent. Mais la traverse était plus large qu'on ne l'avait cru et les Anglais, en plus, avaient eu la pratique idée de s'assurer de force des pilotes canadiens.

(145) Il n'y a pas de sot métier, et surtout à la guerre, mais il n'en est pas moins exact que M. de Lanaudière fut principalement occupé durant le siège de Québec à la levée des bestiaux. Nous avons sous les yeux les originaux de divers ordres qui lui ont été donnés à cette fin par Vaudreuil et Bigot, le 7 juin le 12 et le 23 juillet, et enfin le 13 août 1759,. Voici l'ordre du 13 août, signé de Vaudreuil :

"Nous ordonnons à M. de Lanaudière, capitaine d'infanterie, de continuer sa route jusqu'à Maskinongé pour faire de paroisse en paroisse la levée des bœufs, vaches et taureaux qui nous sont indispensablement nécessaires pour la subsistance de l'armée, suivant et conformément à l'ordonnance que nous avons rendue conjointement avec M. l'Intendant.

"Après avoir fini son opération à Maskinongé, il traversera à la Coste du Sud où il fera la même levée d'animaux de paroisse en paroisse jusqu'à celle qui est vis-à-vis des Grondines où il fera traverser les animaux de la Coste du Sud et réclamera pour cet effet le secours des chaloupes et canots des frégates qui sont actuellement mouillées devant les Grondines en vertu de la lettre que nous lui adressons pour M. de Vauquelin......Fait à notre Quartier Général, le 13 août 1759. Vaudreuil."

(146) Les hoquetons, c'est-à-dire les gens de pied de M. l'intendant.

(147) Nous lisons, à la date du 24 juin, dans le *Log-book* du navire le *Captain*, que l'Amiral Saunders dut dépêcher plusieurs canots et berges à l'assistance d'un sloop et d'un schooner qui s'étaient laissés dériver trop près du rivage en face de l'Ile aux Coudres. (Wood, *Logs of the Conquest*, p. 203). C'est sans doute cet événement qui se trouve ici grossi par la rumeur.

(148) M. Ernest Gagnon écrit quelque part (*Le Fort et le Château St-Louis*, Montréal, 1908, p. 96): "On connaît peu de chose de la vie intime de la Marquise de Vaudreuil". Pour un détail de vie intime celui que nous fournit notre auteur en est un certainement, et assez inattendu. Faut-il croire que la vieille,

marquise avait une faiblesse ? Charlotte Fleury Deschambault, née en 1683, était âgée de plus de 75 ans à l'époque du siège de Québec. Elle était fille de Jacques Alexis Fleury Deschambault et de sa première femme Marguerite de Chavigny. Mariée une première fois à François Leverrier de Rousson, capitaine, elle devint veuve en 1732 et se remaria peu après à Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnal. Dans une lettre du 25 juin 1759 à M. de Bourlamaque, le marquis de Montcalm note : "Madame de Vaudreuil doit partir cette semaine pour Montréal ; mais M. le Marquis nous reste." Notre *Journal* paraît lui donner comme destination Trois-Rivières. Avant d'être gouverneur de la Louisiane, M. de Vaudreuil avait été neuf ans gouverneur des Trois-Rivières, de 1733 à 1742.

(149) Antoine Juchereau Duchesnay, fils d'Ignace Juchereau Duchesnay de St-Denis et de Catherine Peuvret, était né à Beauport le 20 janvier, 1704. D'après Franquet, le marquis Duquesne de Menneville, gouverneur de la Nouvelle France de 1752 à 1755, l'avait choisi comme capitaine de ses gardes. (P.-G. Roy : *Famille Juchereau*, p. 217). Nous voyons ici qu'il continua à remplir la même fonction sous le marquis de Vaudreuil. M. Duchesnay avait épousé en 1737, à Québec, Marie-Françoise Chartier de Lotbinière, la sœur de l'ingénieur, et il était par conséquent apparenté à M. de Vaudreuil.

M. l'abbé Daniel, le plus candide de nos historiens et qui, tout entier à la glorification de nos grandes familles, a voulu voir les plus valeureux guerriers jusque dans les plus pacifiques de nos hobereaux, écrit ce qui suit à propos d'Antoine Duchesnay dans son ouvrage *Nos Gloires nationales* (I. 213) : "Il se surpassa à la bataille de Carillon, où il gagna ses épaulettes de capitaine. La patrie le retrouva encore sur les plaines d'Abraham où il fit des prodiges de valeur. Pour reconnaître ses services la Cour lui accorda la Croix de Saint-Louis." M. Duchesnay n'assista pas à la bataille de Carillon, ne fut pas au nombre des combattants sur les Plaines d'Abraham, et ne fut pas chevalier de St-Louis. A part cela, le passage ci-dessus de l'abbé Daniel peut être exact, s'il en reste quelque chose. M. Duchesnay a pu être à Carillon en 1758, mais seulement le 13 juillet, cinq jours après la bataille lorsque M. de Vaudreuil y envoya à peu près toutes les troupes de la marine. Il ne fut pas capitaine à la suite de la victoire de Carillon, puisqu'en 1759, il n'était encore que lieutenant réformé. (cf. *Rapp. Archives 1886*, p. CLXXVIII). D'après la même autorité, il était déjà à sa retraite au commencement de 1759, et il ne put par conséquent prendre une part active à la bataille du 13 septembre. Il y devait être simplement dans l'entourage de M. de Vaudreuil. Enfin M. Duchesnay n'est mentionné comme chevalier de St-Louis nulle part ailleurs que dans l'ouvrage de l'abbé Daniel. Le tableau de la noblesse canadienne préparé par Carleton en 1767 mentionne Duchesnay père comme capitaine en retraite, mais ne le donne pas comme chevalier de St-Louis. Cette qualité n'apparaît pas davantage dans son acte de sépulture qui se trouve au registre de Beauport, à la date du 12 juin 1772. Dans les douze volumes de la *Collection des Manuscrits de Lévis*, il n'est pas question une seule fois de M. Duchesnay. Panet en parle cependant dans son *Journal* (p. 11) à propos de l'expédition conduite par M. Dumas à la Pointe-Lévis le 12 juillet. "M. Duchesnay, écrit-il, a fait excuse d'y aller."

(150) L'un des trente-deux enfants que l'on veut absolument que Joseph Fleury de la Gorgendière ait eus de son mariage avec Claire Jolliet. Des trois seuls garçons que nous connaissons qui auraient atteint l'âge d'homme, l'un Joseph, le receveur du castor, est mort en 1749 et l'autre, Ignace, après avoir été garde-magasin à Rochefort, serait mort à St-Dominique en 1753. Il ne reste donc que Louis Fleury de la Gorgendière, né le 31 août 17[illegible], qui aurait pu être en 1759 l'aide de camp de Montcalm. Mais, en 1752, nous trouvons déjà Louis de la Gorgendière grand-voyer de la Nouvelle-France. C'était un civil, comme presque tous les membres de sa famille.

Peut-être est-ce par ironie qu'il est qualifié ici d'aide de camp. Il était certainement de l'entourage immédiat du marquis de Vaudreuil, son oncle. M. de la Gorgendière mourut le 17 août 1771, à Deschambeault.

(151) Cette petite phrase est la seule porte que notre auteur anonyme ait jusqu'ici laissée ouverte sur son identité. Nous avouons que cela ne nous a pas suffi pour résoudre le problème.

(152) Décrottoire, sorte de brosse à décrotter qui figurait ordinairement parmi les fournitures militaires.

(153) Les trois navires dont il est ici question étaient le *Centurion*, le *Porcupine* et le *Pembroke*, ce dernier ayant pour capitaine le célèbre explorateur Cook. Le *log book* du *Pembroke* nous apprend qu'à 7 heures du matin, le 27 juin, il jetait l'ancre dans le bassin de Québec, accompagné du *Centurion* et du *Porcupine* (Wood : *Logs of the Conquest*, p. 265). D'après le *log-book* du *Porcupine*, les navires s'avancèrent assez près de la ville pour en faire la reconnaissance. (Bid. p. 270).

(154) Le même événement est raconté différemment par le capitaine Knox. Le lieutenant Meech, avec 40 *Rangers* écossais, serait débarqué sur l'Ile d'Orléans tard dans la nuit, et, après s'être avancé dans les bois, aurait fait la rencontre d'un certain nombre d'insulaires occupés à cacher leurs effets. Une fusillade s'ensuivit. Meech et ses hommes purent atteindre une ferme où ils restèrent jusqu'au jour. Un soldat anglais avait été tué et on le retrouva au matin sans chevelure (Knox's *Historical Journal*, I, 377). Ce dernier trait montre que la petite troupe anglaise eut affaire à des sauvages, et non à des habitants de l'Ile d'Orléans, comme le dit Knox.

(155) On a vu que deux des enfants de l'auteur sont déjà partis pour l'Ancienne Lorette, le 26. Avec les trois autres qui partent avec la mère, ce 27 juin, nous avons un compte de cinq. Mais il n'est pas dit que c'est là toute la famille. Au contraire, car il nous semble que dans ce cas l'auteur aurait écrit : "Nos trois autres enfants." Pour lever le voile d'anonymat qui pèse sur ce journal, il faudrait donc rechercher, parmi les employés du magasin du roi à Québec en juin 1759, lequel avait une femme de l'Ancienne Lorette et une famille de cinq enfants ou plus. Récompense honnête à qui le rapportera.

(156) Probablement Jean-Baptiste Carrier qui épousa, à Lévis, le 18 janvier 1751, Suzanne Duquet (Tanguay, II, 566).

(157) D'après les *log-books* de plusieurs navires anglais, le *Centurion*, le *Pembroke*, le *Porcupine*, etc., une violente tempête s'éleva ce jour-là vers 2 heures de l'après-midi. Plusieurs vaisseaux transports perdirent leurs ancres et, en dérivant, faillirent causer des dommages sérieux à quelques frégates. Neuf vaisseaux échouèrent sur la rive, mais, d'après le *log-book* du *Pembroke*, ils furent tous remis à flot le lendemain, à l'exception de deux que les Français incendièrent (Wood : *Logs of the Conquest*, pp. 143, 265.)

(158) Il s'agit sans doute de Joseph Damours de Plaines, qui, d'après Tanguay, serait né en Acadie, vers 1700, fils illégitime de Bernard Damours de Plaines et de Marie de St-Etienne de la Tour. Il épousa Catherine Boucher de Montbrun en 1735, et en deuxième noces, en 1754, Marguerite Coulon de Villiers. Il mourut à Québec le 20 août 1768. Parmi les officiers retirés en 1759 nous rencontrons Damour de Plaines, enseigne en pied réformé. (*Rapp. Archives* 1886, p. CLXXVIII). Tout indique que c'est le même. Nous croyons savoir cependant que Joseph Damours de Plaines était surtout navigateur.

(159) Le débarquement des troupes anglaises s'opéra en effet de bonne heure, le 27 juin au matin. C'est ce même jour que le général Wolfe fit afficher son fameux placard aux Canadiens sur la porte de l'Eglise désertée de Saint-Laurent de l'Ile d'Orléans.

(160) Antoine Varembouville, natif de St-Loup, diocèse d'Auxerre, était au Canada depuis une trentaine d'années au moins puisque, en 1729, il épouse à Québec, Marguerite Josephte Joubert (Tanguay VII, 426).

(161) Nous lisons dans le *Livre d'ordres des Campagnes de 1758-59*, (ordre du 27 au 28) : "M. de Bougainville.....est prévenu que la batterie flottante arrivera ce soir sur le minuit et il fera trouver quelqu'un d'entendu pour la placer." Il faut croire que les calculs des autorités ont été un peu dérangés puisque la batterie, au lieu d'arriver à minuit à l'entrée de la rivière de Beauport, ne mit à la voile que le 28, à 10 heures du matin.

(162) Outre la *Toison d'or* qui fut incendiée le 8 juin, huit brûlots avaient été préparés pour l'expédition du 28. Nous en connaissons cinq, nominativement : l'*Ameriquain*, les *4 frères*, l'*Angélique*, l'*Ambassadeur* et le *Jaloux*.

(163) Dans ses *Noms géographiques de la province de Québec* (p. 472) M. P.-G. Roy conteste l'opinion d'après laquelle le Trou Saint-Patrice, dans le comté de Montmorency, aurait été ainsi appelé par les Anglais après la cession du pays. La thèse de M. Roy se trouve ici absolument confirmée.

(164) M. de Montbeillard (*Journal* de Montcalm, p. 561) et l'auteur du manuscrit de Hartwell prétendent que les brûlots étaient à trois lieues de l'ennemi lorsqu'ils furent allumés. Mais c'est sans aucun doute par manière d'hyperbole.

(165) Presque toutes les relations ont accordé une importance considérable à cette expédition des brûlots si malheureusement frustrée. On en avait tant parlé depuis un mois et on en attendait de si beaux résultats ! Le désappointement fut d'autant plus pénible que l'espérance avait été plus vive. C'est le

chevalier de Foligné qui, en sa qualité sans doute d'officier de marine, s'étend le plus longuement dans son *Journal* sur l'affaire de 28 juin. Son récit s'accorde à peu près sur tous les points avec ce qu'en dit, en moins de mots, l'auteur du présent journal. Il n'y a de divergence réelle qu'à propos des noms de quelques-uns des commandants de brûlots.

Il n'est pas sans intérêt de lire dans les *Log-books* des divers navires anglais les entrées qui se rapportent à l'expédition des brûlots. Chose singulière, la plupart des capitaines anglais, qui ont cru devoir enregistrer l'événement, ceux du *Hunter*, du *Pembroke* et du *Porcupine* paraissent n'avoir compté que 6 brûlots. En revanche le capitaine du *Richmond* en a compté 12 ; il a vu double, effet de l'émotion, sans aucun doute. L'entrée qui nous paraît la plus intéressante est celle du *log* du *Stirling Castle* à la date du 29 juin : "At half past twelve saw 7 large fires floating down from Point Levis towards. At 1 observed them to be fire ships ; sent all boats manned and armed to tow them off;. . . .was obliged to slip and veered away 2 cables to be in readiness to sheer clear of them ; got ashore on the west end of Orleans and the rest was towed ashore by the boats without doing the fleet any damage". (Wood : *The Logs of Conquest*, p. 305).

(166) D'après le manuscrit de Hartwell, les brûlots auraient coûté 120,000 francs (p. 14). Mais M. de Montbeillard, selon son habitude, renchérit là-dessus. "Nos chers brûlots, écrit-il, cette épithète leur convient fort, car ils coûtent quinze à dix-huit cent mille francs. ("*Journal* de Montcalm, p. 561).

(167) Joseph Cadet, munitionnaire général, avait fourni presque tous les navires nécessaires à l'expédition des brûlots, mais il les entrait, on le pense bien, sur sa facture. Peut-être aussi s'était-il laissé persuade par quelques-uns des capitaines de ses navires que l'affaire était bonne. Comme à l'ordinaire, M. de Vaudreuil était entré dans ses vues. L'affaire des brûlots fut celle du gouverneur. M. de Montcalm, sans s'en désintéresser absolument, n'y eut pour ainsi dire pas de part.

(168) A l'instar de notre auteur, M. de Foligné a cru devoir dans son *Journal* (p. 171) enregistrer pour la postérité les noms des huit commandants de brûlots : "DeLouche, commandant en chef, Grand-Mont, LeSeau, Berthelot, Sabourin, DeSourmeau, Marchand et DuBois de la Multière." La liste que nous publions ne comprend que sept noms, parce qu'il n'y a eu que sept brûlots d'engagés dans la partie, et, par conséquent, que sept capitaines en charge. M. de Foligné nous apprend lui-même que Sabourin, un des officiers de la frégate l'*Atalante*, avait laissé en rade le brûlot qu'il commandait et s'était finalement embarqué comme volontaire sous les ordres d'un autre capitaine.

Sabourin mis à part, M. de Foligné s'accorde avec notre manuscrit quant aux noms de six des autres capitaines. La seule divergence est qu'il écrit Leseau là où nous avons dû écrire Descamps. L'orthographe du *Journal* de Foligné est assez défectueuse pour qu'un copiste ait pu facilement lire Leseau à la place de Descamps. Il n'y avait qu'à prendre la lettre D pour un L et la lettre c pour un e. Nous donnons volontiers le bénéfice du doute à l'auteur anonyme du *Journal du siège de Québec* qui ne s'éloigne presque jamais de la véritable orthographe dans les noms propres, tandis que le *Journal* de Foligné, comme celui de Montcalm d'ailleurs, fourmille des plus cocasses erreurs, du moins dans le texte imprimé.

(169) Nous avons dit plus haut qui était Delouche, capitaine du navire l'*Amériquain* à son arrivée à Québec, en mai 1759. C'était le même navire l'*Amériquain*, qu'il commandait ce 28 juin. M. de Foligné est pour lui d'une sévérité telle qu'on se demande s'il n'y a pas de sa part quelque animosité personnelle. Il est vrai que l'auteur du manuscrit de Hartwell, en parlant de Delouche sans le nommer, dit que c'était "un homme lâche et sans caractère connu", mais il y a tout lieu de croire qu'il ne le juge que d'après le résultat malheureux de son entreprise. M. de Foligné insiste longuement sur l'incapacité et sur l'effronterie de DeLouche ; il rapporte toute une série de détails qui ne se trouvent pas ailleurs et qui sentent beaucoup l'exagération. Toutes les autres relations semblent s'accorder à dire que l'insuccès de l'affaire est dû à une erreur de Delouche, mais personne autre que Foligné ne paraît l'avoir pris à partie plus particulièrement que les autres. Il est regrettable que nous n'ayons pas le texte exact de la lettre du 29 juin 1759 adressée par M. de Montcalm au chevalier de Lévis (*Lettres de Montcalm*, p. 165). Cette lettre a été transcrite le plus pitoyablement possible et n'a quelquefois aucun sens. La troisième ligne se lit ainsi : "Le seul qui ait manœuvré le commandant de Louche (?) " Presque sûrement voici ce qu'il aurait fallu lire : "Le seul qui ait manœuvré est le commandant DeLouche". Et dans ce cas, ce serait un témoignage dont il faudrait tenir compte.

(170) Un copiste fait dire au chevalier de Foligné DeSourmeau au lieu de DeLourmeau. Nous ne rencontrons que dans son *Journal* la première épellation, tandis que nous rencontrons à plusieurs autres endroits la seconde qui est l'exacte. Le 6 juin précédent, d'après notre auteur, "le sieur de Loumeau, officier marchand, était parti. . .pour aller aux Ecureuils chercher la goélette de M. LeMercier. . .pour l'armer en brûlot." C'est évidemment cette goélette de M. LeMercier qu'il commandait le 28 juin.

(171) Nous avons vu plus haut que le sieur Berthelot était capitaine du brûlot le *Jaloux.* Ce navire n'était pas de ceux qui arrivèrent à Québec avec la flotte du munitionnaire.

(172) Le sieur Marchand avait conduit de Bordeaux à Québec le navire la *Toison d'or* pour le compte du munitionnaire. La *Toison d'or,* ainsi qu'on l'a dit plus haut, était armée en brûlot lorsqu'elle fut incendiée par accident le 8 juin. Nous ignorons quel autre navire y substitua le sieur Marchand.

(173) Le capitaine Grandmont commandait le brûlot l'*Angélique,* le même navire qu'il avait conduit, de Bordeaux à Québec, en mai 1759.

(174) Tanguay (III, 366) mentionne un Pierre Roger Deschamps, maître-voilier, qui avait famille à Québec, y ayant épousé en 1741 Marie-Anne Cadoret. Ne serait-ce pas le même qui est ici appelé Descamps ?

(175) Dubois de la Miltière était le frère de deux officiers des troupes de terre, lieutenant dans le même régiment de Languedoc, Honoré Dubois de la Miltière qui, après avoir épousé en 1757, à Montréal, Gabrielle, fille de Philippe Thomas de Joncaire, mourut à New-York vers 1778, et Gabriel-François Dubois dit le chevalier de la Miltière, que l'on retrouve capitaine dans Languedoc en 1775 et major à St-Esprit (Gard) en 1784. Nous en avons la preuve dans ce passage de la lettre du 29 juin 1759 adressée par Montcalm à Lévis : "Somme toute, de vous à moi, à cause de ses frères, la tête avait tourné à la Milletière." Il est appelé La Multière par Foligné et par d'autres, mais nous avons la signature autographe de ses frères qui signent : La Miltière. C'est une coïncidence singulière de voir en même temps en Canada ces trois frères, dont deux dans l'armée et un dans la marine ; mais, comme ils étaient originaires d'un village côtier, les Sables d'Olonne, il n'est pas surprenant qu'un membre de la famille fût marin et que, croisière pour croisière, il en ait choisi une qui le rapprochait de ses frères. Nous avons vu plus haut que Dubois de la Miltière commandait le brûlot l'*Ambassadeur* ; c'est sans doute sur le même navire qu'il périt si tragiquement le 28 juin. M. de Foligné fait de la Miltière un héros qui ne voulut pas partager la honte des autres capitaines, ses confrères, et qui persista à avancer au péril de sa vie. Panet dit de son côté qu'il n'y eut que quatre brûlots qui s'allumèrent entre les deux points choisis et que des quatre celui de Dubois fut le meilleur. Il se peut que M. de Montcalm, en écrivant que la tête avait tourné à la Miltière, ait simplement voulu dire qu'il faisait une inutile folie en continuant sa marche après l'affaire ratée.

(176) Il restait un seul brûlot. On a vu que, d'après M. de Foligné, (*Journal* p. 172), le Sieur Sabourin, lieutenant de la frégate l'*Atalante,* était resté en rade avec le brûlot qu'il commandait et que, s'il s'embarqua ensuite, ce ne fut qu'en sous-ordre sur un autre navire. Ce dernier brûlot eut le sort que lui prédisait notre auteur : il fut brûlé le 19 juillet à l'Anse des Mères, sans avoir fait aucun service.

(177) S'il faut en croire M. de Foligné, les généraux auraient regretté d'avoir refusé le commandement de l'expédition des brûlots à M. Courval "homme brave et prudent, ayant à cœur les intérêts de la colonie dans laquelle il a pris naissance et qui, au rapport des marins, aurait fait une manœuvre plus glorieuse à la nation." (*Journal* de Foligné, p. 172).

(178) La cacade des brûlots fit veiller les Anglais mais elle ne les amusa pas autant que l'a cru M. de Malartic. "Les Anglais, écrit-il, s'en sont moqué, riant beaucoup". (*Journal*, p. 244). Il n'y a qu'à s'en rapporter à ce qu'en dit Knox dans son *Journal* (p. 381). "Nothing could be more formidable than those infernal engines were on their first appearance, with the discharge of their guns, which was followed by the bursting of grenados..some of these dreadful messengers ran on shore and the rest were towed away clear of our fleet...They were certainly the grandest fire-works that can possibly be conceived..." Knox ajoute qu'il est difficile de dire ce qui aurait pu arriver aux Anglais si, à ce moment critique, le général français avait pu disposer pour une attaque de 3 à 4 mille vétérans de choix, sans trop diminuer son armée.

(179) Le livre de bord du *Richmond* nous apprend, en effet, que le nombre des bâtiments anglais échoués sur l'Ile d'Orléans dans la journée du 27 était de 9. (Wood : *Logs of Conquest,* p. 282).

(180) Ce témoignage d'un petit employé placé pour bien voir mais qui, n'osant élever la voix, se contente de soulager sa conscience dans le secret de son journal personnel, montre que les doléances du marquis de Montcalm et les vitupérations du Sieur de C...sur ce point du moins n'étaient pas exagérées

(181) Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramezay, fils de Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal. Né à Montréal le 4 septembre 1708, mort à Blaye (Gironde) le 7 mai 1777. Capitaine en 1734 et chevalier de St-Louis en 1748, il fut lieutenant du roi à Québec de 1757 à 1759. C'est lui qui eut le triste honneur de signer la capitulation de Québec.

(182) Parmi les officiers à qui ce journal manque continuellement de respect, nous en avons déjà vu trois que nos historiens ont cependant accoutumé de révérer, sinon comme des merveilles de désintéressement, du moins comme des prodiges de valeur, M. M. Lemercier, de Lanaudière et de Lotbinière. Notre auteur paraît ici bien tenté d'y ajouter M. de Ramezay pour former le quatuor.

(183) Cette grande fumée à Beaumont signalait tout simplement le débarquement des troupes anglaises au-delà de la Pointe-Lévis sous les ordres du brigadier général Monckton. M. de Léry qui y était fut surpris par l'ennemi et c'est là que, dans sa précipitation, il perdit son épée et une partie de ses papiers.

(184) Charles-Michel Mouet de Moras, sieur de Langlade, était né à Michilimackinac le 9 mai 1729. C'est lui qui, avec ses sauvages, participa à la défense de Québec, et non son père, Augustin Mouet de Moras, comme le veut Tanguay (V. 125, note). Il était alors enseigne réformé, et spécialement attaché aux sauvages. Il se rendit surtout célèbre comme chef de guérillas durant la guerre de 1775. Il mourut à la Baie Verte en janvier 1800. Dans son *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest* (p. 155) le R.P. Morice lui fait gagner la bataille de la Monongahéla, mais sous les ordres du sieur de Beaulieu !

(185) Etienne Charest, né en 1717, était le fils d'Etienne et d'Anne-Thérèse Duroy. Seigneur de Lauzon, une des plus florissantes seigneuries de la colonie, il jouissait d'une grande autorité, et il passait en même temps pour un homme brave et déterminé. Après la conquête il vendit sa seigneurie au général Murray et se retira avec sa famille à Loches, en Touraine, où il mourut le 6 août 1783. Il était le frère aîné de Duffy-Charest que nous avons vu en mai 1759 commandant du navire *le Soleil-Royal.* (cf. Roy *Hist. de la seigneurie de Lauzon,* tome II).

L'abbé Casgrain, dans son livre *Montcalm et Lévis,* avait repété, d'après le *Journal* de Foligné, que la petite troupe qui attaqua Monckton était aux ordres de Duffy-Charest. M. J.-E. Roy s'est efforcé d'établir que le héros de ce combat était bien Etienne Charest et il le prouve à satisfaction (*Hist. Seigneurie de Lauzon,* II, 284, note). Mais la difficulté n'est définitivement tranchée que par le texte que nous publions aujourd'hui et où il est clairement écrit : Charest l'aîné.

(186) Dans ce combat, comme dans toutes les escarmouches du même genre, il est impossible de démêler ce qui s'est exactement passé. Il y a des divergences considérables entre les relations françaises et les relations anglaises du même fait. Et cela se comprend. Chacun des côtés contestants se fait la même illusion sur le mal qu'il a pu causer à l'autre. Ainsi Knox, qui fut un témoin rapproché de la rencontre, s'il n'y a pas même participé, prétend que les Anglais eurent affaire à environ mille hommes. Il faudrait savoir combien des sauvages Abenakis dont parle notre auteur sont venus à la rescousse, mais leur nombre ne pouvait être considérable. Cela veut dire que Charest et sa petite troupe ont donné du fil à retordre aux habits rouges comme s'ils avaient été mille hommes.

(187) Un pareil revirement sur la foi d'un prisonnier ne fait pas honneur à la sagacité de nos chefs, mais il faut bien y croire. S'il n'y avait que le *Journal* de Montcalm qui en parlât, on pourrait croire à une méchante insinuation de plus contre M. de Vaudreuil. Mais le curé Récher, Panet et l'auteur du manuscrit de Hartwell en disent autant, sans s'être concertés.

(188) A la date du 1er juillet, M. de Malartic écrit : "Grande fusillade faite par les Canadiens qui ont cru que l'ennemi a pénétré dans la partie qu'ils défendent." (*Journal*...p. 245). Voir aussi *Journal* de Montcalm, p. 563.

(189) M. de Foligné parle de 4 Jacobites sous les ordres de M. Faucon, officier du *Machault* et de M. Lesage, officier du *Secrétaire* (pour le *Senneterre*). Nous ne trouvons d'entrée correspondant à cette canonnade que dans le livre de bord du navire anglais le *Richmond* (Wood : *Logs of Conquest,* p. 283) D'après cette autorité le combat aurait duré environ une heure, de 9 heures et demie à 10 heures et demie et rien ne laisse voir que des boulets aient atteint les frégates anglaises. Du côté anglais, le *Richmond,* le *Trent* et le *Sutherland* auraient pris part à l'affaire. C'est dans leur camp de la Pointe-Lévis que les Anglais souffrirent Nous avons sur ce point le témoignage de Malcolm Fraser et de Thomas Bell. Notre auteur n'a pas voulu dire combien de tués parce qu'il ne le savait pas. M. de Foligné, qui n'en savait

pas davantage, n'en a pas moins écrit bravement qu'il y eut cent anglais tués. Bell en avoue 7 ou 8 et Fraser à peu près une douzaine.

(190) Le major Scott, arrivé de l'île d'Orléans au camp de la Pointe-Lévis le soir du 1er juillet, rapporte qu'il a trouvé dans les bois deux grenadiers de la division de Louisbourg qui avaient été scalpés. (Knox, *Historical Journal* I, 395).

(191) Déjà, le 29 juin, notre auteur, qui n'y voyait pas de mal puisqu'il n'écrivait que pour lui-même, avait enregistré ses réflexions sur la possibilité et même la probabilité d'une descente anglaise ailleurs que du côté de Beauport. Aujourd'hui, il y revient avec plus de précision, en mentionnant l'Anse des Mères, l'endroit même où devait atterrir l'armée de Wolfe le jour fatal du 13 septembre. Quelque partialité que nous éprouvions dans nos entrailles d'éditeur à l'endroit du judicieux citoyen qui nous a laissé ce journal anonyme du Siège de Québec, nous ne voulons pas lui faire trop d'honneur de ses pressentiments qui étaient peut-être partagés par d'autres. Cependant nous croyons intéressant de rapprocher de ses observations la phrase suivante d'un mémoire du chevalier de Lévis lui-même préparé en 1759 et intitulé : "Dispositions générales pour s'opposer à la descente depuis la rivière St-Charles jusqu'au Sault Montmorency". M. de Lévis écrit : "Il n'y a pas lieu de croire que les ennemis tentent à passer devant la ville et à faire leur débarquement à l'Anse des Mères, et tant que les frégates subsisteront nous n'avons du moins rien à craindre pour cette partie." Or, les frégates ont subsisté jusqu'après le débarquement à l'Anse du Foulon. Le passage que nous venons de citer est tiré du *Livre d'ordre des campagnes de 1758-59* dont la Société Historique de Montréal possède le manuscrit encore inédit. Ce livre d'ordres contient en entier le mémoire plus haut cité de M. de Lévis. C'est le même qui est reproduit à la page 162 des *Lettres et Pièces militaires*, dans la *Collection des Manuscrits de Lévis*, mais pour une infime partie seulement. M. l'abbé Casgrain nous déclare que le mémoire qu'il a eu sous les yeux était incomplet et nous voulons bien le croire. Le texte qu'il a publié ne contient pas la phrase relative à l'Anse des Mères.

(192) On ne pouvait mieux deviner l'intention anglaise. Voici ce que Thomas Bell écrit dans son *Journal* à la date du 2 juillet : "They favored us with some shells, by which we knew how well we could return the compliment on the town some time hence, the General having fixed upon a place for a redoubt and for gun and mortar batteries..." (Knox, *Journal*, I, 395, note de l'éditeur).

(193) D'accord avec Panet à la même date, (p. 11). On ne rencontre cependant pas dans Panet le détail de cette observation bien désobligeante, mais bien humaine aussi, qui est faite à Charest, à savoir que, "s'il parait si porté à défendre cet endroit, c'est que son bien y est."

(194) Nous avons conservé l'orthographe singulière du manuscrit, mais personne ne devinera pas qu'il s'agit du général Wolfe. Les mémorialistes français ne traitent pas plus mal les noms propres à consonnance anglaise que leurs confrères anglais les noms propres à consonnance française.

(195) Les Anglais, qui avaient appris la politesse à Fontenoy, envoyaient donc des liqueurs en cadeau à leurs adversaires entre deux combats. Et nous verrons un peu plus bas le courtois M. Bigot rendre la politesse en adressant à un capitaine de navire britannique quelques paniérées d'herbe. Il semble que cela se pratiquait assez souvent. L'ingénieur Desandrouins raconte dans ses Papiers comment Bougainville, quelques semaines seulement après la bataille de Carillon où Anglais et Français s'étaient étrillés d'importance, pariait avec le général Abercromby un panier de champagne contre un de bière au sujet de la chute plus ou moins prochaine de Louisbourg (abbé Gabriel : *Desandrouins*, p. 213). Cette sorte de trêve amicale ne pouvait se produire qu'au temps de la guerre en dentelles. Nous voyons mal l'amiral Tirpitz expédiant un brochet à lord Jellicoe avec ses amitiés, ou Foch priant Ludendorff d'agréer l'hommage d'une caisse de Bordeaux.

(196) Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, né à Québec le 20 juillet 1721 et mort au même endroit le 14 décembre 1797. Fils de Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur en chef de la colonie, et de Marie Renée LeGardeur de Beauvais. Lui-même avait épousé en 1753 Marie-Madeleine Martel de Brouage. Capitaine dès 1757 il venait d'être fait chevalier de St-Louis au commencement de 1759. L'aventure à laquelle le général Wolfe fait allusion dans sa conversation avec LeMercier était arrivée à M. de Léry le 30 juin, lors du débarquement inattendu des troupes anglaises à la Pointe Lévis sous les ordres de Monckton. Il avait été détaché pour faire évacuer les habitants de la côte du sud et il avait accompli sa tâche. Le 29 juin précisément, M. de Vaudreuil lui écrivait : "Demain matin, j'enverrai des bateaux à la Pointe Lévi pour vous faire traverser avec tout votre monde." (Daniel : *La famille de Lery*, p. 70.) Le lendemain, au lieu des bateaux de M. de Vaudreuil, M. de Lery voyait arriver les soldats de Monckton. Et il fut si inopinément

surpris qu'il oublia sur la table de sa tente et son épée, et son chapeau et ses papiers. L'abbé Daniel n'a pas raconté cet incident, quoiqu'il fût déjà connu par le *Journal* de Panet. Les papiers de M. de Léry ne furent cependant pas perdus ; Monckton les recueillit et, après plus de cent soixante ans, ils viennent, il y a quelques mois seulement, d'être rendus au jour. En effet, dans la vente de la correspondance officielle du général Monckton, qui a été faite au mois de février 1921 à Londres, chez Sotheby, nous avons eu la surprise de retrouver ces mêmes papiers oubliés par M. de Léry dans sa tente le 30 août 1759. C'est du moins ce qu'affirme le catalogue. Mais il est évident que tous les papiers ayant appartenu à M. de Lery qui ont été vendus chez Sotheby le 21 février dernier, n'ont pas été pris par Monckton le 30 juin 1759. Il y a des lettres écrites par M. de Vaudreuil, le 28 août 1759 ; elles n'ont certainement pas été perdues le 30 juin précédent. Il en est de même du *Journal* écrit par M. de Léry et qui a été vendu dans la même occasion. Ce journal couvre la période du 15 mai au 6 juillet. Est-ce que M. de Léry aurait une autre fois oublié ses papiers ?

(197) Dans l'affaire de Beaumont, M. de Lery aurait perdu 7 hommes tués et 5 prisonniers d'après le *Journal* de Knox (I, 386).

(198) Louise-Marguerite d'Ailleboust de St-Vilmé, qui avait épousé à Louisbourg en 1757 René-Gédéon Pothier de Pommeroy, lieutenant d'infanterie à l'Ile Royale (cf. Fauteux, *La Famille d'Aillebout*, p. 85).

(199) Une des sœurs de Mme de Pommeroy, fille de Hector Pierre d'Ailleboust de St-Vilmé et de Renée Daccarette, peut-être Louise, peut-être Marie-Anne. (Ibid. p. 80). Panet, qui écrit à tort St-Villemin (p. 8), laisse croire qu'il s'agit de Mme St-Vilmé, mère de Mme de Pommeroy, mais la veuve St-Vilmé était déjà à Bordeaux.

(200) Charles Douglas, capitaine depuis 1753, avait été choisi en février 1759 pour commander un des navires de guerre dans la flotte de l'amiral Saunders. Il commandait l'*Alcide*, vaisseau de 64 canons. Quinze ans plus tard, en 1775, il devait revoir Québec assiégé, mais cette fois par les Américains. Envoyé au secours de Québec menacé, il n'y arriva cependant, à cause des glaces, qu'après que le blocus en eut été levé. Il fut créé baronet en récompense de ses services en 1777. Après avoir commandé la station navale d'Halifax de 1783 à 1786, il fut promu "rear-admiral" l'année suivante. Sir Charles Douglas mourut en 1789 au moment où il s'apprêtait à aller prendre de nouveau le commandement des forces navales en Amérique.

(201) Le curé Récher qui mentionne dans son *Journal* (p. 332) la même anomalie, tout en ne comptant qu'une seule frégate, attribue le silence de la batterie flottante au fait des pourparlers ; il y avait donc trève du côté français, et demi-trève du côté anglais.

(202) L'auteur, sans qu'aucun événement lui en donne de raison particulière, ne peut s'empêcher de renouveler le 7 juillet l'expression de son inquiétude sur le danger d'une descente du côté de l'Anse des Mères, dans cette région où il n'y a que 5 à 600 hommes depuis le Cap Rouge. La seule difficulté du terrain ne lui paraît pas une suffisante garantie. Encore une fois le simple bourgeois, inspiré par son patriotisme, a montré plus de clairvoyance que l'expert en art militaire.

(203) Voici la version anglaise de cet incident d'après le *Journal* de Thomas Bell, aide de camp de Wolfe (6 et 7 juillet) : "They manned from Beauport 4 Canoes with Indians, who pursued our boat which made immediately to the Orleans shore, they landed from the canoes, pursued the seamen, took one, were driven back by some people from the camp and lost 3 men..."

(204) Knox mentionne une vive canonnade qui aurait commencé à 6 heures du soir entre les frégates anglaises et les batteries flottantes de l'ennemi, et qui aurait duré une heure et demie, mais il prétend qu'il n'y eut de dommage d'aucun côté. (*Knox's Journal* I, 403).

(205) Nous n'avons trouvé dans aucun dictionnaire de marine l'explication du terme *Jacobite*. Tout indique que ce n'est qu'une appellation locale. Dans ce même Journal, à la date du 19 juin, nous lisons : "un Jacobite, c'est le nom qu'on a donné aux batteaux armés." Le nom était donc nouveau et de circonstance. Nous ne croyons pas qu'il ait été choisi par référence aux Jacobites écossais qui, encore à cette époque, harcelaient les Anglais sur leur frontière du Nord. La plus plausible c'est que les Jacobites ou bateaux armés du siège de Québec ont été ainsi appelés du nom de leur constructeur ou inventeur. Dans la *Relation du Siège de Québec* publiée par MM. Doughty et Parmelee (*Siege of Quebec* V, 305), nous lisons :

"M. de Fiedmont, capitaine d'artillerie, donna le plan de 12 grands canots de bois sur lesquels on devait monter un canon de 12." M. de Fiedmont, dont le nom patronymique était Jacau, est quelquefois appelé Jacob par les relations du temps, et il est possible que l'on ait nommé *Jacobites* d'après lui les bateaux armés dont il avait donné le plan.

(206) Le *Journal* du curé Récher (p. 334) rapporte longuement cette déposition du Parisien prisonnier à laquelle le *Journal* de Montcalm ne fait aucune allusion. Il s'accorde dans les parties essentielles avec le texte que nous publions. Il faut cependant que la plume ait fourché à M. Récher lorsqu'il écrit que les Anglais avaient perdu 9,000 hommes à la Guadeloupe ; nous lisons ici 900 hommes, et cela semble plus plausible.

(207) Pour servir à l'histoire du duel sous le régime français que M. P.-G. Roy n'a pu qu'ébaucher dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de 1907 (XIII, 129). Mais il est évident que le narrateur use de partialité à l'endroit d'un des combattants. François de Caire était un ingénieur arrivé tout récemment de France, le 19 mai, avec les sieurs Fournier et Des Roberts du même corps. (cf. *Journal* de Montcalm p. 523). Il servait d'aide-de-camp à Montcalm en qualité d'ingénieur. Le 21 janvier 1760, il épousait aux Trois-Rivières Elizabeth LeBé, fille d'un marchand de Québec.

(208) A cette date du 8 juillet nous lisons dans le livre de bord du *Pembroke* : "At noon the *Sutherland* and *Richmond* began to canonnade and the bomb vessels to bombard the enemy's intrenchments and batterys on the north shore." (Wood, *Logs of Conquest*, p. 266).

(209) L'auteur, malgré qu'il fût à l'intérieur de la ville, devait avoir de bons tuyaux, grâce à ses fonctions d'employé de magasin du roi. M. de Montbeillard ne mentionne que le 10 juillet l'installation de M. de Repentigny avec 700 hommes au gué de la rivière Montmorency (*Journal* de Montcalm, p. 571). Bien plus, d'après le *Livre d'ordre des campagnes de 1758-59*, ce n'est que le 11 juillet que les régiments de LaSarre, Guyenne, Béarn et Royal-Roussillon se seraient transportés des divers postes où ils étaient stationnés dans la partie du camp qu'occupait M. de Montcalm.

(210) Voici que réapparait la hantise malheureusement trop justifiée de l'auteur ; chaque fois que l'on fortifie quelque part, sa pensée se tourne vers l'Anse des Mères oubliée.

(211) Cette canonnade du camp de Lévis par les frégates anglaises était conduite par l'amiral Holmes, sur le *Dublin*. (cf. *Extract from a manuscript Journal by Malcolm Fraser*, p. 5.)

(212) Le général Wolfe a lui-même enregistré cet incident dans son *Journal* et il n'y cache pas son admiration pour la tactique sauvage. "Dank's Rangers attacked by a body of Indians and defeated, the Indian repulsed by the Grenadiers of Bragg's Regiment and pursued by Howe, some killed and wounded, 13 of Dank's killed and 7 or 8 wounded. Admirable movement of those savages in this retreat." (cité par Dr Doughty dans son édition du Journal de Knox, I, 411). D'après la Relation parue dans le *New-York Mercury* du 31 décembre 1759, il y aurait eu, en outre des 13 Rangers de Dank, 14 soldats du Royal American tués et plusieurs autres blessés (*Journal of the Expedition up the River St. Lawrence* p. 4). Malcolm Fraser parle aussi de cette rencontre, mais, comme il était alors au camp de la Pointe Lévi, il confond les Rangers de Dank avec ceux de Gorham. De son côté le général Townshend avoue dans son *Journal* (Doughty and Parmelee, *Siege of Quebec*, IV, 261) que la compagnie de Rangers du capitaine Dank eut tant de tués et de blessés qu'elle risqua d'en être désempérée pour le reste de la campagne.

(213) Probablement le déserteur irlandais dont parle Malcom Fraser à cette même date : " I hear one of the 48th Regiment (Webb's) has deserted this day to the enemy (an Irishman)." Knox (*Journal*, I, 415) parle aussi, vers cette même date, d'un soldat du 15e régiment qui a déserté dans un canot.

(214) Knox dit (*Journal* I. 412) que les soldats comptèrent 122 boulets et 27 bombes, mais qu'il n'y eut pas un seul homme tué ou blessé.

(215) Après avoir parcouru les diverses relations anglaises nous n'avons trouvé de référence à cette embuscade que dans les Papiers du général Townshend (Doughty & Parmelee, *Siege of Quebec* V, 242). Le texte est peu clair, mais tout indique qu'il se rapporte à l'affaire du 10 juillet. D'après ce que raconte Townshend, notre *Journal* non plus que celui du curé Récher (p. 332) n'ont pas exagéré les dommages causés aux Anglais. Dès le premier instant, dit Townshend, les sauvages avaient déjà blessé deux officiers

des Rangers et scalpé 13 ou 14 de leurs hommes. Une grande confusion s'ensuivit, et le combat continua quelque temps, occasionnant des pertes nouvelles.

(216) Sans doute Pierre Trudelle, époux de Françoise Masse, que Tanguay signale comme ayant été tué à Beauport et qui aurait été inhumé à Charlesbourg le 16 juillet. (*A travers les Registres*, p. 170). Il était le fils de Jean Trudelle, la souche des Trudelle de Charlesbourg.

(217) Nous trouvons écrit à plusieurs reprises dans ce *Journal* : Detréchemins ou d'Etrechemins. Quoique le vrai nom de la rivière soit des Etchemins, il faut croire qu'un certain nombre d'habitants avaient déjà commencé de la déformer comme ci-haut. Malcolm Fraser, dans son *Journal* (p. 16) parle lui aussi de la rivière Très Chemins.

(218) François Prosper Douglas était capitaine dans le 2e bataillon de Languedoc, mais non capitaine en second. Capitaine depuis 1746, il fut fait chevalier de St-Louis en 1758, en récompense de ses services à la bataille de Carillon où il fut blessé. L'année prédédente, le 13 avril 1757, il avait épousé à Montréal Charlotte de Lacorne, fille de Louis de Lacorne et d'Elizabeth de Ramesay. Son père était comte de Montréal, en Bugey. Dans leur ouvrage : *The Siege of Quebec*, (tome II, p. 101) MM. Doughty et Parmelee disent que le détachement était aux ordres de M. Dumas, capitaine de Languedoc ; ils ont fait un seul homme de M. Dumas et de M. Douglas.

(219) Ce fut pour complaire à une délégation des citoyens conduite par MM. Daine et Taché que cette expédition de la Pointe-Lévis fut décidée. M. J.-E. Roy (*Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, II, 295) dit que le détachement se composait de mille hommes ; il s'appuie évidemment sur le calcul fait par Panet dans son *Journal* (p. 11) : 500 Canadiens, 100 hommes des troupes de la Colonie et 60 volontaires, auxquels se joignirent ensuite 350 hommes de la ville. Le curé Récher et Malartic parlent de 2000 hommes. MM. Doughty et Parmelee, qui ont tenté de faire, dans leur grand ouvrage sur le siège de Québec, une moyenne des diverses relations, ont adopté le chiffre de 1500 hommes. Knox dit aussi 1500.

(220) C'est le premier signal du bombardement de Québec qui devait durer deux longs mois du 12 juillet au 13 septembre. Dans une lettre inédite, qui faisait partie de la vente des papiers Monckton chez Sotheby en février dernier, le général Wolfe, un partisan avant la lettre des théories de Bernhardi, écrivait au général Monckton, ce matin même du 12 juillet : "We shall establish such a tremendous fire that no human head can venture to peep up under it."

(221) Le souvenir de cette ridicule équipée a été perpétué dans la tradition locale sous le nom de *coup des écoliers*. C'est en effet l'arrière garde composée de séminaristes qui déclancha la terreur panique et fit rater si misérablement toute l'affaire. Les glorieux séminaristes du 12 juillet sont sans doute les mêmes que notre auteur avait équipés de pied en cap le 18 juin précédent au magasin du roi et dont avec beaucoup plus de raison qu'il ne le croyait encore, il jugeait l'équipement si peu opportun. Le brave capitaine Dumas ne pouvait être tenu responsable de cette mésaventure, et Montcalm se croyait tenu d'écrire le lendemain à Bougainville : "Dites à M. Dumas que je ne veux pas augmenter ses regrets de son mauvais succès, mais que ses dispositions me paraissaient bonnes." (Correspondance Bougainville, *Siege of Quebec*, IV, 3.)

(222) Le curé Récher nous apprend à cette même date du 15 juillet qu'une vieille fille du nom de Riopel fut tuée dans la maison de M. de Gaspé.

(223) La prairie de M. Hiché faisait sans doute partie de la seigneurie de la Maison Blanche qui appartenait au citoyen de ce nom et qui s'étendait le long de la côte d'Abraham depuis la rue Saint-Jean jusqu'au terrain des Jésuites, et en profondeur depuis la côte jusqu'à la rivière St-Charles. M. Henri Hiché était mort en juillet de l'année précédente, mais on continuait d'appeler sa propriété d'ailleurs encore détenue par son fils, la prairie de M. Hiché. (Note de Mgr Têtu, *Bulletin des Recherches Historiques*, IX, 145).

(224) Le 16 juillet 1759, Jean Pouliot, âgé de 50 ans, habitant de Ste-Foy, tué par une bombe, a été inhumé à Québec. (Tanguay, *A travers les registres*, p. 170).

(225) L'un des deux blessés est probablement Jean-Baptiste Dufour, marchand, qui n'en mourut qu'en 1779. C'est le seul Dufour que Tanguay mentionne comme résidant à Québec, à cette époque. L'autre serait J.-B. Brassard, le futur sergent d'armes du Conseil législatif. L'autre Brassard était Brassard

Deschenaux, le secrétaire de Bigot et, tout occupé à ses rapines, il n'est pas probable qu'il passât son temps assis sur le seuil des portes pendant que les bombes pleuvaient.

(226) Probablement la maison de Louis Robin, écrivain et notaire royal, qui, né en 1710 dans le Maine, mourut à Québec en 1782. Il y avait un autre Robin à Québec, du nom de Jean, mais nous supposons que c'est le notaire royal qui avait ainsi pignon sur rue.

(227) Voici l'endroit où nous avons d'abord cru avoir acculé notre anonyme suffisamment pour lui arracher son masque. Nous savons par le *Journal* de M. Récher et par celui de M. Panet que dans ce camp, transféré plus tard de la prairie Hyché au-dessous de la côte d'Abraham, se trouvaient MM. de Villers, Devienne, Imbert, Corpron et Lanouiller des Granges. Seuls, MM. Imbert et DeVillers sont ici désignés Il se peut que Corpron et Lanouiller ne se soient joints au campement que plus tard, mais M. DeVienne devait y être dès le 16 juillet, puisque c'est le personnel du magasin du roi qui y déblaye. Pourquoi notre auteur ne mentionne-t-il pas le garde-magasin du Roi ? Serait-ce parce qu'il est lui-même M. DeVienne ? Mais nous avons d'autres indices établissant que M. DeVienne n'est pas l'auteur du présent manuscrit. Le garde-magasin est évidemment compris dans le pluriel "nous."

(228) Le contrôleur de la marine en 1759 était M. deVillers. Après avoir été d'abord commissaire, il succéda à M. Bréard. Les *Mémoires du Sieur de C...* en font un des plus coupables et des plus avides parmi les prévaricateurs qui saignèrent alors à blanc la Nouvelle France. En 1761, il fut arrêté et mis à la Bastille, comme complice de Bigot, mais il fut finalement libéré en avril 1762.

(229) Jacques Imbert, notaire royal, était originaire de Montargis, en Champagne. En 1740 nous le trouvons écrivain du roi en Canada. Trois ans plus tard il épouse à Québec Agathe Trefflé. C'est lui qui, en 1759, remplissait les fonctions de trésorier de la colonie. Il retourna en France après la cession, et eut la chance de ne pas être impliqué dans l'affaire Bigot. (cf. *Mémoires du Sieur de C...*, p. 173).

(230) Le *Journal* de Montcalm (p. 575) parle de neuf maisons brûlées ; nous n'en comptons ici que sept, et elles sont si bien détaillées que l'on peut presque se fier à l'exactitude du compte. Le curé Récher (p. 342) fait tomber la bombe qui occasionna l'incendie sur la maison de la veuve Morand et non sur celle de Chevalier qu'il ne mentionne même pas. Panet s'accorde avec notre texte quant au point de départ de l'incendie, mais il inclut la maison Morand et omet la maison de Treyvoux.

(231) Probablement Jean Collet, originaire de Nantes et qui épouse en 1748 à Québec Agathe Cluseau. Le curé Récher (p. 343) prend la peine de noter que les deux victimes du jour furent enterrées par M. Collet. Serait-ce parce que l'un des deux tués était le frère ou le parent de l'abbé Charles-Ange Collet, chanoine de la cathédrale de Québec ? M. l'abbé Collet, né en France, n'est arrivé à Québec qu'en 1747. Aurait-il amené avec lui Jean Collet ? C'est l'année suivante que ce dernier contracte mariage.

(232) Nicolas, dit Colas Gauvreau, tonnelier, né en 1726 et marié en 1750 à Marie Elizabeth Dasilva Il fut inhumé à Québec le 17 juillet 1759 (Tanguay IV, 228).

(233) M. de Foligné dit que le parti sauvage était commandé par M. Hertel, lieutenant de la colonie, et il parle d'un détachement de 150 Anglais auxquels il aurait eu affaire. Lorsque notre auteur écrit que 45 hommes furent défaits, veut-il dire que les Anglais étaient au nombre de 45 ou qu'ils ont perdu ce nombre ? Peut-être la citation suivante servita-t-elle à éclaircir un peu la question ; elle est tirée des papiers du général Townshend dont la brigade était précisément aux environs du Sault : "July the 17th in the morning a party of Indians attacked a party of Otways making facines in the woods, killed 5, (three of whose scalps they carried off) and wounded five more. About the same time three Grenadiers of the 3rd Batallion of Royal Americans deserted. They were Germans enlisted from a French Regiment at Louisbourg last year." (Doughty & Parmelee, *Siege of Quebec* V, 248). Les trois prisonniers des relations françaises seraient donc ceux que la relation anglaise appelle déserteurs.

(234) Sans doute un sieur Trefflé-Rottot, mais nous n'en rencontrons pas dans Tanguay qui paraisse avoir résidé à Québec à cette date.

(235) Le prisonnier aurait simplement menti, comme il arrivait souvent, si nous pouvons toutefois nous fier au rapport de Knox qui prétend que la canonnade du 6 juillet ne fit de mal d'aucun côté. (voir note 203).

(236) Le chevalier de Johsntone, dans son *Dialogue in Hades*, a toute une page extrêmement intéressante sur ce projet de sieur Langlade. M. de Montcalm, à qui Johnstone ne fait que prêter ses propres sentiments sous le couvert d'une fiction, fait savoir à Wolfe, déambulant avec lui sur les bords du Styx, comme il l'a échappé belle ce jour-là, M. de Lévis ayant obstinément refusé à Langlade le renfort de 12 à 1500 hommes qu'il réclamait, et les sauvages de Langlade n'ayant pu causer que des dommages beaucoup moindres lorsqu'ils attaquèrent, dans les meilleures circonstances possibles, mais au nombre de 4 à 500 seulement. (*Dialogue in Hades*, p. 13).

(237) Le 20 juillet 1759, M. de Montcalm écrivait à Bougainville : "Il faut que vous songiez, Monsieur, à ne point tenir 180,000 cartouches dans la maison de la Canardière, à moins que vous n'en vouliez faire un feu d'artifice." (*Siege of Quebec*, tome IV, *Correspondance de Bougainville*, p. 10). Il aurait pu en écrire autant quelques jours plus tôt à M. de Ramezay, lieutenant de roi à Québec.

(238) D'après l'auteur, six navires anglais, en comptant celui qui échoua, auraient tenté le passage devant Québec, la nuit du 18 au 19 juillet. D'après Malartic, il y en aurait eu 4, et d'après le curé Récher 7 puisque dans les 6 qu'il croit avoir vus le lendemain à l'Anse des Mères, il ne fait pas entrer la frégate échouée à la Pointe Lévis. Ces variations ne doivent pas nous étonner car les rapports anglais eux-mêmes ne s'accordent pas davantage sur le nombre de leurs vaisseaux. Il y a même divergence entre les livres de bord de deux des navires en cause ; celui de la *Diana* dénombre sept vaisseaux et celui du *Squirrel*, n'en dénombre que six. Mais toute la différence est de savoir s'il y avait un bateau transport de plus ou de moins. Ce qui est certain, d'après le livre de bord de la *Diana*, et aussi du *Hunter*, c'est qu'il y avait le *Sutherland*, qui était en effet, un navire de 50 canons, deux frégates légères, la *Diana* elle-même et le *Squirrel*, et un ou deux senaults ou *sloops* (Wood, *Logs of Conquest*, p. 212). Il n'est pas tout à fait exact de dire que les navires anglais ne furent pas aperçus et s'en tirèrent absolument indemnes. Les batteries françaises tirèrent et même touchèrent. Le capitaine du *Squirrel* constate dans son livre de bord avoir reçu un boulet dans sa voile de misaine. (Ibid. p. 296).

(239) La frégate qui échoua à la Pointe Lévis est la *Diana*. Son livre de bord admet qu'elle reçu quelque dommage du feu que dirigèrent sur elle les carcassières et jacobites (Ibidem, p. 212). Elle était renflouée le lendemain.

(240) Le capitaine du *Squirrel* raconte ainsi le 19 juillet, comment finit le dernier des brûlots. "At 10 sent our cutter manned and armed to sculttle a schooner, but, she being prepared for a fire vessel, set her on fire." (Wood, *Logs of Conquest*, p. 296).

(241) M. de Malartic ne nomme pas le caporal heureusement rescapé, mais nous apprend qu'il avait été envoyé à la poursuite de Stobo lorsqu'il fut pris par les Anglais. Le fameux Stobo s'evada de Québec le dernier jour d'avril 1759. Quant au *Prince d'Orange*, il était en effet des vaisseaux de l'escadre Durell qui arrivèrent à l'Ile aux Coudres le 28 mai. (Knox's *Historical Journal* I, 306, note).

(242) Dès le 15 juillet, le curé Récher ecrit : "M le géneral, (c'est-à-dire M. de Vaudreuil) fait défense de tirer le canon." (p. 342). M. de Montbeillard écrit également à la même date, dans le *Journal* de Montcalm (p. 574) : "Les ordres de M. de Vaudreuil, dictés par M. Mercier, empêchent la ville de tirer, que quelques coups d'heure en heure." Il fallut que M. de Montcalm vint à la ville quelques jours plus tard et obtînt que cette défense fût levée.

(243) L'un des ordres dont nous avons parlé et qui étaient adressés à M. de Lanaudière pour la levé des bestiaux, est daté du 23 juillet.

(244) La capture des femmes du beau monde de Québec à la Pointe aux Trembles est un des rares incidents amusants de cette sombre période ; il paraît avoir defrayé la chronique scandaleuse du temps. Panet en parle plus librement dans le texte manuscrit de son Journal que dans son texte imprimé. Dans son édition du journal de Knox (I, 439) le Dr Doughty suppiée aux points de suspension. Quant aux sieurs LaCaze, Lainé et Fréchette, c'étaient sans doute trois godelureaux qui appartenaient à la jeunesse dorée de l'époque. Ils restèrent prisonniers et l'armée pouvait s'en passer.

(245) Le capitaine Hervey Smith, plus tard Sir Hervey Smith, a raconté lui-même comment, étant aide de camp du général Wolfe, il se rendit à Quebec, sous le drapeau parlementaire et, les yeux bandés, offrir le retour des belles dames prises à la Pointe-aux-Trembles.

(246) Robert Stobo, que le manuscrit de Hartwell nomme de Robeau (p. 23) est ce fameux otage qui avait été laissé aux Français avec Van Braam, après la reddition du fort Nécessité. Surpris avec un plan du fort Duquesne et accusé d'avoir violé les lois de la guerre, il fut jugé par une cour martiale et condamné à être décapité. Loin d'exécuter la sentence, on laissa à Stobo une liberté extraordinaire même après qu'il se fût évadé une première fois en 1756. Le 30 avril 1759, il s'évada de Québec pour de bon, réussit à se rendre à Louisbourg et revint avec l'armée anglaise à laquelle il ne manqua pas d'être utile. Fait capitaine en 1760, l'on perd sa trace en 1770. Les Anglais, qui s'en servirent, ne paraissent pas avoir eu de lui une opinion bien favorable.

(247) La délivrance des dames capturées à la Pointe-aux-Tembles n'avait été offerte par Wolfe qu'à la condition pour les Français de laisser passer devant Québec un petit bateau chargé des blessés Anglais. (Knox's *Journal* I, 440, note). Mais il paraît que les Anglais, fidèles à la foi punique, trichèrent un peu la couronne et firent passser en même temps des vivres et du bétail. (Voir *Journal* de Foligné, p. 184).

(248) Le curé Récher qui, cette fois, est le plus riche en détails énumère comme incendiées 18 maisons et l'église (p. 353).

(249) Ces deux vaisseaux étaient le *Lowestoff* et le *Hunter*. Voici ce que nous lisons, le 23 juillet, dans le livre de bord de ce dernier. "At 3 A.M. weighed with Loestaf, intending to pass the town ; when abreast of the town the wind took us short and the French firing at us,...was obliged to put back." (Wood, *Logs of Conquest*, p. 229).

(250) M. de Foligné nous dit que la vraie raison de l'ambassade LeMercier était d'obtenir du répit pour permettre la remise en état de certaines parties de la ville. Le prétexte qu'on trouva était de rendre au général Wolfe une politesse récente en lui envoyant à son tour des liqueurs. Croyait-on le prendre par son faible ? Le prétexte était cousu de fil blanc et des plus singuliers. M. de Foligné cependant ne parle que d'une ambassade le 25 juillet. D'après le *Journal* de Montcalm, qui s'accorde avec notre auteur, il y en aurait eu deux, le 24 et le 25. De plus en plus étrange ! La trêve du 24 est dûment enregistrée par le général Townshend qui ne parle cependant pas de celle du lendemain (*Townshend Papers*, p. 251). D'autre part une lettre de Montcalm du 26 juillet laisse voir que Le Mercier fut aussi chez les Anglais la veille. (*Lettres*, p. 201.)

(251) Ce modeste hangar dont on aurait pu penser que l'incendie inquiéta seul notre auteur à cause de ses planches et madriers, a cependant l'honneur d'une mention dans le *Journal* de Montcalm (p. 582). Ce hangar était situé près de la porte St-Jean, et la maison du propriétaire des madriers n'en était qu'à quarante pas. Un état des propriétaires avoisinant la porte Saint-Jean en 1759 serait fort apprécié de l'éditeur de ce *Journal*. Qui le fournira ?

(252) C'est évidemment à cette fausse alerte que réfère la lettre suivante de Montcalm au chevalier de Lévis : "Ce 25 juillet, 1759, à trois heures. Jamais rien n'a débarqué, ce n'a été qu'une attaque de carcassières et de Jacobites. Il nous en coûte une et un bateau. On a tué quelques hommes aux Anglais." (*Lettres de Montcalm*, p. 198)

(253) La raison de cette défense était évidemment la disette de poudre. M. de Vaudreuil ne voulait pas qu'on jetât sa poudre aux tourtes pas plus qu'aux moineaux.

(254) Emu par le nombre grandissant des vols, M. Panet, qui n'entendait pas badinage sur le droit de propriété, s'était joint à M. Daine pour demander au gouverneur et à l'intendant une ordonnance pour faire pendre sommairement les voleurs. Cela fut trouvé si juste que M. Panet, notaire, fut même nommé membre de la commission...de pendaison. (*Journal*, p. 14).

(255) Ces cinq personnes paraissent être la vieille demoiselle Riopel, tuée le 15 juillet dans la maison de Gaspé, Pouliot, tué le 16, Collet et Gauvreau, tués le 17, et un matelot emporté le 23 en chargeant sa pièce sur les remparts.

(256) Ce sieur LeGris paraît avoir joué pendant toute la campagne un rôle peu éclatant peut-être, mais fort utile. Il en est souvent question dans les relations de l'époque comme courrier chargé de missions dangereuses et aussi comme combattant mettant la main à la pâte. Une phrase du *Journal* de M. Récher (*B.R.H.*, IX 135), nous permet d'établir son identité. M. Récher le désigne beau-fils de M. Géhanne. Or, nous voyons dans Tanguay (V. 301) que la veuve de Pierre-Denis Legris, Marie Catherine

Trefflé, s'est remariée à Québec le 6 septembre 1739 avec Pierre Jehanne. Elle paraît n'avoir eu de son premier mariage que trois filles et un seul fils, Pierre-Denis, né en 1733. Ce dernier, beau-fils de M. Jehanne, serait donc le précieux courrier et partisan de 1759.

(257) D'après le général Townshend, le détachement rencontré par de Repentigny et les siens en était un qu'accompagnait Wolfe lui-même pour une reconnaissance. L'attaque créa une telle confusion que Wolfe retourna au camp et ordonna du renfort. De l'aveu de Townshend, les Anglais eurent 45 tués et blessés. (*Townshend Papers*, p. 252). Cela est fort loin des 120 morts dont parle notre auteur, et plus loin encore des 300 ou 400 dont parle M. Récher. Mais chaque parti est enclin à exagérer beaucoup les pertes de l'adversaire. Les Anglais en ont fait autant et même plus dans cette même circonstance. La Relation publiée par le *New-York Mercury* en 1759 porte à 300 hommes la perte des Français. Or, nous voyons ici qu'il n'y eut que 12 Canadiens tués et blessés. C'est aussi ce qu'affirme le *Journal* de Montcalm. (p. 583).

(258) La faillite des brûlots du 28 juin avait rendu les esprits un peu plus sceptiques sur l'efficacité des nombreuses machines de guerre que chacun s'était ingénié à inventer, mais on continuait à fonder des espérances sérieuses sur les cajeux. Ce fut un désappointement de plus à ajouter aux premiers. Il fut moins cruel cependant, car on fut généralement satisfait qu'il n'y avait pas cette fois faute des commandants. Malgré son insuccès, M. Courval eut, au contraire de Delouche, une assez bonne presse, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Notre auteur constate que les cajeux furent conduits au mieux par le sieur Courval et le curé Récher, écho sans doute de l'opinion publique, rend au marin canadien le même témoignage...Il n'est pas jusqu'au grognon auteur du manuscrit de Hartwell qui n'admette que M. Courval était " un homme habile et avec toute l'intelligence possible". M. de Montbeillard, dans le *Journal* de Montcalm (p. 583) rapporte que M. de Bougainville, qui était de l'expédition des cajeux, avec un détachement de grenadiers, a bien rendu justice à M. Courval.

Voici la version anglaise de l'événement d'après le livre de bord du *Lowestoff* : "At 12 A.M. the French sent down with the tide of ebb about 150 or 200 stages, each properly fitted as fire ships, and all chained one to the other in a line across the river ; they towed them as close to our ships as they durst venture then set fire to the stages, they being so continued that they were all in a flame in one minute. We sent all the guard boats with grapnels and chains to tow them clear of the fleet ; we towed them clear and landed them on the Isle of Orleans". (Wood, *Logs of Conquest*, p. 235). L'impression produite sur les Anglais fut certainement considérable. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire la lettre de James Gibson au gouverneur Lawrence du 15 août 1759. "At 11 at night, I was hugely alarmed with a most dreadful sight. The enemy had linked together 100 fire stages which spread full 400 yards in length, and as the evening was dark, towed them undiscovered towards the centre of the fleet and set fire to them. We had some intelligence that some such infernal scheme was intended and were prepared against it." (Doughty & Parmelee, *Siege of Quebec*, V. 65-66). Knox (I, 445) parle lui aussi du "most formidable raft" et raconte plaisamment comment les matelots, une fois le danger passé, aimaient à se vanter d'avoir remorqué l'enfer. Gibson parle de 100 cajeux et le capitaine du *Lowestoff* de 150 et même de 200. Leur nombre en réalité n'était que d'une soixantaine, ainsi que nous l'apprend ce même *Journal* à la date du 29 juin.

(259) Les Anglais venaient d'installer à la Pointe-Lévis une nouvelle batterie de 6 pièces, qui, avec les autres à sa gauche, maintint sur la ville pendant toute la nuit le feu le plus terrible. (Knox's, *Journal* I, 444).

(260) Ce doit être la nouvelle batterie dont Knox a parlé le 28 juillet.

(261) Wolfe avait pensé attaquer le camp français du Sault le 30 juillet. Tout n'étant pas prêt, il décida de remettre l'affaire au lendemain (*Townshend Papers*, 253). C'est sans doute la raison du mouvement que l'auteur constate chez l'ennemi.

(262) Knox rapporte que plusieurs bombes furent lancées le 30 juillet sur le *Centurion* et les autres navires dans le bassin, mais sans effet ; la plupart éclataient dans l'air avant d'avoir couvert la distance. (Knox's *Journal*, I, 448).

(263) Cette démarche de l'intendant a sans doute été provoquée par l'intervention de M. de Montcalm. Le 30 juillet M. de Malartic écrit : "M. de Montcalm est allé à la ville pour tâcher de concilier le génie et l'artillerie (*Journal*, p. 259), et M. de Foligné, plus expressément encore : "M. de Montcalm vient à la ville et ordonne de tirer." (*Journal*, p. 188). Au moment où il enregistre la demande de Bigot, l'auteur n'en connaît évidemment pas encore la raison, mais, lorsque, quelques lignes plus bas, le même jour



il parle des batteries enfin mises en jeu, il note que c'est par ordre de M. de Montcalm. Le manuscrit de Hartwell (p. 21) fait honneur de ce petit coup d'état au lieutenant du roi, à M. de Ramezay, mais son auteur est, selon toute apparence, mal informé.

(264) Il y avait alors à Québec deux sieurs Soupirant, le père, Simon, et le fils, Charles Simon, tous deux chirurgiens. Le fils avait été le gendre de Nicolas Jacques Philibert.

(265) "July, 30th.—Very hot work at our batteries to-day and about two o'clock the enemy gave them a round from every gun they could bring to bear, after being silent for a long time before." (Knox *Journal* I, 448).

(266) L'auteur a raison de croire que le déserteur anglais en imposait. S'il y avait eu des pertes de vie occasionnées par le feu français, Knox, qui était du camp de la Pointe-Lévis, n'aurait pas manqué d'y faire allusion comme à son ordinaire. Or il parle bien d'une canonnade intense, mais il n'en donne pas de résultat.

(267) Les deux vaisseaux que l'auteur a pris pour des frégates étaient des bateaux-transports armés, ainsi qu'il appert aux livres de bord du *Centurion* et du *Porcupine*. (Wood, *Logs of Conquest*, pp. 211, 272). Quant au troisième, qui s'était avancé pour les couvrir, après leur échouement, c'était le *Centurion*, navire de 60 canons, et non pas de 64. C'était le dessein de Wolfe de faire s'échouer les deux transports afin d'y établir une batterie pour protéger la retraite de ses troupes et bombarder en même temps les redoutes françaises.

(268) Ce sont les Anglais eux-mêmes qui y mirent le feu pour les empêcher de tomber aux mains des Français. Les capitaines du *Centurion* et du *Porcupine* enregistrent le fait chacun de leur côté dans leur livre de bord. (Wood, *Logs of Conquest*, Ibidem.)

(269) Le terme de canonnade dont l'auteur se sert ici est un peu mitigé. La bataille du Sault Montmorency fut une véritable bataille, la plus importante de la campagne de 1759 après celle des Plaines d'Abraham. C'est au chevalier de Lévis que revient le crédit de la victoire ce jour-là, toutes les dispositions prises pour la défense provenant de son initiative. Le récit que nous publions de la bataille est sans doute sommaire, n'étant pas d'un technicien, mais il s'accorde dans les parties essentielles avec le récit plus autorisé qu'en a fait Lévis lui-même. Nous nous étonnons cependant que l'auteur n'ait pas attaché plus d'importance à l'averse qui interrompit le combat. C'est pourtant la grande question de savoir si cet orage sauva les Anglais ou s'il sauva les Français. Il est certain toutefois que les Anglais se reconnurent bien battus. Les lettres de Wolfe prouvent qu'il fut sensible à cet échec quoiqu'il n'en fût pas découragé. Notre auteur fixe ici les pertes des Anglais à 4 ou 500 hommes. Le *Journal* de Montcalm parle de 300 hommes et celui de Malartic de 500. Ces sortes de calculs sont toujours hasardeux et l'on a vu combien souvent ils dépassent la marque en deça ou en delà. On ne semble cependant pas avoir exagéré cette fois du côté français. D'après le *Journal* de Knox (I. 454), la perte anglaise aurait été en effet de 443 hommes, et Townshend dit lui-même 420 hommes et 30 officiers. Quant à la perte française, le chevalier Johnstone fait dire à Montcalm dans son *Dialogue in Hades* (p. 19) qu'elle ne dépassa pas 50 hommes. Le chevalier de Lévis lui-même l'estime à 100 (*Lettre*, p. 229). C'est encore loin des 200 tués et blessés dont parle Knox d'après une rumeur. (I. 455).

(270) Ce prisonnier que le manuscrit de Hartwell croit être le commandant des troupes anglaises (p. 27) n'est autre que le capitaine David Ochterloney, des Royal Américains. Les *Memoirs of the Quarter Master' Sergeant* (*Siege of Quebec*, V, pp. 90-92). consacrent deux longues pages à conter le traitement barbare qu'il dut subir aux mains des sauvages et surtout d'un soldat français alors qu'il avait été abandonné blessé sur le terrain. Cette histoire romanesque, dont le colonel Wood lui-même a fait un long chapitre de son ouvrage: *The Fight for Canada*, est donnée comme illustration de l'inhumanité française. Le seul témoin de l'aventure aurait été un enseigne du nom de Peyton, et, parce que seul, il pouvait donner libre cours à son imagination. Personne ne saura jamais ce qui en est exactement. Mais ce que le Quarter Master Sergeant ne savait pas, c'est que, au moment même où il s'indignait contre le cruel soldat français, la victime elle-même, sur son lit d'hôpital, ne trouvait pas assez de mots pour exprimer sa reconnaissance envers le bon soldat français.

(271) D'après le manuscrit de Hartwell, le vrai motif de la suspension d'armes était d'envoyer dans la ville 3 à 400 ouvriers pour enlever les débris (p. 27). Malartic prétend cependant que les généraux n'ont écrit à l'amiral Saunders que sur les instances du capitaine écossais. (*Journal*, p. 263).

(272) Townshend dit au contraire que c'est le général Murray qui fut envoyé par Wolfe à bord du vaisseau amiral pour se consulter avec Sir Charles Saunders au sujet d'un plan qu'il avait formé (*Townshend Papers*, p. 256). Sir Charles Saunders, né en 1713 et mort en 1775, était l'amiral commandant l'expédition du fleuve St-Laurent en 1759.

(273) Knox écrit le 4 août : "Our fire against the town has been very heavy these last 24 hours." *Journal*, II, 10).

(274) Ce nommé Suisse est sans doute le déserteur dont parle Knox et qui se serait rendu le matin du 3 août à l'une des frégates anglaises à l'Ile aux Coudres. (Knox, *Journal*, II, 9). Parmi les traîtres de l'époque il apparaît bien l'un des plus ignobles. Knox nous apprend que c'est lui qui servit de guide au capitaine Goreham, lorrqu'il promena la torche incendiaire dans son propre village de la Baie St-Paul. "They had a Swiss for their guide who had been a captain of militia, also a resident for several years in the township of St. Paul and deserted from the enemy some time before. M. de Vaudreuil had much confidence in the fellow... (*Journal*, II, 39).

(275) Charles Deschamps de Boishébert, fils de Henry Louis Deschamps de Boishébert et de Geneviève de Ramezay, naquit à Québec le 7 février 1727. Enseigne en second en 1742, enseigne en pied en 1746, lieutenant en 1748, il fut fait capitaine en 1756 et chevalier de St-Louis le 15 février 1758. Accompagna son oncle M. de Ramezay dans sa campagne en Acadie en 1746-47. L'Acadie fut d'ailleurs le principal théâtre de ses exploits jusqu'en 1758. Après avoir pris une part active à la défense de Québec, il passa en France en 1760. Accusé de complicité avec Bigot, il fut incarcéré à la Bastille, mais finalement acquitté. Il finit ses jours en Normandie dans la commune de Raffetot dont il était le seigneur. (P.-G. Roy, *La famille Deschamps de Boishébert*). Des renseignements personnels nous permettent d'ajouter aux notes biographiques de M. Roy la date de la mort de M. de Boishébert, le 9 janvier 1797.

(276) François-Louis de Blau, capitaine dans Guyenne et chevalier de St-Louis, était arrivé au Canada en 1755 avec les premières troupes de terre. Il servait depuis 35 ans, dans les Dragons d'abord, puis dans Blaisois et dans Guyenne. Devenu premier factionnaire de ce bataillon à la fin de 1759, il fut blessé à la bataille de Ste-Foy le 28 avril 1760.

(277) Pierre Hertel, sieur de Beaubassin, né en 1715, était fils de Joseph Hertel et de Catherine Philippe. En 1759 il était lieutenant dans les troupes de la colonie. Il mourut à Montréal le 9 mai 1780. Mme de Beaubassin, née Catherine Madeleine Jarret de Verchères passait pour une femme d'esprit, et Montcalm, que l'on soupçonne d'avoir eu pour elle plus que de l'estime, fréquentait assidûment son salon.

(278) La suspension d'armes était cette fois sollicitée par les Anglais qui désiraient faire passer au capitaine blessé, David Ochterlony, certains objets nécessaires, et s'assurer qu'il serait bien traité. (Knox, *Journal*, II, 11).

(279) En art militaire les saucissons sont de grosses fascines que l'on emploie pour former les revêtements exigeant une grande solidité.

(280) Ce mot est à peu près le seul de tout le manuscrit ici publié dont nous n'osons pas garantir absolument la lecture. Il est de l'écriture ordinaire de l'auteur, mais, après le plus long examen, il nous a été impossible d'en faire autre chose que "bruc". D'après Larousse "bruc" serait le mot populaire pour ajonc. Se servait-on d'ajoncs en 1759 pour faire des liens à attacher les bœufs, et l'habitant canadien se servait-il du mot "bruc" pour désigner l'ajonc? C'est là la question.

(281) Dans une lettre de Wolfe du 5 août 1759 adressée au général Monckton et qui faisait partie des papiers Monckton récemment vendus à l'encan public, nous lisons un passage intéressant qui semble se rapporter à ce soldat déserteur : "An Italian deserter assured me of what was very natural to expect, that the Brigadier Townshend and Murray would have found no difficulty in their attacks, because the fire of the Artillery on the enemy's left flank was so violent that they (and particularly the Regt. of Bearn to which he belongs) abandonned the entrenchment and ran to the centre." Wolfe fait allusion à la bataille du 31 juillet, on le devine sans peine.

(282) La raison de cette suspension d'armes était de porter au général Wolfe la réponse à la lettre très rude qu'il venait d'adresser à Vaudreuil et où il se plaignait fort des cruautés des Sauvages et aussi de dérogations au cartel des prisonniers. Le 7 août Montcalm écrit au chevalier de Lévis : "L'ambassade

d'hier a été que Mercier n'a été que jusqu'à la frégate et n'a pas été admis à aller au bord de l'Amiral Saunders qui a fait dire qu'on répondrait aujourd'hui." (*Lettres de Montcalm*, p. 217).

(283) C'est le 28 juillet que sauta le fort de Carillon par les soins de son commandant, M. d'Hébécourt. Quant au fort St-Frédéric on le fit sauter trois jours plus tard, le 31 (cf. Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins*, pp. 297–299). Les deux garnisons se replièrent sur l'Ile aux Noix qui resta la seule barrière pouvant empêcher, de ce côté, les Anglais de marcher sur Montréal.

(284) D'après le témoignage de Knox, toutes les berges auraient réussi le passage. Notre auteur avait raison de penser que l'on n'avait pas bien vu tout ce qui avait passé. "Twenty of our flat-bottomed boats went up last night with the tide of the flood, rowed by the enemy's batteries and passed the town ; the garnison did not discover them until they got almost clear and then they discharged their guns... which we think was a signal of alarm...(Knox's *Journal* II, 12).

(285) "Les cinq déserteurs d'hier sont du bord du capitaine Rous qui est au cap Rouge et de ce second bataillon du Royal-Americain détenu sur les vaisseaux pour suspicion. Ils ne savent rien, n'ayant mis pied à terre que pour leur désertion. Ils assurent de l'envie de leurs camarades. Ce sont des Allemands qui demandent à servir dans la colonie." (*Lettres de Montcalm*, p. 212). Le capitaine Rouse commandait le navire le *Sutherland*. Cette lettre est datée du 2 août dans la collection des manuscrits de Lévis. Ce serait donc le 1er août et non le 3 que seraient arrivés les déserteurs dont parle notre *Journal* à la date du 4. En effet il est question dans la même lettre de Dumas et de Boishébert rentrés la veille, et Malartic dit bien que M. Dumas est rentré le 1er août à midi.

(286) Knox (II, 17) mentionne l'incident mais ne nomme pas la frégate. Il prétend de plus que la canonnade dura une heure et demie, un jacobite français étant coulé, et deux autres forcés d'échouer.

(287) A la date du 6 août Knox signale en effet que les Français font un épaulement à la grande barbette près du bassin. (11, 17). L'épaulement, en langage de fortification, est un rempart improvisé de fascines ou de terre.

(288) Nous ne voyons nulle part que Wolfe et même Murray aient été blessés à la bataille du 31 juillet.

(289) D'après la lettre de Wolfe que nous avons citée plus haut, le soldat déserteur aurait parlé différemment au général anglais lui-même. C'est son propre régiment, celui de Béarn, qui aurait eu la frousse et non les Canadiens. Mais il ne faut jamais croire rien de ce que disent les déserteurs. Que les Canadiens se soient mal comportés le 31 juillet, cela ne paraît pas, à en juger par cette note contemporaine du *Journal* de M. Récher (p. 359) : "Les Canadiens ont très bien fait au jugement même de M. de Montcalm."

(290) M. Récher, qui semble avoir suivi de très près les dommages faits à la bonne ville de Québec dont il était curé, évalue à 135 environ le nombre des maisons de la basse-ville incendiées (*Journal*, p. 363).

(291) Le général Murray commandait le détachement anglais à l'affaire de la Pointe-aux-Trembles. Il tenta la descente à deux reprises et fut repoussé chaque fois. Notre auteur semble croire qu'il n'y eut qu'une seule tentative de débarquement. Il évalue à 300 hommes les pertes anglaises et il se rencontre là-dessus avec Bougainville lui-même. (cf. Kérallain, *Jeunesse de Bougainville*, p. 132). Il se peut que Bougainville ait magnifié légèrement sa victoire, mais comment se fait-il que les Anglais n'avouent que 26 morts et 46 blessés, sans compter 10 marins du *Sutherland* tués et blessés ? (Cf. *Siege of Quebec* II, 173).

(292) M. de Bougainville écrit lui-même dans son *Journal*, à propos de la descente de la Pointe-aux-Trembles : "J'y eus mon cheval blessé" (*Kerallain, Jeunesse de Bougainville*, p. 132).

(293) L'auteur ne sait pas la raison du départ de son ami de cœur, M. LeMercier ; il aurait pu la trouver dans le *Journal* du chevalier de Lévis. M. Lemercier était parti avec M. de Lévis pour Montréal en destination du poste des Rapides où commandait M. de Lacorne. Après la chute du fort Niagara, on crut que les Anglais tenteraient des opérations dans cette région et on résolut d'y envoyer du renfort. (*Journal* de Lévis, p. 192).

(294) C'est ce que Montcalm appelle dans une lettre du 12 août, à Bougainville : Ma deuxième édition de la fusillade du 26 juillet. Le général français annonce qu'il tua ou blessa à l'ennemi de 100 à 120 hommes

et qu'il ne perdit de son côté qu'un seul homme. Il ne s'accorde avec Townshend que sur ce dernier point. Voici ce qu'écrit dans son propre *Journal* le général anglais : "This morning (August 11th), at 6 o'clock, as the working party of 300 men went out to cut fascines... they discovered people among the trees. The commanding officer posted his men ;... before he had done they gave him a smart fire from the woods. On hearing firing the Picquet of the army was ordered out to assist. But as usual the enemy had retreated. They killed and wounded us 33 men and we killed them one poor miserable canadian." (*Townshend Papers*, p. 257.)

(295) D'après le livre de bord du *Lowestoff*, il y avait 7 vaisseaux, le *Lowestoff* lui-même, le *Hunter*, le *Pelican*, deux transports, un sloop et un schooner. Le capitaine du *Lowestoff* attribue l'insuccès au calme plat plutôt qu'au feu de l'artillerie. Le petit navire qui réussit le passage était la goélette ou schooner armé. (Wood, *Logs of Conquest*, p. 236.)

(296) M. Récher note le 12 août la chute de 5 à 6 bombes et d'un pot à feu aux environs de MM. de Villiers, de Vienne et compagnie. (*Journal*, p. 366.)

(297) Félicien de Bernetz, commandant du 2e bataillon de Royal-Roussillon avec le rang de lieutenant-colonel. Il était chevalier de l'ordre militaire et hospitalier de St-Jean-de-Jérusalem. Après la campagne du Canada il prit sa retraite. Il fut remplacé au commandement de la basse-ville par M. de Privat, et par M. Joannès, major de Languedoc, qui remplaçaient en même temps M. de Ramezay.

(298) Marc-Antoine de Privat, lieutenant-colonel, commandant du régiment de Languedoc. Il servait depuis 1726, était capitaine depuis 1736 et lieutenant-colonel depuis 1755. Blessé à la bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759.

(299) Le capitaine Ochterlony, le blessé du 31 juillet, serait donc mort à l'Hôpital-Général le 14 août, et non le 23 comme l'a cru le Dr Doughty (*Siege of Quebec*, II, 164). L'auteur du *Siege of Quebec* a été induit en erreur par le *Journal* de Panet qui (p. 21) parle le 24 août d'une ambassade de M. de St-Laurent auprès des Anglais relativement au testament du défunt. Il n'avait pas remarqué que le curé Récher (*Journal* p. 369) parle déjà le 21 août du capitaine anglais "mort depuis peu" à l'Hôpital-Général.

(300) Cet incendie de la Baie St-Paul est un des exploits du fameux capitaine de Rangers, Goreham, la brute la plus sinistre que la guerre ait déchaînée sur nos bords en 1759. Wolfe en était cependant très content. Voici ce qu'il en écrit à Monckton, précisément le 14 août 1759. "I hear Goreham has been at Mal Baye and by the smoake upon the South Shoar, it is imagined that he has carried the terror of his arms even to that coast." (Catalogue *Sotheby*, 10 février 1921.)

(301) Panet (*Journal*, p. 19) parle du feu à la maison de Mme Pinguet, vis-à-vis les murs des Récollets. Mme Pinguet et Mme Vaucourt, c'est tout un : Pinguet dit Vaucourt.

(302) Bougainville nous dit lui-même qu'ayant appris la descente des Anglais à Deschambault, il s'y rendit avec 2 compagnies de grenadiers, un piquet de troupes réglées, 100 cavaliers et 60 miliciens, et les força de se rembarquer après avoir fait deux prisonniers. (Kerallain, *Jeunesse de Bougainville* p. 134). Sans doute par une erreur du copiste, le *Journal* de Bougainville place au 17 août cet engagement qui n'eut lieu que le 19.

(303) Le sieur Perrault était le capitaine de milice de Deschambault. C'est dans sa maison, d'après Panet, (p. 20) qu'aurait été prise dans cette même occasion celle qu'il appelle la belle amazone aventurière, Mme Joseph Rouffio, née Louise Cadet, dont la romanesque histoire est contée dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de 1896 (II, 24).

(304) Il y avait alors dans l'armée deux de Montreuil, l'un Jacques René de Montreuil de Lachaux qui était capitaine dans le 2e bataillon de la Reine et l'autre Pierre André Gohin de Montreuil qui était lieutenant-colonel et aide-major général. C'est de ce dernier qu'il s'agit ici. Devenu plus tard major général des armées, il fut quelque temps commandant général des Iles sous le vent en Amérique. (Cf. Célestin Port : *Dictionnaire biographique du Maine-et-Loire*, II, 275.)

(305) On a prétendu en effet que l'amiral Saunders, fatigué de la longueur des opérations et ne comptant plus sur le succès, depuis la bataille de Montmorency surtout, songeait à abandonner la partie et que Wolfe aurait tenté une chance désespérée avant que ce projet ne fût mis à exécution, mais nous ne

trouvons aucune preuve sérieuse à l'appui de cette affirmation. Il se peut toutefois que le passage suivant de Knox soit une indication d'une rumeur de ce genre ayant cours dans l'armée anglaise : "General Wolfe is endeavoring to draw the flower of the French Army from their strong entrenchement, to an engagement on his own ground, before he abandons it. (Knox, *Journal*, II, 59.)

(306) Louis Durand-Dunière, né en 1721, était le fils de Louis Guyonnière dit Dunière et de Marguerite Durand. Un de ses frères ayant déjà été baptisé sous le même nom de Louis, il ajouta pour s'en distinguer, le nom de sa mère à celui de Dunière.

(307) Cet exploit du sauvage outaouais avait évidemment excité l'admiration universelle du côté français. Quelque secondaire que soit le détail dans la guerre de 1759, il n'a été omis dans presque aucune des relations. Le *Journal* de Montcalm, ceux de Malartic et du curé Récher, aussi bien que le manuscrit de Hartwell le mentionnent chacun à leur tour. Knox raconte (*Journal* II, 21) qu'il s'évada du vaisseau amiral le *Neptune* en se jetant à l'eau par un sabord; les sentinelles sur le pont ouvrirent le feu sur lui et des canots furent même appareillés pour lui courir sus ; mais l'agile sauvage leur échappa. Le 4 août précédent Knox avait déjà noté la capture d'un sauvage ivre qui, désireux de reconquérir la faveur de M. de Montcalm, après une faute, s'était aventuré à la recherche de quelques Anglais à scalper. C'est sans doute le même, et Montcalm dut lui pardonner.

(308) Le général Amherst, désireux de communiquer avec Wolfe, avait, le 8 août 1759, chargé le capitaine Kennedy et le lieutenant Hamilton de cette mission. Ce sont ces deux officiers qui, accompagnés de 4 sauvages Loups, furent pris par des sauvages de St-François. Amherst en reçut la nouvelle à Crown Point le 10 septembre dans une lettre que lui adressait M. de Montcalm. (Amherst, *Journal*, dans Knox's *Historical Journal*, Appendix, III, pp. 50, 59.)

(309) L'on agitait depuis plusieurs jours déjà ce projet d'attaquer les vaisseaux ennemis et de les prendre à l'abordage, particulièrement le navire du capitaine Rouse, le *Sutherland* qui était mouillé à proximité, du côté de la Pointe-aux-Trembles. Le 15 août, M. de Vaudreuil écrit à Bougainville : "Quant au combat que 4 de nos frégates pourraient livrer au capitaine Rouse, cela serait très avantageux si nous étions certains de la réussite, mais bien loin de là nous aurions tous lieu de craindre de perdre ces frégates parce que les Anglais méditent de profiter du premier nord-est pour faire passer 4 vaisseaux de force, ce à quoi ils ont déjà tenté". (*Siège de Québec*, II, 41). Mais c'était le projet du munitionnaire et M. de Vaudreuil, comme à l'ordinaire, avait fini par y consentir. Le 26 août, il écrit de nouveau à Bougainville : "Je charge de l'expédition le capitaine Kanon avec 6 fregates ;... Je fais partir le nombre de matelots nécessaire pour le bien armer..." (Ibid, p. 68.)

(310) C'était un sergent du 35e Régiment, ou régiment d'Otways. Il s'appelait Carr ou Kerr. Les Anglais paraissent avoir été aussi désireux de le rattraper que les Français de rattraper Suisse pour le pendre. Knox (*Journal*, II, 50), l'appelle un "bold desperate fellow". Jusqu'en 1761, Murray mit tout en mouvement pour le rejoindre et paya plusieurs émissaires, dont Du Calvet aurait été, pour lui mettre la main au collet jusque dans Restigouche. Le général Townshend parle également de ce sergent d'Otways qui s'évade du Sault pendant la prière et contre lequel on tire inutilement à balle et à mitraille. (*Townshend Papers*, p. 261.)

(311) Wolfe commença en effet à souffrir de la fièvre au commencement d'août, mais il ne prit le lit que le 19 ou le 20 à Montmorency. Au moment où le déserteur anglais faisait son rapport, Wolfe était déjà en voie de guérison ainsi que Knox nous l'apprend. (*Journal* II, 47.)

(312) Le sieur Courval ne mourut pas de ce coup, car nous avons dit déjà qu'il vivait encore en 1766, capitaine de brûlot au service du roi.

(313) M. de Vaudreuil était bien informé ou avait bien deviné lorsqu'il écrivait à Bougainville le 15 août que les Anglais méditaient "de profiter du premier nord-est pour faire passer devant Québec 4 vaisseaux de force". (Correspondance de Bougainville, *Siege of Quebec*, IV, 41-42). L'événement se produisit le 27, mais avec 5 vaisseaux au lieu de 4. Knox ne parle que de 4 vaisseaux, mais c'est notre *Journal* qui a raison. A la date du 28, le capitaine du *Lowestoff* enregistre dans son livre de bord qu'il a passé devant Québec sous un feu violent, en compagnie du *Hunter*, d'un senault armé et de deux transports. (Wood, *Logs of conquest*, p. 237). Le feu des batteries françaises ne fut pas tout à fait sans effet. Le *Lowestoff* reçut plusieurs boulets dans sa voilure et le capitaine du *Hunter* admet, dans son livre de bord, deux tués et un blessé . (Ibid, p. 230.)

(314) Le projet était déjà tombé la veille, par suite du passage des 5 bâtiments anglais, ainsi qu'en fait foi une lettre de M. de Vaudreuil à Bougainville écrite le 27 août. "Toute expédition maritime devient impossible", écrit Vaudreuil. (Doughty & Parmelee, *Siege of Quebec*, IV, 72.)

(315) M. de Vauquelin, qui était commandant de la rade avec priorité sur les autres officiers marins, croyait avoir le droit de commander l'expédition projetée. Et de fait, si l'on en juge par les opinions exprimées dans plusieurs relations, la sympathie générale le favorisait. Mais nous avons vu que dès le 25 août M. de Vaudreuil avait choisi Canon comme commandant. Canon était l'amiral du munitionnaire, et Cadet savait toujours amener le gouverneur à ses fins.

(316) Il y avait dans le même temps en activité de service deux M. de Lusignan, le père et le fils. Le père, Paul-Louis Dazemard de Lusignan, capitaine et chevalier de St-Louis, avait commandé au Fort St-Frédéric jusqu'à sa destruction, fin juillet 1759. C'est assurément de Lusignan fils qu'il est ici question. Au conseil de guerre qui précéda la capitulation de Québec, nous voyons la signature de Lusignan fils. Louis-Antoine Dazemard de Lusignan, né en 1726, avait épousé en 1754 Louise Gillette Renaud d'Avesnes des Meloizes. En 1759, il était capitaine de la 2e compagnie de canonniers-bombardiers. Chevalier de St-Louis, le 8 février 1760 ; lieutenant de vaisseau, la même année, capitaine d'artillerie en 1770, capitaine de vaisseau en 1772, brigadier ès-armées navales en 1782. Mort à Démérary, (Guyane), dont il était gouverneur, le 9 juillet 1782. (Mazas, *Hist. de l'ordre de St-Louis*, II, 178.)

(317) M. de Bougainville était le cousin du garde-magasin, M. de Vienne, qui était un des occupants des tentes visitées par lui ce jour-là.

(318) On entend parler ici de ce qu'on appelait alors les rapides de Richelieu qui se trouvaient situés à peu près entre Deschambault et Lotbinière.

(319) Il y a ici un mot d'omis dans le manuscrit, mais il est facile à suppléer grâce au *Journal de Montcalm* (p. 599). "On dédommagera du quarteron de pain qu'on retranche par un coup d'eau-de-vie".

(320) Ainsi que l'auteur le constata le lendemain, cinq vaisseaux avaient réussi à forcer le passage devant Québec, sous le feu des batteries, dans la nuit du 31. Ces cinq vaisseaux, d'après Knox, étaient la frégate *Seahorse*, deux "sloops" et deux transports. (Knox, *Journal*, II, 56).

(321) Nous lisons dans une lettre de M. de Vaudreuil à M. de Berryer du 5 octobre 1759 : "Le 27 août, à 10 heures du soir, ayant passé au-dessus de Québec une frégate, deux navires, un pincre et un bateau, M. de Montcalm me pressa de hâter le retour de nos matelots... Je donnai ordre au Sr Kanon de descendre de Batiscan avec trois des plus fortes frégates du munitionnaire pour se joindre aux frégates du Roi qui étaient à l'entrée du Richelieu. Quoique le Sr Kanon n'eut pas assez de matelots, il n'en exécuta pas moins mon ordre, mais il en coûta au munitionnaire la frégate la *Manon*, de 26 canons, qui périt sur le Cap-à-la-Roche". (Documents *re* Cadet et Bigot, dans *Siege of Quebec*, V, 346.)

(322) Voir la grande dispute entre M. de Kerallain et l'abbé Casgrain au sujet des mouvements du régiment de Guyenne : (De Kerallain, *La Jeunesse de Bougainville*, pp. 142 et ss.)

(323) C'était, nous apprend Knox, une goélette de toute petite taille que l'on avait plaisamment baptisée "*The Terror of France*". La relation du *New-York Mercury* dit qu'en effet la goélette reçut plusieurs boulets dans ses voiles, mais sans perdre un seul homme. Knox (II, 74) ajoute en note que l'audace de cette tentative en plein jour fit croire aux Français que c'était l'effet d'un pari. C'est en effet l'opinion qu'exprime M. de Montbeillard dans une lettre à M. de Montreuil, le lendemain. "Le petit bateau qui a nargué le canon de la place n'avait qu'un homme au gouvernail. C'était ou un pary ou un petit spectacle pour attirer notre attention." (*Siege of Quebec*, IV, 105.)

(324) Le curé Récher dit que l'officier tué était M. Combe, commandant de la batterie Levasseur. C'était sans doute un officier de marine. Nous avons vu plus haut que toutes les batteries avaient été confiées à des officiers de marine, à l'exception de la Batterie Royale commandée par M. Parent, père. Panet laisse entendre que M. Combe n'était qu'enseigne de la batterie de M. Dinel.

(325) Louis Duchambon, Sieur de Vergor, était fils de Louis Dupont du Chambon et de Jeanne Mius d'Entremont. Enseigne en second à l'Ile Royale en 1737, il fut fait successivement enseigne en pied en 1743, lieutenant en 1749 et capitaine en 1750. Passé l'année suivante au service du Canada, il

fut fait chevalier de St-Louis en 1752. Celui qui devait se rendre si tristement célèbre par son incurie et sa négligence le matin du 13 septembre 1759, avait déjà à sa charge, le siège du fort de Beauséjour. Commandant de ce poste en 1755, il l'avait rendu aux Anglais sans coup férir. Le siège de Beauséjour fut appelé à cause de cela le siège de velours. Vergor à qui l'on fit un procès fut néanmoins acquitté. Il se retira à la Flèche, en France, après la conquête. Dans une liste apostillée des officiers qui n'est pas datée, mais qui est de 1759 ou 60, nous trouvons cette mention à son sujet : "Duchambon Vergor, médiocre à tous égards. Riche". C'était bien jugé.

(326) Sans doute l'un des fils de Jacques de Lafontaine de Belcour et de Charlotte Bissot. M. de Vaudreuil, dans une lettre du 28 août à M. de Bougainville, parle de M. de Lafontaine. Or la famille Lafontaine de Belcour était la seule du nom qui employât la particule, avec ou sans droit.

(327) Dans toute cette période, depuis le commencement de septembre jusqu'au fatal dénouement, on sent que le courage a commencé de s'user dans le cœur du bourgeois assiégé. Les entrées sont plus brèves et semblent presque faites par acquit de conscience, parce qu'on a commencé. Il y a longtemps qu'il n'y a plus de ces sautes de bonne humeur que nous remarquions en juillet ou en août, au milieu même des événements les plus graves. L'appréhension de la fin est plus vive et la plume faiblit dans les mains de l'annaliste.

(328) Il s'agit bien de l'Anse des Mères, mais l'auteur a nettement écrit l'Anse-des-Morts. Qu'il l'ait fait délibérément ou par distraction, il a parfaitement caractérisé d'un nom approprié cette anse où fut en effet donné le coup de mort à la Nouvelle-France, colonie française.

(329) Le 12 septembre, Cadet avait averti Bougainville que des bateaux chargés de vivres devaient passer la nuit suivante, et il l'avait prié de donner des ordres en conséquence. Quoique la chose eût été gardée secrète autant que possible, l'ennemi n'en eut pas moins connaissance par un déserteur, et voilà comment ils employèrent le stratagème qui leur réussit si bien. La sentinelle crut avoir affaire aux bateaux de vivres annoncés et le tour fut joué.

(330) La maison Borgia dont le souvenir est resté si étroitement associé à la bataille des Plaines d'Abraham, appartenait à François Louis Borgia Levasseur, Fils de Pierre Levasseur, menuisier, il reçut à son baptême, le 4 avril 1707 les prénoms de François de Borgia en l'honneur du saint du même nom. Ses descendants ont simplement pris Borgia pour leur nom de famille. M. P.-B. Casgrain, dans le ***Bulletin des Recherches Historiques*** de février 1900 (VI, 39), a prétendu que lui-même ne portait que le nom de Borgia. Le texte que nous publions semble le contredire.

(331) Laurent François Lenoir de Rouvray qui inaugura de si courageuse façon la bataille des Plaines d'Abraham, était à son arrivée au Canada en 1756 enseigne de la 1ère compagnie du bataillon de la Sarre. En novembre de la même année il fut promu lieutenant. Blessé deux fois le 13 septembre, il fut fait prisonnier et détenu comme tel à l'Hôpital-Général après la capitulation de Québec. Ce n'est que le 1er septembre 1760 qu'il fut nommé à une compagnie .

(332) Le récit que l'auteur nous fait de la bataille des Plaines d'Abraham est nécessairement sommaire ; c'est le récit d'un bourgeois qui n'a pu entendre que de loin le bruit de la fusillade et qui a recueilli les bribes d'information qu'il a pu dans le brouhaha de l'heure. Le témoignage n'a donc pas la même autorité que s'il provenait d'un participant à l'action, et il ne saurait suffire à départager les historiens qui continuent à se battre sur le dos de MM. de Vaudreuil et de Montcalm pour savoir qui est responsable de la défaite du 13 septembre. Cependant, le témoignage n'en est pas moins contemporain, et à ce point de vue il a sa valeur. L'explication que donne notre *Journal* du retard des troupes n'est certes pas favorable à M. de Vaudreuil. Est-il vrai que le gouverneur faisait arrêter les soldats au pont de la Petite Rivière ? L'auteur a dû l'entendre dire, et ne l'a pas inventé. Quoique il ne se soit pas montré trop sympathique au gouverneur tout le long de son *Journal*, il ne paraît pas, d'un autre côté, flatter M. de Montcalm plus qu'il ne convient. Notons aussi comme l'accusation contre Vaudreuil est fortement aggravée quelques lignes plus bas. Après avoir paru sur la côte, étant en calèche, M. de Vaudreuil aurait repassé le pont de la Petite Rivière où au moins 3 à 4,000 hommes avaient été arrêtés. Il peut arriver d'ailleurs que l'auteur ait été de l'événement un témoin plus proche qu'on ne croit. Il était de ceux campés non loin de chez Giroux sous la côte d'Abraham ; aux premières approches de l'ennemi il a dû fuir avec ses compagnons et tout naturellement dans la direction du pont de la Petite Rivière qui leur eût permis de traverser du côté le plus sûr, vers le camp de Beauport.

(333) D'après l'auteur, Montcalm aurait été blessé au bras avant de recevoir la blessure plus sérieuse qui causa sa mort. M. de Malartic nous dit qu'il fut blessé au bas-ventre et à la cuisse (*Journal*, p. 285.)

(334) Louis Etienne Guillaume de Senezergues de la Rode, chevalier de St-Louis et lieutenant-colonel d'infanterie, était commandant du 2e bataillon de la Sarre depuis le 14 juin 1747. C'est lui que Tanguay appelle Saint- Gergue dans le *Dictionnaire généalogique* (VII, 222) et dans *A travers les registres*, (p. 169).

(335) M. de Fontbonne, qu'il ne faut pas confondre avec M. de Fontbrune, aide de camp du chevalier de Lévis, commandait le 2e bataillon de Guyenne, et était arrivé au Canada en 1755. Sous-lieutenant en 1723, lieutenant en 1724, capitaine en 1735, il fut fait commandant le 8 mars 1755 et lieutenant-colonel la même année.

(336) Ce fut en effet le régiment de Guyenne qui fut le plus durement éprouvé dans cette triste journée. Il eut six officiers tués et quatre blessés.

(337) Les annalistes militaires, occupés d'autres soucis, n'ont pas connu ou n'ont pas songé à noter la mort de cette victime innocente de la bataille. C'est évidemment Pierre-Gervais Voyer, que Tanguay mentionne (VII, 483) comme maître boulanger, mais dont il n'a pas donné, et pour cause, la date de décès.

(338) Robert Monckton, né en 1726, était entré dans l'armée en 1741. Il fut présent à la bataille de Fontenoy. Lieutenant-colonel en 1751, il fut envoyé l'année suivante à la Nouvelle Ecosse comme membre du conseil d'Halifax. En 1755, Lawrence le charge d'expulser les Acadiens, et la même année il est nommé lieutenant-gouverneur de la province. Dans la campagne de 1759 contre Québec, il était commandant en second. Fait major-général et gouverneur de New-York en 1761, il devint lieutenant-général en 1770. Il mourut le 3 mai 1782.

(339) George Townshend, né en 1724, était le fils de Charles, 3e vicomte Townshend. Dans l'armée depuis 1742, il avait atteint le grade de colonel, lorsqu'on lui offrit, en décembre 1758, le commandement d'une brigade dans l'expédition que devait conduire Wolfe contre Québec. Commandant en troisième, il prit la conduite de l'armée le 13 septembre, après que Wolfe fut tué, et Monckton blessé. En 1767, il était vice-roi d'Irlande. Créé marquis en 1787, il fut promu feld-maréchal en 1796, et mourut en 1807.

(340) Dans ses *Noms géographiques de la province de Québec*, (p. 454) M. P.-G. Roy cite à propos de la Suète, petite vallée basse située près de Ste-Foy, une intéressante explication étymologique empruntée à M. l'abbé H.-A. Scott. Le nom viendrait de Suette, petit village près de la Flèche. La façon dont notre auteur écrit le mot, la Suède, ne serait-elle pas une bonne indication d'une autre étymologie assez plausible ?

(341) La peinture que fait l'auteur de la confusion de cette retraite concorde absolument avec celle qu'en fait M. de Montbeillard dans le *Journal* de Montcalm (p. 615.)

(342) M. de Ramezay a écrit pour se disculper tout un mémoire qui a été publié par la *Société Littéraire et Historique de Québec*.

(343) Il est vrai que la ville fut ravitaillée, mais assez modestement. D'après Malartic, M. de La-Rochebeaucourt y était allé, avec la cavalerie, porter 60 quintaux de biscuit (*Journal*, p. 290.)

(344) Le garde-magasin était un cousin éloigné de Bougainville, François-Joseph de Vienne, originaire de Paris, mais marié à une Canadienne, Ursule Vaillant. Il avait suivi l'armée. Cette petite note, malencontreuse autant qu'heureuse, nous a empêché d'attribuer à de Vienne ce même Journal Historique dont la propriété aurait paru sans cela lui aller comme un gant. Il est tout à fait improbable en effet que l'auteur, s'il eût été de Vienne, eût ainsi parlé du garde-magasin du roi. Il est facile en effet de deviner le blâme entre les lignes.

(345) Ainsi finit sur cette prière attristée le journal d'un brave homme qui aima évidemment son pays et qui souffrit en son âme de le voir si affligé.

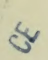
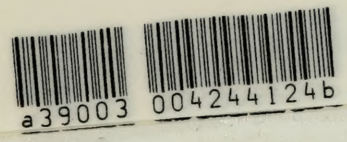
INDEX

L

M




BIBLIOTHECA
Ottaviensis



a39003 004244124b

